Neuvic sur l'Isle



Ce trompe l'œil a été réalisé pour rappeler que le restaurant des enfants fut dans les années 1930-1980 le cinéma de Neuvic.

L'artiste est

Christophe BOUCHER qui a déjà réalisé le trompe l'œil de la place des Sabotiers.

- décembre 2009 -

Bulletin d'Informations Municipales Janvier 2010



Editorial



Une page se tourne

Une page se tourne et hélas, c'est la dernière page d'un livre, le livre de l'histoire de Marbot à Neuvic.

Depuis le début de l'année 2009, chacun savait que l'avenir de l'entreprise était fortement compromis par la perte du marché de la nouvelle chaussure de combat de nos soldats. A la fin de l'année dernière, la direction de Bata a de fait annoncé son désengagement de Neuvic sans grands égards pour ses salariés.

Mes premières pensées vont aux femmes et aux hommes de cette usine emblématique de l'industrie du cuir.

Année après année, la qualité du travail effectuée à Planèze a fait l'excellente réputation manufacturière de Marbot qui par ailleurs a été une entreprise très profitable pour sa maison mère.

Neuvic, élus et population sont tous solidaires des salariés Marbot.

En commençant cette année 2010, je souhaite garder une vision optimiste de l'avenir de notre cité où fort heureusement d'autres secteurs d'activité se développent ou ont des projets qui vont créer des emplois.

Enfin, sur la commune les chantiers ne manquent pas ; déviation du centre bourg, réseau d'assainissement dans le secteur de la Poutaque, bibliothèque, base de loisirs, bref des commandes publiques qui au total dépassent les deux millions d'euros qui ainsi nourrissent la croissance locale et donc l'emploi dans notre secteur.

En cette période de crise et de son cortège de mauvaises nouvelles, je vous demande de garder espoir, confiance en vous et envers les autres afin que notre cité reste solidaire.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, je présente tous mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux afin que 2010 vous apporte santé, joie et réussite.

Brien Condialowow

Bulletin d'Informations Municipales

Janvier 2010

François ROUSSEL Maire de Neuvic sur l'Isle

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie

Tél.: 05 53 82 81 80 Télécopie: 05 53 82 81 81

Courriel: mairie.neuvic@libertysurf.fr

Secrétariat ouvert au public

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h,

• le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

Le Maire, François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.

Contact:

Lydie Grellier : tél 05 53 82 81 86 courriel : lydie.grellier@libertysurf.fr

Les adjoints au Maire,

Serge FAURE, Paulette DOYOTTE, Gérard GOURAUD Jeannine FRENTZEL, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au : 05 53 82 81 87 courriel : mairieneuvicadjoints@aliceadsl.fr

Service Social Emploi de la Mairie à "L'Espace Solidarité Emploi"

Z.A. de Théorat

Tél.: 05 53 80 86 86 Télécopie: 05 53 80 86 87 Courriel: sse.neuvic@wanadoo.fr

Directrice: Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert :

• lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,

• vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Fermeture au public le mercredi.

Permanences : Psychologue de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie, aide à l'illettrisme, Aide ASSEDIC et CAF.

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord Tél.: 05 53 81 51 78

Assistante sociale : M^{me} Catherine DUPLAN.

Permanence

• le mardi de 9h à 12h (sans rendez-vous),

• le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous),

pour le secteur de Neuvic, Saint-Séverin d'Estissac, Vallereuil, Saint Germain du Salembre, Chantérac et Saint Aquilin.

Secrétariat ouvert :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E.

rue Arnaud Yvan de Laporte

Tél.: 05 53 81 52 84 - Fax: 05 53 81 08 50

Courriel: anace24@wanadoo.fr

Secrétaire : Madame Chantal DOBINSKI.

Permanence de l'association France Alzheimer le premier vendredi de chaque mois de 14h à 16h salle de l'hôtel d'entreprises.

Tél.: 05 53 91 86 66

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord

Tél.: 05 53 81 51 07

Courriel: les-pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Directrice: Mme Nathalie ESCARMENT.

Centre de Loisirs Maternel

10 avenue Talleyrand Périgord

Tél.: 05 53 80 20 42

Courriel: centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

Directrice: M^{me} Monique VEYSSIERE.

Centre de Loisirs Primaire

rue du Jumelage

Tél.: 05 53 81 56 09

Courriel: clshlescastorsjuniors@orange.fr

Directrice: M^{lle} Marie Christine FAUCHER

Point Information Jeunesse – PIJ Service Animations

Z.A. de Théorat – Hôtel d'Entreprises

Tél./Fax: 05 53 80 54 10

Courriel: neuvic.animations@wanadoo.fr

Animatrice : Sylvie YON.

Accueil

• du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h,

• lundi et vendredi sur rendez-vous.

LES SERVICES DE LA MAIRIE (suite)

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget Tél. : 05 53 80 09 88

Courriel: multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs: Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES.

Accueil

- le mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h,
- le mercredi et le jeudi de 14h à 17h,
- le vendredi de 10h à 12h.

Bibliothèque

Rue du Jumelage Tél. : **05 53 81 66 27**

Courriel: neuvic.bibliothèque@wanadoo.fr

Bibliothécaire : Catherine HAFSAOUI-MACARIE

Accueil

- mardi de 10h à 12h et de 16h15 à 18h
- mercredi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 16h à 18h00
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 9h à 12h

Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze Tél. 06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27

Ouverture

Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Centre Médico-social de Neuvic, 6 avenue Talleyrand Périgord.

Tél.: 05 53 81 51 78

Ouverture

• lundi de 14h à 15h30

Permanence du Trésor Public

Hôtel d'entreprises – bât. A Tél: 05 53 81 50 52

Ouverture

mardi de 8h30 à 12h00

INFORMATIONS PRATIOUES

Allo service public 39 39

La première réponse à vos questions administratives



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Inscription sur les Listes Electorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars de l'année suivante : il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile

Selon les situations, le demandeur doit fournir l'une des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile : si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.
- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

Permis de détention de chiens dangereux

La multiplication des accidents graves, parfois mortels, a conduit le ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales à compléter le dispositif de prévention et de protection relatif aux chiens dangereux.

Depuis le 1er janvier 2010 si vous possédez un chien classé en 1ère catégorie (chien d'attaque) ou 2ème catégorie (chien de garde et de défense), la détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières.

Vous devez être titulaire d'un permis de détention. La délivrance de ce permis par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

Les références du permis de détention doivent être reportées dans le "passeport pour animal de compagnie" délivré par le vétérinaire.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat e la mairie pour tout complément d'information.

INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

Recensement militaire

Qui est concerné ?

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Où et comment se faire recenser?

Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), et du livret de famille.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).

Il a cependant la possibilité de régulariser sa situation à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile.

Puits et forages à usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire :

- les prélèvements destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes. ;
- en tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 devaient être déclarés avant le 31 décembre 2009. Mais il n'est pas trop tard pour régulariser.

Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire à retirer en mairie. Il faudra reprendre :

- les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement,
- les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Que doit faire la commune suite à cette déclaration ?

Le maire accuse réception, y compris par voie électronique, de la déclaration initiale et des informations qui la complètent dans les meilleurs délais et au plus tard un mois après la date de réception. Le maire enregistre cette déclaration et ces informations dans la base de données mise en place à cet effet par le ministère chargé de l'écologie. Ces informations sont tenues à la disposition du préfet et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Entretien des Terrains - Réglementation -

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir. C'est notamment les règles de droit civil qui s'appliquent. En effet, des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques pourraient survenir en laissant un terrain à l'abandon. Des déclenchements d'incendie, la prolifération d'espèces nuisibles ou invasives (rats...), l'attroupement de groupes (squat) seraient ainsi facilités.

Si l'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon font courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques, le maire peut engager une procédure spécifique pour obliger la personne responsable à entretenir dans le cas de défaut d'entretien portant atteinte à l'environnement

Cette procédure prévue à l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales, nécessite une atteinte grave à l'environnement constituant elle-même un danger grave et imminent.

- 1) les terrains concernés : non bâtis et en zone urbaine En application de l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales il s'agit des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant
- 2) les personnes en charge de l'obligation d'entretien : ce sont les propriétaires ou leurs ayants droit.

AUTORISATION D'OCCUPER LE SOL - droits et démarches

La réalisation d'une construction neuve, même de faible importance, pourvue ou non de fondations, la modification d'une construction existante, sont soumis à l'obtention préalable d'une autorisation, qui vise à certifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur dans la commune.

L'autorisation du Maire : pour quel type de travaux ? A chaque projet correspond une autorisation spécifique dont le dossier est à déposer auprès des services municipaux. Après instruction, le demandeur recevra un arrêté du Maire acceptant ou refusant le projet.

Sont concernés : le droit de construire, de démolir, de diviser un terrain, d'aménager des locaux. Ces autorisations se distinguent en fonction de l'importance des travaux envisagés :

Certificat d'urbanisme

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme :

- Le certificat d'urbanisme d'information qui permet de connaître la règlementation et les servitudes applicables au terrain.
- Le certificat d'urbanisme opérationnel qui indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet.

Déclaration préalable

Ce dossier concerne :

- la construction ou l'extension de moins de 20 m² d'un bâtiment (pourvu ou non de fondations)
 - le ravalement ou la modification de façade(s),
 - la modification ou la réfection de toiture,
 - la construction d'une piscine non couverte,
 - la division d'un terrain en 2 lots dont 1 à bâtir,
 - l'installation d'une antenne parabolique de plus d'un mètre,
- le changement de destination d'une construction (sans travaux).

Permis de construire à déposer si vous souhaitez :

- implanter une construction à usage d'habitation ou non,
- changer la destination d'un bâtiment si les travaux modifient la structure ou la façade,
 - étendre de plus de 20 m² une construction existante,
 - créer des niveaux supplémentaires.

Permis d'aménager

Pour les lotissements qui créent plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoient la réalisation de voies ou espaces communs.

Modification d'un permis de construire en cours de validité Tant que la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.) n'a pas été transmise, il est possible d'apporter des modifications mineures au projet.

Ouverture de chantier

Ce formulaire permet d'informer la mairie que les travaux ou aménagements autorisés sont commencés (uniquement pour le dossier de permis de construire) Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)

Ce document est à transmettre une fois que les travaux et/ou aménagements sont intégralement achevés.

Transfert de permis

Un formulaire est à compléter si vous souhaitez transférer le bénéfice d'un permis en cours de validité à une autre personne.

Permis de voirie et stationnement

Vous voulez effectuer ou faire effectuer des travaux sur le domaine public ou occuper temporairement le domaine public : il vous faut obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement.



Photo : Dossier de permis de construire fourni par le service urbanisme de la mairie

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs et sur les sinistres.

Deux obligations distinctes d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers ont été instaurées sur le département de la Dordogne.

- une obligation d'information sur les risques naturels et technologiques affectant le bien immobilier ; la liste des communes concernées est arrêtée par le représentant de l'Etat (Préfet).
- une obligation d'information sur les sinistres résultants de catastrophes naturelles ou technologiques reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné.

Ainsi toute transaction immobilière affectant un bien immobilier bâti ou non bâti, doit faire l'objet d'un état des risques, établi à partir des informations mises à disposition par le Préfet.

Chaque vendeur ou bailleur de bien immobilier a l'obligation de remplir cet état qui doit être annexé au contrat de vente ou de location avec copie d'extraits cartographiques correspondants.

Pour chaque commune concernée, un arrêté préfectoral a été pris le 12 novembre 2009, Cet arrêté fournit la base des éléments nécessaires pour remplir l'état des risques.

Ces dossiers sont disponibles en mairie et sur les sites internet de la préfecture www.dordogne.pref.gouv.fr et de la direction départementale de l'équipement www.dordogne.developpement-durable.gouv.fr

COLLECTE DES DECHETS

Les circuits de ramassage

Ordures ménagères

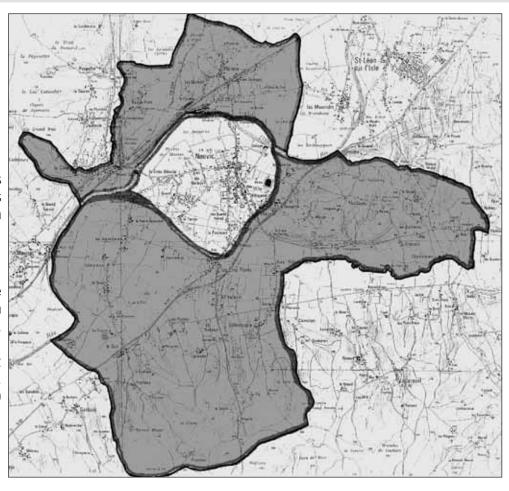
1 - LUNDI matin :

collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle.

2 - JEUDI matin :

collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements, et la campagne rive droite de la rivière Isle.

Pour les jours fériés, la collecte est par principe reportée au lendemain. (se renseigner au secrétariat de la Mairie)



Tri sélectif – déchets recyclables

Les sacs translucides (jaunes) sont collectés en porte à porte le vendredi sur tout le territoire de la commune. Les sacs sont à retirer à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Ferrailles et Encombrants

Ces déchets sont collectés en porte à porte, le 1er lundi des mois de FEVRIER, AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE et NOVEMBRE, sur tout le territoire de la commune.

Les ferrailles et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés au pied des conteneurs à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez attendre le jour prévu pour la collecte, vous pouvez les déposer à la déchèterie située route du Grand Mur à Planèze, accessible, les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Important:

Les agents du SMCTOM commencent la collecte à partir de 4h00 du matin, il est recommandé de sortir les sacs poubelle, sacs de recyclables et encombrants la veille au soir du ramassage.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le SMCTOM de Mussidan, au 0 800 77 59 58 (appel gratuit), accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00.

Déchèterie

23, route du Grand Mur à Planèze Tél. : **06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27**

Ouverture:

• Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h 00 et de 13 h 30 à 17 h

Points d'apports volontaires Conteneurs pour la collecte du verre

Lieux d'implantation :

Zone artisanale de Théorat, place de la Mairie, déchèterie, rond point de la Croix Blanche (près de l'arrêt de bus), la Gare, le But, le Breuil, les Cinq Ponts, lotissement de la Croix Blanche, rue Sainte Béatrix, Puy de Pont, Planèze (rue de la Garenne), lotissement le terme Est, stade-camping, place du Chapdal, Boulodrome, rue de la Libération, cité de la Chènevière.

LES DECHETS MENAGERS

Les déchets font partie de notre vie quotidienne. A la maison, tout le monde en jette à la poubelle plus d'un kilo par jour. Ces déchets ménagers sont de catégories et de matières très différentes et doivent faire l'objet d'un tri sélectif rigoureux :

Les déchets à recycler and dans le sac jaune translucide :

- Bouteilles et flacons en plastique











- Aérosols, boîtes de conserve et de boisson
- Briques alimentaires et cartons
- Prospectus, journaux, et magazines









Les déchets non recyclés and dans ma poubelle habituelle (sac noir) :

- Pots de produits laitierSuremballages, sacs, films en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Papiers, boîtes en carton salis ou contenant des restes







Ce qui ne doit pas être jeté dans le sac noir et encore moins en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères:

	G
le verre bouteilles, bocaux, et pots en verre	Déposé dans les conteneurs prévus à cet effet et répartis aux endroits précisés page 7
Les encombrants : vieux meubles, matelas et sommiers, appareils ménagers, jouets, vieux vélos, meubles de jardin, batteries, tous les objets en métal (ferrailles, tuyaux)	Doivent être portés à la Déchèterie ou déposés devant votre porte le jour prévu pour la collecte des encombrants précisés page 7
Les déchets verts : résidus de tonte de pelouses et de la taille des haies,	Portés en déchèterie : brûlage interdit
les piles	Déchet dangereux et toxique : elles doivent être rapportées dans les magasins qui les vendent.
les huiles de vidange	Un conteneur est prévu à cet effet à la déchèterie
Le textile	Déposé en déchèterie
Le polystyrène	Déposé en déchèterie
Les médicaments et produits médicaux	Ils seront rapportés à la pharmacie
Les seringues	Votre pharmacien vous remettra un premier collecteur : une fois plein vous le portez à la déchetterie, en échange il vous sera remis un collecteur vide.
Les déchets d'amiante	Déchets dangereux : ils doivent être portés au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Saint-Laurent des Hommes "Seneuil" Tél 05 53 80 42 74 Dépôt gratuit pour les particuliers du territoire de la communauté de communes de la moyenne vallée de l'isle
Les déchets électriques	Déposés en déchèterie

LES DECHETS MENAGERS (suite)

Composteurs

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs auprès du SMCTOM de Montpon-Mussidan Contact : Isabelle GENDRON : n° Vert 0800 77 59 58

Collecte du verre optimisée

Compte tenu de la part importante du verre dans les sacs noirs et du faible taux de remplissage de certaines bornes, il a été décidé d'optimiser la collecte du verre en déplaçant dans les endroits plus stratégiques les bornes peu utilisées, et en installant de nouvelles bornes de collecte : ce qui représente sur tout le territoire de la commune 20 emplacements pour la collecte du verre en apport volontaire :

• Lotissement de la Chènevière, le But, le Breuil, les Cinq Ponts, la Croix Blanche, la Gare, Lotissement de la Croix Blanche, Rue Sainte Béatrix, Puy de Pont, Planèze (au passage à niveau rue de la Garenne), Lotissement du Terme Est, Stade-camping, Place du Chapdal, Place de la mairie, Boulodrome, Zone artisanale (3), rue de la Libération, Décheterie (accessible de l'extérieur).

Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre : l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD), approuvé par arrêté préfectoral du 27 février 1984 pour le département de la Dordogne, l'indique clairement.

Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie "déchets municipaux" on trouve les "déchets de jardins et de parc" (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus de jardin entrent donc dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, doit être respectée pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée.

Vous disposez d'un point d'apport volontaire à la déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

DELAI DE CONSERVATION DES PAPIERS

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. En matière civile, le délai de droit commun pour agir en justice est de 5 ans , les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée. Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important.

Assurances

Quittances et primes	2 ans	Quittances, avis d'échéance, preuve du règlement ; courrier de résiliation et accusé de réception
Contrats d'assurance habitation et automobile	Durée du contrat + 2 ans	Le contrat doit être conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation. Les factures d'achat et de réparation des biens doivent également être conservés pendant toute la durée du contrat
Dossier "dommages corporels"	10 ans	Les papiers (factures, expertises, certificats médicaux) doivent être conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles.
Assurance sur la vie et assurance décès	Durée du contrat + 10 ans	Le bénéficiaire peut faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance vie, en apportant la preuve de son ignorance jusqu'à cette date.

Voiture

Contravention	3 ans à compter de l' infraction	
Facture (achat, réparation)	Durée de conservation du véhicule	

Banque

Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer
Prêt à la consommation	2 ans	A compter de la dernière échéance du crédit
Prêt immobilier	2 ans	A compter de la dernière échéance de l'emprunt
Relevé de compte, virement, virement, prélèvement, remise de chèque ou d'espèce, talons de chèque	5 ans	Ce délai correspond à celui de l'action civile

Attention : s'ils contiennent des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue, les talons de chèque et relevés de compte doivent être conservés plus longtemps.

Famille

Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	indéfinie	Les actes d'état civil sont valables en principe sans limitation de date. Toutefois, dans certains cas (en vue du mariage notamment), il doivent avoir été délivrés depuis moins de 3 mois ou 6 mois.	
Remboursement des cotisations d'allocations familiales	3 ans	Les caisses disposent d'un délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).	
Jugement de divorce, jugement d'adoption	indéfinie	En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal.	
Acte de reconnaissance d'un enfant	indéfinie	La mairie peut en délivrer une copie.	
Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)	indéfinie	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi,	
Livret de famille	indéfinie	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.	
Testament , succession	indéfinie		

Logement

		-
Factures d'électricité et de gaz	2 ans	
Factures d'eau	4 ou 2 ans	4 ans si la distribution de l'eau est assurée par une personne publique, 2 ans s'il s'agit d'une entreprise privée
Facture de téléphone	1 an	
Factures liées aux travaux	10 ans ou 30 ans	Dépend de la nature des travaux
Certificat de ramonage	1 an	
Attestation d'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts	2 ans au minimum	
Titre de propriété	indéfinie	Jusqu'à la revente
Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
Contrat de location	indéfinie	Pendant toute la durée de la location et les 5 années suivantes. L'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement.
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	indéfinie	Pendant toute la durée de la location.
Quittance de loyer	5 ans	

Impôts et taxes

Impôt sur le revenu	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition. Par exemple, la déclaration de revenus de 2007 est à conserver jusqu'à la fin 2010.
Impôts locaux	1 an	Les avis d'impôts locaux doivent être conservés jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due. Attention : depuis 2005, l'avis de redevance est commun avec l'avis de taxe d'habitation.
Redevance télévision	1 ans	L'avis de redevance doit être conservé jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due.
Preuve du paiement des impôts	4 ans	

Travail

Bulletin de salaire, contrat de travail, certificats de travail	indéfinie	Jusqu'à la liquidation de la retraite
Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement)	5 ans	
Allocations chômage (paiement)	2 ans	Les actions en paiement des allocation chômage se prescrivent au bout de 2 ans.
Allocations chômage (restitution)		Pôle emploi - Assédic dispose d'un délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées.
Titres de paiement de la pension de retraite	à vie	Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de reversion, s'il y a lieu.

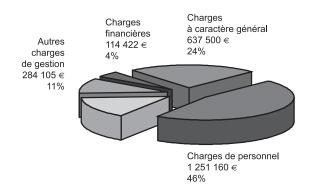
Santé

Remboursement d'assurance maladie et maternité	2 ans	Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées. (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).	
Mutuelle (carte, remboursement,)	variable	Au minimum suivant les délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement.	
Ordonnance	1 an	La délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription.	
Versement d'indemnités journalières	variable	Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite.	
Remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux au titre d'un accident du travail	indéfinie	Il est préférable de conserver indéfiniment tous les documents, en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé de la victime.	
Capital décès	2 ans	L'avis doit être conservé 2 ans à compter du jour du décès.	
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé de l'enfant	indéfinie	Pour le carnet de santé : au moins pendant la minorité de l'enfant.	
Certificats, examens médicaux, radiographies	indéfinie	Les documents doivent être conservés car ils peuvent être utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.	

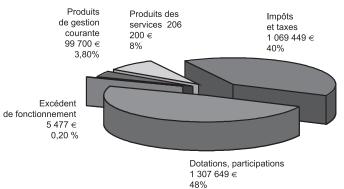
BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

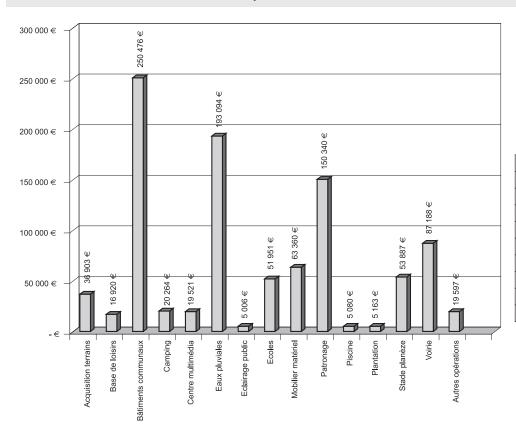
Dépenses : 2 688 475 €



Recettes : 2 688 475 €



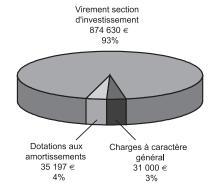
Section d'investissement - Opérations réalisées

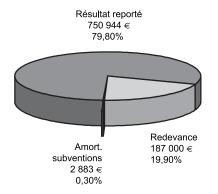


Autres opérations	19 597 €
Bibliothèque	989 €
Boulodrome	3 683 €
Cimetière	1 852 €
Crêche	1 384 €
Espace solidarité emploi	4 898 €
Halle	1 561 €
Mairie	1 151 €
Parking rue la font St Pey	1 887 €
Restaurant scolaire	2 462 €

Budget du service d'assinissement - Section de fonctionnement

Dépenses : 940 827 € Recettes : 940 827 €

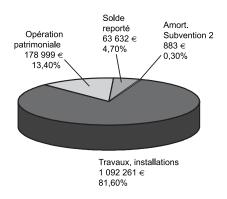


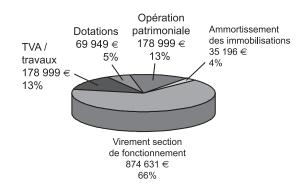


BUDGET PRINCIPAL (suite)

Budget du service d'assinissement - Section d'investissement

Dépenses : 1 337 775 €

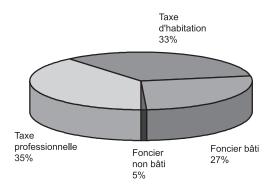




Recettes: 1 337 775 €

Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Taxe d'habitation	2 635 000	12,95%	341 233
Foncier bâti	2 142 000	13,44%	287 885
Foncier non bâti	61 800	90,00%	55 620
Taxe professionnelle	3 068 000	11,84%	363 251
TOTAL	7 906 800		1 047 989



LES REALISATIONS

DECORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, le centre du village et ses abords immédiats ont été décorés pour les fêtes de fin d'année.

Ces centaines de petites ampoules forment un ensemble décoratif, élégant, ludique et apprécié de tous. Cet ensemble multicolore donne au bourg et aux bâtiments décorés un aspect très attractif dont nos concitoyens et nos commerçants ont été sensibles.

Précisons que toutes ces ampoules sont dites "basse consommation" et consomment donc très peu d'énergie.

MAISON DE LA PRESSE

Depuis le 20 novembre 2009 un magasin "MAG-PRESSE" est ouvert à Neuvic au centre bourg.

En effet, la précédente propriétaire de ce commerce l'avait fermé le 30 juin 2009.

Il était inconcevable que nos concitoyens ne puissent plus acheter leur journal et autres magazines sur le bourg. D'autant que ce type d'activité est un élément moteur pour les autres commerces.

C'est la raison pour laquelle, le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de préempter et donc d'acquérir le bâtiment dans lequel ce commerce était exercé. Des travaux



importants de mises aux normes et d'embellissement ont été effectués. Simultanément un appel d'offre a été lancé et la candidature de Madame BARRECA a été retenue pour devenir la nouvelle "marchande de journaux". Une convention entre la Mairie et Madame BARRECA a été passée au terme de laquelle Madame BARRECA devient locataire du local commercial, la Mairie restant propriétaire de la totalité des bâtiments.

L'ouverture de ce commerce représente incontestablement un plus économique pour Neuvic et un service appréciable pour nos concitoyens.

LES REALISATIONS (suite)

Fini les prunus, vive les charmes fastigiés !

"Carpinus betulus fastigiata", tel est le nom scientifique de cette variété de charme qui a été retenue pour faire un nouvel alignement de part et d'autre de l'avenue Talleyrand Périgord.

La floraison des prunus qui commençait en général fin février nous laissera la nostalgie de ces premières fleurs annonciatrices du printemps.

Les charmes eux, nous feront apprécier leurs feuilles d'un beau "vert tendre" jusqu'à l'automne où elles deviennent jaune orangé, qui virent ensuite au marron. Il est à noter que les feuilles restent sur les rameaux jusqu'à la fin de l'hiver.

Le port pyramidal de ces arbres d'alignement soulignera la courbure de l'avenue principale pour entrer dans Neuvic et l'on retrouvera à nouveau des charmes pyramidaux au square des Cerisiers et aussi derrière les arches de la future bibliothèque dont les travaux sur la façade de l'avenue Général de Gaulle n'ont pas encore commencé.

MARBOT: le film

Pendant la campagne électorale des élections municipales de mars 2008, le projet de "garder la mémoire" du village avait été clairement annoncé.

Ainsi l'usine Marbot qui a tenu une place considérable dans l'histoire de notre cité a fait l'objet d'un travail d'enregistrement audiovisuel important mobilisant en particulier Nicolas Caminel, (agent du patrimoine municipal) sous la houlette de G. Gouraud, adjoint au Maire, ainsi que Messieurs Pierre Besse et Patrice Turquet, membres du Conseil des Sages.

Deux "productions" sont prévues ; l'une que l'on peut appeler "Marbot aujourd'hui" retrace toutes les étapes de la fabrication du fameux BM 65 et l'on peut se réjouir que ce film ait pu être réalisé à temps.

Ce film, très intéressant présenté en avant-première aux personnels de Marbot fin 2009, a suscité beaucoup d'émotion et est devenu une sorte de "testament"; on y découvre l'un des fleurons de ce que l'industrie du cuir a produit à Neuvic, grâce au savoir-faire des gens d'ici.



Un deuxième film qui pourrait s'appeler "Marbot autrefois", sera réalisé à partir des témoignages "d'anciens"; la collecte de ces informations est déjà largement commencée auprès de toutes les personnes qui ont connu la grande époque où dans les bâtiments de Théorat, Marbot était le premier employeur privé d'Aquitaine avec plus de 2000 salariés !

Ces films feront l'objet de projections publiques le moment venu

DANS LE SECTEUR DE LA POUTAQUE 105 foyers desservis par le "tout à l'égout"

A chaque fois que cela est possible, le système d'assainissement collectif est préférable à l'assainissement individuel pour des raisons économiques et écologiques.



Raisons économiques ; avec un même linéaire de tuyaux on dessert plus de foyers qui vont certes payer leur raccordement au "tout à l'égout". La taxe d'assainissement revient cependant

moins cher que l'entretien et la vidange d'un système d'assainissement individuel.

- Raisons écologiques ; il est facile de comprendre qu'une station d'épuration moderne sera plus performante qu'un système de drain qui selon l'expression consacrée envoie les effluents se perdre dans la nature.

Sur la photo, on voit d'abord qu'il a fallu utiliser un BRH (brise roche hydraulique) pour faire les tranchées dans le sol calcaire



De gauche à droite, sur la photo on distingue :

- le réseau gaz,
- le gros collecteur d'eau pluviale,
- le refoulement au réseau d'assainissement,
- le regard de collecte des eaux usées,
- la canalisation d'eau potable,
- l'électricité moyenne tension.

Par opportunité de chantier, les entreprises ayant en charge les réseaux, en ont profité pour les remplacer et les renforcer.

LES PROJETS

AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE

Les enfants fréquentant l'école maternelle sont majoritairement transportés par bus ou par voiture.

Or:

- Les bus stationnent sur la chaussée, à proximité du passage piéton, aucun espace ne leur est dédié.
- Les parents se déplaçant en voiture doivent quant à eux garer leur véhicule sur une zone très large, sans marquage.

Ils traversent alors le parking, puis la rue du Jumelage, hors des passages protégés, pour se retrouver au niveau de l'entrée de l'école.

Bien qu'aucun accident ne se soit produit, force est de constater des conflits fréquents entre véhicules légers, bus et piétons.

Deux propositions d'aménagement des lieux ont été soumises à la concertation publique en octobre dernier.

Les objectifs opérationnels de l'aménagement à retenir sont les suivants :

- Organiser le stationnement des voitures et des bus
- Organiser les déplacements de tous les types d'usagers
- Minimiser voire supprimer les croisements entre piétons et véhicules
- Eloigner le passage piéton de l'accès au parking
- Inciter les piétons à emprunter le passage piéton par un cheminement clair et sécurisé
- Améliorer la qualité esthétique de cet espace de vie.

A l'issue de la concertation, c'est la proposition n°1 qui a été choisie, à savoir :

- Les véhicules légers sont déviés vers le parking, par le biais de deux entrées distinctes, avant de franchir le passage protégé et leur sortie se fait par un troisième accès, situé à l'arrière de la zone. Il n'y aura donc pas de conflit voiture/piétons au droit du passage protégé.
- Le déplacement et le stationnement des voitures sont organisés (circulation en sens unique sur le parking)
- Le déplacement, pour les enfants et leurs parents, entre la voiture et l'école, se fait de manière sécurisée en empruntant une large zone dédiée à la circulation des piétons.

Enfin, il est à noter que c'est le bureau d'études ACTEBA à Atur qui assurera la maîtrise d'œuvre des travaux.



BIBLIOTHEQUE

Annoncé dans les précédents bulletins, ce projet d'aménagement de la future bibliothèque a démarré sur le terrain depuis septembre 2009.

Le bâtiment entièrement rénové sera livré fin septembre 2010 et il faudra compter environ 2 mois pour la mise en place du mobilier, des livres, de l'informatique et pour donner le temps au personnel de prendre ses marques dans un milieu inconnu.

Cet aménagement tient compte de critères environnementaux, des économies d'énergie, de l'utilisation de matériaux isolants naturels, de menuiseries en bois, de chauffage par géothermie (forages profonds), toute une panoplie de techniques permettant d'approcher le classement HQE (Haute qualité environnementale) du bâtiment.

Dans le même souci de protection environnementale l'architecte a tenu compte des souhaits de la municipalité en conservant les façades originales et en faisant réapparaître les arcades des portes latérales partiellement détruites ou masquées par des travaux précédents.

L'intérieur fait l'objet d'une refonte totale adaptée aux exigences de sa nouvelle destination : le rez de chaussée étant consacré à la réception du public et la partie premier étage aux bureaux, salle de réunion et archives.

Cette réalisation répond aux normes permettant de recevoir tous les publics (handicapés, mal voyants) et va apporter aux utilisateurs et au personnel un cadre de vie et un confort de travail qu'ils apprécieront certainement. Compte tenu de l'outil de travail mis en œuvre il ne serait pas surprenant de voir la fréquentation augmenter.

Cet équipement très important représente un investissement de près d'un million d'euros mais outre sa vocation culturelle les travaux ont permis de sauvegarder un bâtiment du patrimoine communal.

LES PROJETS (suite)

Modification dans les accès au stade

La plaine des sports de Planèze s'est enrichie de nouveaux équipements ces derniers temps. Il y a en particulier un nouveau terrain de sport dit "Pascal Sour" pour son option "rugby" et il sera bientôt inauguré pour son option "football" par M. Gérard Houiller lui-même. Il y a eu aussi le tennis couvert qui a pris une grande partie du parking existant, bref il était temps de repenser les circulations et stationnements dans leur ensemble.

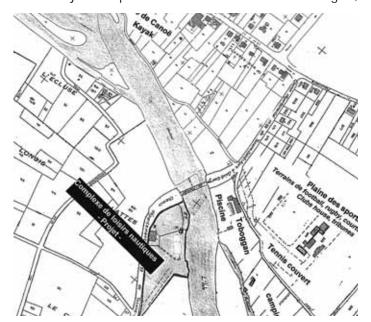
Une première esquisse a été faite ; l'arrivée au stade se ferait cent mètres après le pont contrairement à aujourd'hui. Les stationnements seraient donc proches des terrains pour le foot et le rugby et resteront au lieu habituel pour le tennis. Le parking de la piscine sera maintenu là où il est et on préservera de l'espace pour le futur. En effet, si la piscine et ses toboggans doivent s'enrichir de nouvelles attractions aquatiques, elles seront les bienvenues si la planète se réchauffe, ce qui n'était pas perceptible en ce début janvier 2010 !

BASE DE LOISIRS

Notre bon vieux "camping" côté bourg, aménagé dans les années 60, par une poignée de commerçants et artisans neuvicois, a cessé d'accueillir des campeurs depuis quelques années, l'activité ayant été transférée côté rive droite.

Il était dommage de ne pas profiter de ce merveilleux endroit, ombragé, près du bourg. Aussi la municipalité a décidé d'y faire des aménagements complémentaires à ceux de la rive droite.

Les activités mises en place autour de la piscine concernant plus les adolescents et les adultes, il a été décidé de privilégier le calme et la tranquillité en proposant des aménagements adaptés, jeux calmes non bruyants et des espaces naturels en pelouse et aire de pique nique. Parmi les jeux on peut retenir l'installation d'un mini golf,



d'une tyrolienne, d'un bowling, de trampoline, tous adaptés pour les très jeunes enfants et afin de faciliter la garde et la sécurité une clôture protègera l'ensemble des installations.

Malgré quelques soucis techniques rencontrés en bordure de la route départementale ayant perturbé le démarrage du chantier, l'ouverture de ces installations est toujours prévue pour la saison 2010.

Autour de cet espace clos et aménagé pour les jeux, en périphérie des travaux complètent cet équipement. Afin d'assurer la sécurité et la continuité d'un accès piéton du bourg jusqu'à la piscine un cheminement est prévu à la place du talus existant. Côté château le parking et l'espace jeux de boules vont être améliorés, le long de la rivière le ponton recevra un revêtement et une barrière de sécurité, la base des bateaux électriques est maintenue.

C'est donc un réaménagement complet, avec naturellement des plantations d'arbres et végétaux, qui va faire revivre cet espace cher aux Neuvicois.

VOIE NOUVELLE DE CONTOURNEMENT NORD-OUEST DU CENTRE BOURG

Le centre bourg est un carrefour obligé pour la circulation lourde et cela engendre un certain nombre de désagréments pour la vie locale (piétons, cyclistes, véhicules légers ...), des situations de conflits et une certaine insécurité.

C'est la raison pour laquelle, une nouvelle voie de contournement située entre le carrefour d'accès au château et le débouché de l'avenue de Planèze a été étudiée.

Les travaux de cette voie, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, ont démarré en novembre 2009.

La plate-forme (chaussée et accotements) sera calibrée à 10 ml, l'emprise (plate-forme avec fossés inclus) étant variable suivant la topographie du terrain et plus conséquente à l'approche du débouché de l'avenue de Planèze afin de faciliter la giration des poids lourds.

Un carrefour sera aménagé pour assurer le raccordement avec la rue du Majoral Fournier.

Les aménagements paysagers seront réalisés par la commune.

L'achèvement du chantier et la mise en service de cette infrastructure sont prévus pour septembre 2010. Cette voirie d'évitement du bourg appelée à être transférée dans le Domaine Public Départemental, libérera le contrebas de la halle du trafic lourd et permettra ensuite d'aménager cet espace ainsi que la place du Chapdal.

BIENVENUE A NEUVIC ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Artisans et commerçants

Mme Claude BARRECA 17 Place Eugène Le Roy Magasin de presse Tél: 05 53 82 03 84



M. Michel TURBE AUTO ECOLE MICHEL 1 Rue du Majoral Fournier Mobile: 06 13 24 44 69 Tél: 05 53 82 93 23



M. Yann CASTELO Garage 3 avenue de la Gare Tél: 05 53 81 38 77 yann.castelo@orange.fr



Dr Noëlla WAISMAN-VIGUIER Dr Pierre-Alexandre VIGUIER Chirurgiens Dentistes 3 Place Eugène Le Roy Tél: 05 53 81 94 47



M^{lle} Angélique TRONCHE Toilettage pour chiens 36 bis Avenue de Bordeaux Tél: 05 53 82 32 68 Mobile: 06 74 71 70 01



Mme Marie-Jeanne PALACIO Directrice Crédit Agricole Place de l'Eglise



M^{me} Valérie JASMAIN Chef de cuisine au restaurant des enfants



Distinctions honorifiques

Mme Isabelle BLANCHARD Psychanalyste 1 route des Meuniers Tél 06 77 95 35 37



BAILLOU Romain



"les Jeandilloux" Meilleur apprenti médaille d'argent échelon départemental et régional maintenance des systèmes mécaniques automatisés

M. LECŒUR Directeur INTER MARCHE Théorat Tél: 05 53 82 80 61



Médaille de la Famille Française

Echelon Bronze à Madame Henriette BAILLOU, résidence de la Chènevière – Neuvic

Echelon Argent à Madame Jeannine THOMAS, Villeverneix - Neuvic

M^{IIe} Elsa SIMMONET Place de l'Eglise Toilettage chiens et chats Tél: 05 53 82 16 44



SERVICE SOCIAL & EMPLOI

Vos interlocutrices

Fabienne CASSÉ

Conseillère ESF

Responsable de l'Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET

Conseillère emploi, formation, insertion

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI

Z.A. de théorat - 24190 NEUVIC

Tél.: 05 53 80 86 86 - Fax 05 53 80 86 87

E-mail: sse.neuvic@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30 Mercredi : Fermeture hebdomadaire

Service Social

Gestion du budget familial

Information et conseil sur les démarches de la vie quotidienne

Service Emploi

AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Accompagnement à la recherche d'emploi

- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

L'accès aux offres d'emploi

- Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires.

Formation

- Affichage des offres de formation
- · Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Démarches administratives

- Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
- Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
- Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

AIDE AUX ENTREPRISES

Accompagnement et soutien à l'embauche

- Information et documentation sur les mesures pour l'emploi
- Diffusion des besoins en personnel auprès du service emploi et de Pôle Emploi
- Recherche de candidats et présélection des candidatures

Les permanences

Gérard GOURAUD	Elu municipal Ancien conseiller ASSEDIC	Tous les mardis de 9h30 à 11h30	Sur rendez-vous 05 53 80 86 86
ANPAA Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	Alcool	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi du mois de 9h à 12h	Sur rendez-vous 05 53 07 66 82
Organismes de formation	Emploi	En suivis individualisés sur des prestations de Pôle Emploi	0 811 55 01 00
CRAMA	Social	3 ^{ème} lundi du mois de 9h à 12h	Sur Rendez-vous 0 821 10 33 33

Bilan de l'activité au 31/12/2009

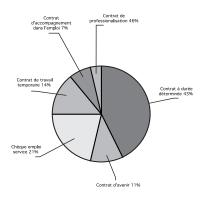
LE PUBLIC

Après une forte augmentation du nombre de nouveaux inscrits en 2008, leur nombre s'est stabilisé en 2009. En effet, 63 personnes sont venues solliciter de l'aide pour retrouver un emploi (contre 101 en 2008).

Le motif d'inscription le plus souvent invoqué est un licenciement économique ou la fin d'une mission d'intérim.

Le public inscrit et accompagné est toujours composé majoritairement de femmes, avec cependant une tendance à la hausse du public masculin.

Désignation / Années	2007	2008	2009
Hommes	28 %	30 %	38 %
Femmes	72 %	70 %	62 %



LES SOLUTIONS D'EMPLOI OU DE FORMATION

Cette année, le service emploi a été sollicité par ses partenaires employeurs pour 43 offres d'emploi. Cela a permis à 28 personnes de décrocher un contrat de travail.

Le marché local de l'emploi reste tout de même marqué par un important taux de recrutement en contrat à durée déterminé et par le développement des services à la personne.

Nos actions en 2009

LES ATELIERS POUR L'EMPLOI

Cette année encore, les ateliers pour l'emploi ont rencontré un vif succès. Neuf sessions ont été proposées sur les thèmes suivants :

- 1) Initiation informatique
- 2) Les jeudis de l'AFPA
- 3) Les formations dans le domaine social
- 4) Simulation d'entretien d'embauche
- 5) Le nouveau Pôle Emploi : quelle organisation ?
- 6) L'auto-entreprise
- 7) Le travail à temps partagé
- 8) L'industrie artisanale (visite de l'entreprise Chanteracoise)
- 9) Les métiers de l'environnement (visite du SMD3)

En moyenne, 12 personnes ont participé à chaque atelier. Chacune d'entre elle a pu rencontrer des chefs d'entreprises, des centres de formation et déposer des candidatures.

Ces ateliers ont lieu une fois par mois (sauf période estivale) dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi et sont réalisés en collaboration avec l'ASCSN.

Toute personne intéressée pour assister à l'un de ces ateliers doit s'inscrire auprès du Service Emploi de la mairie au 05 53 80 86 86.

Visite du Syndicat Mixte Départemental de traitement des déchets (SMD3)





LE CARREFOUR DE L'ORIENTATION ET DE LA DECOUVERTE DES METIERS

La découverte des métiers est toujours pour les jeunes élèves une étape décisive dans leurs futurs choix d'orientation. Cette année, le service emploi de la mairie, en partenariat avec l'éducation nationale, la mission locale, le pôle emploi et le réseau information jeunesse de Neuvic, a organisé un carrefour de l'orientation regroupant de nombreux établissements scolaires du secondaire, des centres de formation et surtout des chefs d'entreprises, venus rencontrer les nombreux élèves présents afin de leur parler de leurs métiers et de leurs parcours.

Ce ne sont pas moins de 561 élèves venus des collèges de Neuvic, Saint Astier, Ribérac, Saint Aulaye, Mussidan, Tocane et Montpon, qui ont déambulé à travers les stands à la recherche d'informations précieuses pour leur avenir.

Plusieurs jeunes adultes, inscrits à la mission locale, ont aussi profité de l'occasion pour rechercher des formations ou déposer leur curriculum vitae.



ATELIERS VIE QUOTIDIENNE

Depuis 2007, un groupe d'hommes et de femmes de Neuvic se retrouvent une fois par mois pour des rencontres sur différents thèmes. Ces ateliers sont organisés par des travailleurs sociaux du territoire (conseillère en économie sociale et familiale de la mairie de Neuvic et assistantes sociales de la Mutualité Sociale

Agricole et du Conseil Général).

En 2009 un stage sur l'équilibre alimentaire a été proposé. Il a été animé par Catherine AYRUDARE, diététicienne, qui a présenté la variété alimentaire, l'équilibre des repas adapté aux besoins de chacun.... Des ateliers sur le goût et les odeurs ont permis d'échanger sur les points abordés lors du stage.

Stage "comment concilier santé et plaisir sans trop dépenser"

CENTRE MULTIMEDIA

6 rue des frères Pouget

Renseignements: 05 53 80 09 88 Réservations spectacles: 05 53 80 12 34

Fax: 05 53 80 12 01

E-mail: multimedia@mairie-neuvic.fr

Ouverture au public

- Mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h
- Mercredi et jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h

La salle informatique

L'équipement

Les 12 postes informatiques sont désormais équipés du système d'exploitation Windows vista pour répondre à la demande des usagers.

En effet, de plus en plus de personnes achètent un ordinateur familial équipé du système Vista, et viennent ensuite suivre des cours d'initiation pour apprendre à l'utiliser.

Quelques chiffres

Les animations proposées par Olivier DEFFARGES attirent une nouvelle génération de personnes les "cyber seniors". Ces personnes de 60 à 80 ans sont très intéressées par la découverte des nouvelles technologies.

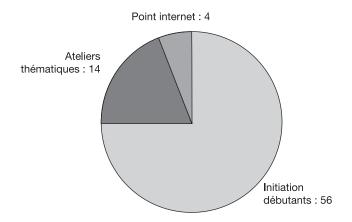
Ces retraités sont de plus en plus nombreux à s'équiper d'un ordinateur et à utiliser Internet. La messagerie électronique leur permet de tisser des liens avec famille et amis, la navigation sur le web de préparer voyage, recettes,.... Pour répondre à ces besoins, des cours d'initiation débutant sont programmés tous les mois. De plus, parmi les ateliers thématiques proposés, l'initiation Internet rencontre un grand succès.

Répartition des abonnés par âge

Nombre d'abonnés 40 38 35 30 25 20 18 10 10 5 10 5 0 à 20 ans 20 à 40 ans 40 à 50 ans 50 à 60 ans 60 à 80 ans plus de 80 ans

CENTRE MULTIMEDIA (suite)

Répartition des abonnés par activités



Quelles sont ces animations?

Initiation débutant

Cette initiation sert à découvrir les premières bases informatiques.

- découverte du matériel, apprentissage du clavier.
- découverte de la souris, dessin sur ordinateur.
- dossier et fichier quelles différences ? A quoi ça sert ?
- découverte du traitement de texte.
- découverte de l'Internet.
- retour sur les séances précédentes et bilan de l'animation.

Ateliers thématiques :

Les ateliers thématiques permettent aux usagers de s'initier plus concrètement à un logiciel.

Les thèmes sont variés et les ateliers sont reconduits régulièrement tout au long de l'année.

Le point Internet :

Il est ouvert aux personnes autonomes en informatique, souhaitant faire des recherches sur Internet, consulter leur courrier électronique, taper un rapport de stage, un CV,... Le point d'accès Internet est disponible tout au long de l'année.

- mardi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h.
- mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h.
- tous les après midi de 14h à 17h pendant les vacances scolaires



Tableau des animations 2010

Dates	Animations proposées
11 janvier au 29 janvier	Internet / initiation débutant
01 février au 19 février	Retouche photo / initiation débutant
22 février au 05 mars	Point Internet (tous les jours)
08 mars au 26 mars	Traitement de texte / initiation débutant
29 mars au 16 avril	Film / initiation débutant
19 avril au 30 avril	Point Internet (tous les jours)
03 mai au 04 juin	Point Internet (mardi et mercredi)
7 juin au 25 juin	Tableur / initiation débutant

La salle de spectacle

Comme chaque année, le centre multimédia a proposé deux divertissements par mois : un spectacle sur grand écran de la société Cielécran et un spectacle vivant.

Parmi les retransmissions, certains spectacles sont toujours très attendus et appréciés : André RIEU, les chansonniers du théâtre des Deux Anes et Age tendre et tête de bois.



La séance de cinéma de plein air diffusée cet été a accueilli plus de 210 personnes. Avant la projection du film d'animation "Là Haut", un concert du festival MNOP (musiques Nouvelle

Orléans Périgueux) a été proposé.

Dans un autre style, le centre multimédia a continué son voyage autour du monde en proposant un repas spectacle polynésien. Après une escale en Andalousie en 2007 et un passage en Russie en 2008,



cette soirée a attiré de nombreux globe-trotters qui ont découvert le folklore de Tahiti et des îles du Pacifique.

La saison culturelle 2009 a aussi été riche de spectacles de toute nature. Voici un petit aperçu de la programmation.

CENTRE MULTIMEDIA (suite)



Atelier cirque avec les élèves de maternelle





Mémoire de demain



Mémoire de demain



Une vie sur mesure

Quels spectacles en 2010 ? Programme du 1^{er} trimestre 2010

Vendredi 15 janvier - 20h30	Plus si affinités	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Samedi 23 janvier - 20h30	Molière et les femmes	Théâtre amateur Spectacle vivant
Samedi 30 janvier - 20h30	DVD Rugby USN Rugby 90ans d'histoire	Documentaire sportif
Samedi 13 février - 17h30	Rugby : France - Irlande	Diffusion sur grand écran
Vendredi 19 février - 20h30	Le chanteur de Mexico	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Samedi 20 février - 15h00	La petite histoire de la forêt	Conte musical - Spectacle vivant Jeune Public
Vendredi 26 février - 21h00	Rugby: Pays de Galles - France	Diffusion sur grand écran
Samedi 13 mars - 20h30	Spectacle musical - Enji	Concert Spectacle vivant
Vendredi 19 mars - 20h30	Age tendre et tête de bois	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Samedi 20 mars - 19h45	Rugby : France - Angleterre	Diffusion sur grand écran
Samedi 27 mars - 20h30	Spectacle de cirque "UN" d'Ezec Le Floc'h	Cirque Spectacle vivant

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Rue du jumelage (en face de l'école maternelle)

Tél.: 05 53 81 66 27

E-mail: neuvic.bibliotheque@wanadoo.fr

Catalogue départemental : www.bibliotheque-dordogne.net

Avec l'ouverture du samedi matin, la bibliothèque a vu le nombre de visiteurs augmenter de façon significative en passant de 6500 en 2008 à près de 8000 en 2009. Le nombre de documents prêtés a augmenté également en passant de 10 000 à 13 000. Il semble que l'augmentation des horaires d'ouverture ait été bien appréciée par les usagers de la bibliothèque.

Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque aux horaires suivants :

Samedi: 9h00 - 12h00

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous

Cette année la bibliothèque a participé au festival de La Vallée en proposant une exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt sur le thème du temps au centre Multimédia.

En raison de la préparation des collections proposées dans la nouvelle bibliothèque, les animations ponctuelles ont été restreintes, seules les animations régulières comme les interventions à la crèche, avec les assistantes maternelles ou bien à la maison de retraite sont maintenues. Le prêt de livres aux écoles est également maintenu.

INSCRIPTION: 7,00 € par famille et par an. Gratuit pour les retraités, les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

Modalités d'inscription :

- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription



Nous acceptons toujours les dons de livres, une sélection pourra toutefois être effectuée par les bibliothécaires. Pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer il est toujours possible de demander qu'un choix de livres soit proposé à domicile en téléphonant à la bibliothèque au 05 53 81 66 27.

LES PITCHOUNS DE LA CRECHE

En ce début d'année 2010, l'effectif de la crèche est de 32 enfants de la communauté de communes.

Pendant cette année 2009, ils ont pu profiter des fêtes en commençant par le carnaval avec le centre des loisirs des petits, ainsi que de la récolte des œufs de Pâques avec leurs copains du Relais des Assistantes Maternelles.



Ils ont pique-niqué dans le parc de la crèche avec également les enfants des assistantes maternelles mais aussi avec leurs parents au mois d'aout lors de la réouverture de la crèche.

Ils ont découvert cet automne, les couleurs changeantes des arbres dans le parc du Château où ils ont pu déguster, après leur périple, un chocolat chaud et de la brioche spécialement préparée pour eux par les jeunes du Château. Ils ont géré les déguisements avec l'équipe de l'ASPI de Vergt avec qui nous avons travaillé et qui nous ont confectionné de superbes costumes de clowns et de cirque qui ont par la suite servi à l'exposition sur le cirque de la

bibliothèque et qui ultérieurement iront dans une malle de costumes pour la crèche à la plus grande joie des enfants. Ils ont travaillé aussi sur le projet d'une affiche pour un concours sur le



même thème : nous sommes arrivés troisième.

Une deuxième affiche réalisée pour la journée nationale de l'allaitement maternel en collaboration avec la PMI et l'association "sous le chêne" de Mussidan, a servi pour la plaquette de présentation de celle-ci.



Ils ont assisté au spectacle organisé en juin par une classe du lycée St Joseph de Périgueux au centre multi-média ainsi que le spectacle présenté à l'école maternelle, et à l'animation sur le cirque également avec les élèves de l'école maternelle.

LES PITCHOUNS DE LA CRECHE (suite)

D'autre part, afin de pouvoir satisfaire un maximum de parents, il serait bien de prendre rendez-vous le plus tôt possible pour les inscriptions avec la directrice.

La Feuille de chou des Pitchouns poursuit son bout de chemin et nous en sommes déjà au 5^{ème} numéro.

Cathy vient toujours animer les ateliers bébés lecteurs, nous attendons une réponse de la municipalité de St Léon pour remettre en place les interventions de la ludothèque.

Nous tenons à remercier les bénévoles du conseil d'administration qui se dévouent pour les enfants ainsi que les parents qui donnent de leur temps pour améliorer le quotidien de tous les enfants en nous accompagnant

(lors de sorties, de dons de matériels, d'aides lors de négociations d'achats).

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2010.



Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre :

Tél: 05 53 81 51 07

E-mail: pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

10 Avenue Talleyrand Périgord

24190 Neuvic-sur-l'Isle - Tél : 05 53 80 20 42

Le centre de loisirs maternel sans hébergement est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de classe maternelle les mercredis, certaines vacances scolaire et en péri scolaire.

Il est situé à l'entrée de Neuvic à côté du château et du centre ville ce qui permet aux enfants de profiter fréquemment des structures municipales.

Le centre accueille les enfants scolarisés qui bénéficient ainsi, dans cet environnement, d'une expérience sociale différente de celle de l'école. L'équipe d'animation se donne pour principaux buts :

- De connaître l'enfant et sa famille
- De favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs
- De soutenir le développement de la socialisation
- D'aider à la découverte des potentialités de l'enfant

Les temps d'accueil périscolaire

Matin de 7h à 8h35

Le matin, c'est la séparation d'avec les parents et la rencontre avec un nouveau lieu de vie ; l'accueil est effectué par 2 animatrices. Elles feront de ce temps un moment spécifique favorisant les relais entre la famille et l'équipe d'animation.

A 8h30 les enfants prennent le car scolaire encadrés par les animatrices pour aller à l'école maternelle.

Les animatrices surveillent les enfants dans la cour jusqu' à 8h35 heure à laquelle les maitresses prennent le relais.

Soir de 16h30 à 18h30

Les enfants sont pris en charge dés 16h30 à l'école maternelle par les animatrices du centre de loisirs et ramenés au centre où un goûter leur sera servi. Afin de respecter le rythme de vie de l'enfant, ce temps est laissé libre, à cet effet plusieurs ateliers sont mis en place : jeux de société, dessins, jeux de construction, modelage, musique, bibliothèque.

Les mercredis et vacances

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement.

L'équipe d'animation a la volonté de respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

Les temps de vie quotidienne

Le goûter du matin

Dés 7h00 quelques biscuits et boissons sont mis à disposition des enfants en accès libre jusqu'à 9h00. Ainsi les enfants qui en ressentent le besoin pourront se servir une petite collation complémentaire au petit déjeuner pris à la maison. L'équipe d'animation sera présente pour veiller au bon déroulement de ce temps.

Le déjeuner

Le déjeuner est servi dans le restaurant scolaire se trouvant en annexe au centre de loisirs. Le repas débute à 11h30

La sieste

Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans une salle spécifique, dans le calme et dans la pénombre. L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou à de la musique douce. Après un temps de repos, l'enfant qui le souhaite pourra se lever et regagner les salles d'activités, ainsi les enfants ayant besoin de plus de repos pourront rester dormir aussi longtemps qu'ils le désirent.

Le goûter de l'après midi

A partir de 15h45 les enfants qui le souhaitent sont invités à goûter.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE (suite)









Les temps d'activités

L'enfant aura le choix de faire une des activités proposées ou de jouer dans un espace de jeux libres. Ainsi, l'équipe d'animation offre à l'enfant la possibilité d'être acteur de ses temps de loisirs.

Toute la journée, plusieurs activités sont proposées aux enfants et les espaces de jeux libres restent à leur disposition. L'enfant pourra vaquer librement d'un espace à l'autre lorsqu'il le désirera. L'équipe d'animation modulera les temps d'activités selon l'attention et l'intérêt porté par les enfants. A tout moment il pourra donc abandonner l'activité en cours sans pour autant la finir.

Par l'accueil privilégié de l'enfant et de sa famille et l'adaptation des rythmes, l'équipe d'animation a le souci d'être attentive à chacun et au groupe qui évoluera dans un climat de confiance et profitera d'autant plus des temps de loisirs qui leur sont proposés.

Inscriptions

La directrice du centre de loisirs se tient à votre disposition les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à partir de 17h00.

Liste des documents à fournir :

- Attestation de la caisse d'assurance maladie
- · Attestation assurance scolaire ou autre
- Vaccins (carnet de santé)
- Passeport loisirs vacances de l'année en cours

Les enfants et tout le personnel du centre de loisirs vous souhaitent une bonne et heureuse année

Monique Veyssiere Directrice



CENTRE DE LOISIRS CASTORS JUNIORS

Rue du Jumelage Tél. : 05 53 81 56 09

Email: clshlescastorsjuniors@orange.fr

Site web: www.mairieneuvic.fr

Habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, l'Accueil de Loisirs sans Hébergement "Les Castors Juniors" reçoit les enfants de 6 à 12 ans.

Les jeunes qui fréquentent le collège et qui ont atteint leur douzième année dans l'année scolaire en cours (du 03/09/09 jusqu'au 31/08/2010), pourront encore bénéficier des services du Centre jusqu'à expiration de celle-ci.

Les activités proposées aux enfants sont mises en place par l'équipe d'animation. Elles répondent aux objectifs pédagogiques et aux intentions éducatives de l'organisateur (Mairie).

Le Centre est fermé tous les ans le vendredi de l'ascension, la première quinzaine d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'An.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

PERI-SCOLAIRE: (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Accueil du matin : 6h50 à 8h35Accueil du soir : 16h30 à 18h30

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES:

Accueil sur la journée à partir de: 6h50 jusqu'à 18h30 (modulable). Possibilité d'accueillir les enfants à la demijournée avec ou sans repas ou à la journée.

FACTURATION

Une facture mensuelle est adressée chaque fin de mois. Le règlement doit être effectué par chèque de préférence (à l'ordre du Trésor Public), il doit être remis à la directrice ou expédié.

SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE 2009

SORTIES "CINÉMA"

- En février : à Saint-Astier pour la diffusion du dessin animé "Volt star malgré lui".
- En octobre : à Mussidan pour "L'Age de glace 3". Pendant les vacances d'hiver: une sortie à "La Patinoire Itinérante" à Bergerac a été organisée, afin d'initier les enfants à un sport de glisse.
- En avril : sortie au Centre Équestre "La Cavale" à Plaisance. Pour la plupart des enfants, c'était leur première rencontre avec un cheval.

Très bien accueillis, ils ont pu faire une visite du centre équestre et toiletter un cheval avant de pouvoir monter dans un manège, encadrés par des moniteurs diplômés.

- En juillet : un mini camp à la Rochelle pour les plus grands : escapade dans la Ville de la Rochelle, visite de l'Aquarium, sortie à "Palmilud" parc aquatique et de loisirs et pour finir découverte de l'Île de Ré avec la visite du Phare des Baleines et de la Ville de St Martin de Ré.
- Pour clôturer l'année : l'incontournable sortie de Noël, Cafétéria Flunch à Marsac et Cinéma à Saint-Astier pour la projection du film d'animation "Arthur et la vengeance de Malthazard"

Au retour, les enfants ont eu droit au goûter amélioré et cadeaux offerts par le Père Noël.

ANIMATIONS PARTICULIÈRES

(avec des partenaires locaux et fédératifs...)

SORTIES "BIBLIOTHÉQUE" et "CENTRE MULTIMÈDIA" Une fois par mois, les sorties bibliothèque sont animées par Cathy Macarie ou Nicolas Caminel dans un but éducatif et ludique afin de faire découvrir les joies de la lecture aux enfants. L'emprunt et l'échange de livres permettent de varier les supports de lecture, ce qui est pour eux très intéressant

Pendant les vacances scolaires, les animations au Centre Multimédia sont encadrées par Olivier Deffarges : apprendre et comprendre l'utilisation d'Internet par le biais de jeux. (ex : Rallye Internet...)

Pour Carnaval, les enfants ont pu participer à un grand jeu de connaissances sur le thème "Les contes", préparé par le Comité des Fêtes avec l'aimable complicité des commerçants. Ce jeu fut récompensé par une remise de cadeaux le mercredi 18 mars 2009, après le jugement de Pétassou. Ce dernier réalisé par les enfants du Centre représentant une sorcière. Cette journée fut clôturée par un goûter suivi d'un bal masqué.

Des rencontres avec les enfants de "l'IME" (Institut Médico Éducatif) ont été organisées tout au long de l'année au sein des deux structures dans le but d'une intégration collective : grand jeu de l'oie dans le parc botanique, rencontre sportive (foot), visite des locaux de vie de l'Institut Médico Éducatif et visite du château.

A l'occasion de l'Année Mondiale de l'Astronomie 2009, une animation sur la journée intitulée "Constellations & Galaxies" a été organisée dans nos murs et encadrée par Michel Favret (animateur diplômé d'état). Après une rapide présentation, tout le monde s'est immergé dans le planétarium mobile (dôme gonflable) pour découvrir "Le nouveau ciel de Galilée".

Dans l'après-midi, deux ateliers créatifs ont été proposés, le premier consistant à créer une maquette sur les fuseaux et le système solaire, et un autre sur les cratères d'impact. De quoi inciter les enfants à lever la tête pour redécouvrir les étoiles...

CENTRE DE LOISIRS CASTORS JUNIORS (suite)

Cette année, Le Festival la Vallée nous a amené dans le passé, le présent et le futur.

"Et si, en 2009... on prenait le temps?"

Pour cette aventure, les enfants ont fabriqué 4 réveils géants représentant les fuseaux horaires (Paris, Tokyo, Moscou et New-York).

Ils ont servi pour la décoration du Centre Multimédia tout en illustrant "Le Temps" lors de la soirée du vendredi 29 mai à Neuvic.

De plus, une journée "Centres de Loisirs" à Saint-Astier a été planifiée durant laquelle les enfants ont pu prendre part à un atelier de construction (Kapla), à des jeux collectifs (ex : à la recherche du temps, découverte du Speed Ball, "ce dernier a occasionné un tel enthousiasme que le Centre a fait l'achat de deux Speed Ball"), à un jeu de piste avec la collaboration des commerçants et également ils ont été spectateurs du film "Histoire de l'horloge magique"

Dans le cadre du projet estival "Anim' sport été", la Direction des Sports du Conseil Général a orchestré des activités sportives : Judo, Escrime, Gymnastique, Hockey, Golf, Tir à la Sarbacane, Découverte du Handisport.

Une journée d'animation sur la Base de Loisirs de Rouffiac à Angoisse a été mise sur pied par "L'équipe du Festival les Guitares Vertes". Plusieurs Centres de Loisirs étaient sur le site, pour participer à une course d'orientation, écouter des contes celtiques au détour d'un chemin et enfin pour rafraîchir l'après midi une baignade surveillée a finalisé cette belle journée.

Des sorties à la "Piscine Municipale de Neuvic" où baignade et toboggan aquatique, ont agrémenté les vacances de cet été.

Défilé costumé dans les rues de Neuvic, et visite chez les commerçants qui nous ont accueillis avec des bonbons, pour le plus grand plaisir des enfants, à l'occasion "d'Halloween" le 30 octobre

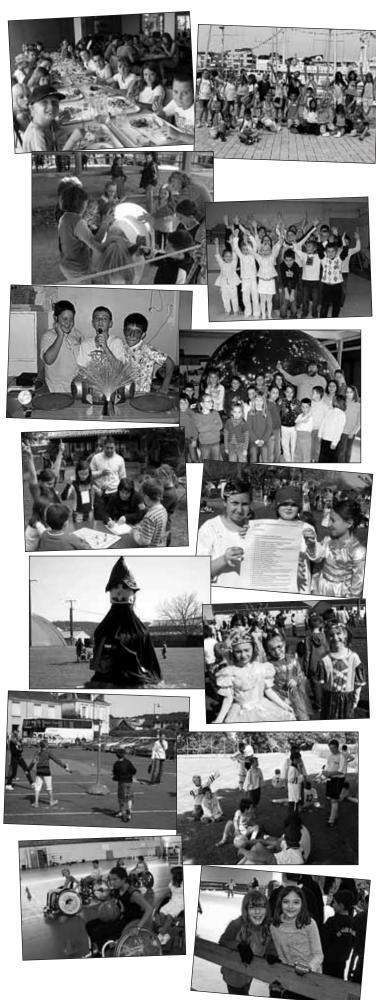
Pour l'année prochaine, d'autres projets sont à l'étude tout en continuant les animations des traditionnelles fêtes...

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Mairie de Neuvic sur l'Isle rubrique "Enfance & Jeunesse" : vous pouvez également nous contacter par téléphone en laissant vos coordonnées sur la messagerie afin que l'on puisse vous rappeler ! ou par mail

Les enfants ainsi que tout le personnel de l'accueil de loisirs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

Marie-Christine Faucher, Directrice

QUELQUES MOMENTS DE VIE EN IMAGES...



POINT INFORMATION JEUNESSE

NEUVIC ANIM' - POINT INFORMATION JEUNESSE Hôtel des Entreprises - 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE

Tél./Fax: 05 53 80 54 10

Mail: neuvic.animations@wanadoo.fr



Le POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J.)

Le P.I.J. est un service gratuit et anonyme ouvert à tous. On y trouve de la documentation sur la scolarité, la formation, la vie lycéenne et étudiante en Aquitaine.

Le P.I.J. informe sur l'alcool, la drogue, les maladies sexuellement transmissibles. L'enfance maltraitée et tous autres "risques sociaux".

Vous pouvez consulter les annonces sur les formations, emplois saisonniers, les renseignements sur la vie associative (annonces de lotos, brocantes, concerts, expositions, etc. ...)

Des journées à thèmes sont proposées, comme information/débat sur l'alcool et la toxicomanie, la prévention routière, le sida, ...

LE LOCAL JEUNES

Accueille les jeunes qui souhaitent se rencontrer. Le local est équipé d'un téléviseur, lecteur vidéo, différents jeux de société, 1 baby-foot,....

LE SERVICE ANIMATIONS

Fonctionne le mercredi, certains samedis et pendant les vacances scolaires.

Les projets sont réalisés à partir des demandes des jeunes. Ces dernières années différentes sorties ou séjours en centre de vacances ont été réalisés, comme : Futuroscope, patinoire, bowling, Disneyland, stages de sports, ateliers musicaux, camps itinérants à la montagne et à la mer, séjours humanitaires en Roumanie, en Ukraine.

La responsable, Sylvie YON, aide et conseille sur l'élaboration de projets individuels ou collectifs, encadre et dirige les séjours de jeunes.

En février et à la toussaint, les Educateurs sportifs du Bureau des Sports du Conseil Général de la Dordogne ont permis à nos jeunes de pratiquer des activités physiques, comme le tir à l'arc, le base ball, le hockey sur gazon, rugby, bad, course d'orientation.

En Avril, l'association Virus, avec la participation de Ludo, est revenue pour apprendre aux jeunes à fabriquer des instruments de musique avec du matériel de récupération.

Le printemps nous a fait balader à Paris, de la Tour Eiffel au parc de Disneyland en passant par l'Assemblée Nationale pour le plus grand bonheur de tous.

En été, c'est un camp itinérant au Portugal où la première semaine a été consacrée en partie à la découverte de Lisbonne et ses différents quartiers en passant par les Musées, la Tour de Beleym jusqu'à la réception du 14 juillet à l'ambassade de France, la deuxième partie s'est passée au bord de la mer.

Prévisionnel 2010

- En février : 24 jeunes doivent aller au Futuroscope
- En avril : activités sportives et sorties à définir en réunion
- En juillet : séjour itinérant (destination non fixée à ce jour)



L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES DE NEUVIC

Durant cette année 2009, de nombreuses animations ont été proposées aux résidents : gymnastique douce, atelier mémoire, activités manuelles, mais aussi un aprèsmidi crêpes, du tir à l'arc, le pèlerinage à Capelou et autres bons moments... que je vous invite à retracer ensemble.

Quelques temps forts de l'année 2009,

"La Vallée prend son temps"



Le vendredi 29 mai, une trentaine de nos résidents étaient présents au Festival de la Vallée. Contents d'avoir participé à leur manière à cette fête puisqu'ils ont eux mêmes réalisé la décoration qui agrémentait leur coin repas.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Barbecue avec les familles

Une fois de plus, nous nous sommes réjouis de partager un délicieux repas en plein air : un moment convivial et festif pour fêter l'arrivée de l'été.

Un grand coup de chapeau à tout le personnel ainsi qu'aux familles qui ont répondu présentes à notre invitation.



Les Jardins de l'au delà à Brantôme

Une journée délicieuse dans un havre de paix et de verdure. Nous avons été émerveillés par la beauté de ce jardin extraordinaire ; un endroit calme et reposant, dessiné par un maître jardinier passionné. Tous nos résidents ont passé un moment très agréable. Ils ont même eu l'occasion de renouer avec le passé puisqu'ils se sont essayés aux jeux traditionnels anciens.

Une nouvelle centenaire parmi nous

Le mardi 24 novembre, nous avons fêté les 100 ans de Madame Jeanne ROZIER, entourée de sa famille et du personnel. Anniversaire célébrée en musique avec la présence de la chorale Amitié Musicale de Neuvic avant de déguster tous ensemble le magnifique gâteau confectionné par nos cuisiniers.

La chorale Amitié Musicale de Neuvic

Nous avons eu l'occasion au cours de cette année d'accueillir avec plaisir à plusieurs reprises la chorale Amitié Musicale de Neuvic qui nous a enchantés par son répertoire de chansons anciennes.

Notre participation au Téléthon

Cette année encore les sommes récoltées par la vente de crêpes, gaufres et autres confiseries en collaboration avec le Centre de Détention de Neuvic témoignent d'un bel élan de solidarité à l'occasion du Téléthon.

Quelques prévisions pour l'année 2010,

Au cours de cette année, nous devrions d'une part finaliser l'étude de faisabilité concernant la restructuration et l'extension de l'établissement avant de la soumettre aux autorités, d'autre part terminer la rédaction de notre projet d'établissement que nous avons commencée en 2009 et enfin procéder, je l'espère, à l'évaluation de notre convention tripartite afin d'envisager son renouvellement pour les 5 années à venir.

Dans le cadre de l'animation, nous souhaiterions développer des rencontres avec les jeunes adolescents de l'IME autour d'un thème qui sera évoqué ensemble mais également avec l'école maternelle et primaire de Neuvic autour des 5 sens. Des échanges intéressants en perspective.

En mon nom et au nom de tous les résidents et du personnel, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

Madame Florence GADRAT-FALLERT,
Directrice

ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle accueille cette année 121 élèves âgés de 3 à 5 ans. Cet effectif justifie pleinement le maintien de la $5^{\text{ème}}$ classe !

Quelques changements au sein de l'équipe enseignante :

M^{me} Sandrine COUFFIN, nouvellement nommée est titulaire de la classe des PS,

M^{me} Nathalie LAFON a en charge la classe des PS/MS et accueille tous les lundis M^{lle} Anne-Laure MADELPECH, responsable pédagogique de la classe ces jours-là,

M^{mes} Yveline FARCY et Anne-Lise RAIGNIER sont titulaires des deux classes de MS/GS.

Et Mme PRESLE Corinne retrouve sa classe de G.S. Quant à M^{IIe} Anne-Lise DEGARDIN titulaire remplaçante, rattachée administrativement à l'école maternelle, assure les remplacements sur ce secteur.

Arrivée également de M^{me} ROLLIN Victoria, comme ATSEM à mi-temps.

La Municipalité continue les travaux de réfection de la structure : classe de M^{me} RAIGNIER en 2008, changement des huisseries de la façade en 2009. Dans la continuité, le Conseil d'école du 6 novembre dernier, a demandé la réfection des deux salles de motricité pour la rentrée 2010/2011.

Les enfants ont eu l'occasion de participer à bon nombre d'animations depuis la rentrée dernière :

"Au Fil du Temps" en octobre, opération "1 cahier, 1 crayon" au profit des écoles du Burkina Faso courant novembre, le spectacle "Le Noël des Trézeureux" pour Noël..... "Monsieur Le Vent" dès janvier 2010, une sensibilisation à la Culture Africaine en mars et sans doute la participation au Festival de la Vallée en mai, sans oublier la Fête de l'école le 19 juin !!! Retenez d'ores et déjà cette date !

Les petits écoliers, le personnel enseignant et municipal se joignent à moi pour vous présenter leurs Meilleurs Vœux au seuil de cette nouvelle année.

La Directrice, Mme LAFON Nathalie

NB : Les inscriptions du printemps 2010 concernent les enfants nés en 2007.



ECOLE ELEMENTAIRE

22 avenue Général de Gaulle Tél : 05 53 81 50 76

L'école élémentaire compte à ce jour 183 élèves. Même si à la rentrée scolaire de septembre 2009, les effectifs étaient en légère baisse, des inscriptions lors du premier trimestre ont stabilisé à nouveau le nombre d'élèves. D'autre part nous prévoyons à la rentrée de septembre 2010 une augmentation car nous attendons une cinquantaine de CP, nous dépasserions alors la barre des 190 élèves.

Pour cette année scolaire, stabilité des effectifs mais également des enseignants; deux nouvelles enseignantes, M^{me} Céline BOSSARD sur la classe du CP/CE1 et M^{lle} Julie BERNARD sur la classe du CE2. M^{lle} Bernard est nommée dans l'école sur un poste de BD (Brigade départementale), elle assure le remplacement de Christel LAMOUROUX qui est en congé parental. Elle reprendra la classe en mars à ¾ temps.

Pour le personnel qui encadre les élèves dans diverses activités il faut déplorer le départ de M^{me} Nadège LAROCHE, assistante d'éducation, qui a vu son contrat se terminer au 30 novembre 2009. M^{me} Laroche intervenait deux jours par semaine dans l'école et prenait des groupes d'enfants en cycle II pour une initiation à l'outil informatique dans une salle aménagée par la municipalité, équipée de plusieurs ordinateurs.

Cette année, l'école compte une association de parents d'élèves (FCPE) et une liste d'union composée de deux mamans qui se joindront à la FCPE pour diverses animations notamment la fête de l'école qui aura lieu cette année également un vendredi soir de juin 2010. Toute l'école participe à un projet cirque et nous pourrons "peut-être" mettre en place pour la fête des mini représentations... à voir !

Dans le courant de l'année 2010, l'école mettra en place un site internet avec une adresse électronique accessible à tous les parents. Ils pourront préciser par mail les absences et motifs d'absence de leurs enfants, demander des certificats de scolarité... et pourront se renseigner des activités du moment. En cas d'intempéries et de non transports scolaires comme ce fut le cas en ce début d'année, ils pourront consulter le site où ce genre d'évènements sera annoncé.

Tout l'équipe enseignante vous souhaite une excellente année 2010.

La directrice, Karine BEUN





Céline BROSSARD et Julie BERNARD

ASSOCIATION SPORTIVE "LES FRELONS" DU COLLEGE DE NEUVIC

BILAN DE L' ANNEE 2008-2009 ET DEBUT DE L'ANNEE 2009-2010

Pour débuter cette année scolaire, nous venons vous faire part du bilan de l'année passée et faire le point sur le début de cette nouvelle année.

Nous avons eu 77 licenciés à l'association sportive, c'est à dire plus de 30% de l'effectif du collège , et ces élèves ont participé à différentes activités tout au long de l'année.

Tout d'abord en sports collectifs (hand-ball et rugby) avec 10 équipes engagées et 2 équipes qualifiées pour les finales départementales en hand-ball sans aucun titre.

En cross, 40 élèves ont participé au cross de district à Saint-Astier, 20 d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats départementaux à Rouffiac, et une élève a participé au cross d'académie à Oloron Sainte-Marie.

En badminton nos élèves ont brillé au championnat départemental par équipes de 4 avec une 3° place en benjamins et en minimes.

L'équipe benjamines promotion est quant à elle championne de Dordogne et championne d'académie à Bordeaux.

En course d'orientation avec 20 qualifiés au championnat départemental à Lanmary, les résultats ont été excellents, 3° en minimes garçons, 2° en minimes filles et en benjamines, 1° en catégorie open.

Au championnat d'académie à La Jemaye, 1° en catégorie open, 2° en minimes garçons (ratant pour quelques secondes une qualification au championnat de France) et 4° en minimes filles.

15 élèves ont participé au championnat départemental d'athlétisme, et enfin 40 licenciés ont terminé l'année en participant au traditionnel "Raid de la Jemaye".

Pour le premier entrainement de l'année 2009-2010, 40 élèves étaient présents, ce qui annonce certainement une nouvelle année riche en évènements pour tous les collégiens Neuvicois.

OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC

2, place de la Mairie

Tél./fax: 05 53 81 52 11

Site web: www.paysdeneuvic24.com

Blog: www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

E-mail: ot.neuvic@wanadoo.fr

Président : Eric FOURGNAUD Responsable : Karine ALEXANDRE

Les différentes missions de l'Office de Tourisme réalisées en 2009 :

1/ Accueil et Information du public

Ouverture toute l'année

(sauf congés annuels et réunions extérieures diverses) : mardi au vendredi : 9h30-17h30 + samedi : 9h30-12h30.

Du 14 juillet au 15 août :

mardi au vendredi : 9h30-17h30 + samedi : 9h30-12h30

+ dimanche : 10h00-13h00

(accueil sur le site du camping de Neuvic le dimanche matin)

L'Office de Tourisme est un lieu d'accueil et d'information pour les touristes mais aussi pour les locaux.

Que vient chercher la clientèle locale et touristique à l'Office de Tourisme ?

- les locaux : plan de ville, animations, programme cinéma, liste des associations du canton, chemins de randonnée, chambres d'hôtes et gîtes pour accueillir des amis ou de la famille, horaires de train, etc....
- les touristes : sites et activités, hébergements, producteurs, restaurants, chemins de randonnée, animations du pays de Neuvic mais aussi du département.

2/ Promotion et Communication



L'agenda des animations : Les associations du Pays de Neuvic ont été contactées pour paraître dans cet agenda, dont la période courait d'avril à fin septembre. 24 associations ou privés ont participé à cette action, moyennant une adhésion de 50€. Une édition de 4000 + 3000 exemplaires a été réalisée. Des "magnets" ont été créés (en partie

financés par Intermarché) et envoyés avec chaque agenda par la Poste à tous les foyers des 11 communes du canton de Neuvic (sauf stop pub).

- Création d'un blog www.office-de-tourisme neuvicperigord.over-blog.com où l'on retrouve toute l'actualité de l'Office de Tourisme.
- ➤ Un accueil chaleureux et personnalisé le dimanche matin au camping en juillet-août avec dégustation de produits du terroir :

L'OT a sollicité les producteurs du territoire afin de venir rencontrer la clientèle touristique et faire déguster les produits

du terroir. Ainsi, tout en prenant connaissance des différentes activités à pratiquer en vallée de l'Isle durant leur séjour, les vacanciers ont pu savourer les foies gras de la maison Berano, les biscottes La Chantéracoise, les rillettes



OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC (suite)

de saumon de la pisciculture du moulin de Boissonnie, le vin de pays de Saint-Front de Pradoux ainsi que les vins de la cave "le P'tit Tonneau". 210 personnes ont ainsi été accueillies avec l'aide des bénévoles et des membres des associations comme le Trait d'Union et le club de canoë qui faisaient découvrir leur activité.

> Les circuits de découverte en minibus :

Cette année, 6 circuits ont été organisés durant lesquels les 148 participants (au total 61 touristes et 87 locaux) ont découvert des sites méconnus du grand public, rencontré des artistes passionnés et dégusté de savoureux produits du terroir :



territoire, mais connaissez-vous les tableaux en cuir de Serge Dumas? La maison forte et la collection d'orgues de Monsieur Broussouloux à Planèze? Les combles du château de Neuvic? Le centre d'entrainement des forces de gendarmerie? Les châteaux privés de Douzillac?

Et toujours disponibles dans votre Office de Tourisme :

Plan guide randonnées du Pays de Neuvic :



22 chemins balisés. Circuits pédestres, équestres et VTT. 2,30 €



Plan de ville de Neuvic :

Document gratuit

L'Office de Tourisme du Pays de Neuvic fait partie de l'association "Initiatives et Tourisme en Vallée de l'Isle" (ITVI) regroupant les OT de Neuvic, Mussidan et Montpon permettant ainsi une mutualisation des moyens humains et financiers pour entreprendre des actions d'envergure qu'une petite structure ne pourrait mener seule :

Le guide touristique en Vallée de l'Isle édition 2009 Ce guide rassemble les prestataires des Pays de Neuvic, Mussidan et Montpon : hébergeurs, restaurants, sites, activités, producteurs, artistes, restaurateurs.

Les rencontres du Tourisme en Vallée de l'Isle dimanche 26 avril 2009

Le principe : journée destinée aux professionnels du tourisme de la Vallée (propriétaires de gîtes, chambres d'hôtes, campings, producteurs, artistes, gestionnaires de sites ou d'activités) : la matinée est consacrée à des débats, suivie d'un échange de dépliants, repas et découverte d'un site

L'objectif de cette journée est de se rencontrer, échanger des points de vue, débattre sur le développement touristique de la vallée de l'Isle et échanger de la documentation pour apprendre à mieux connaître le territoire et les activités de chacun afin de mieux le vendre et ainsi devenir les meilleurs ambassadeurs de notre si belle vallée.

Les thèmes évoqués ont concerné le projet de mise en place de la taxe de séjour ainsi que la campagne lancée par la MOPA (Mission des Offices de Tourisme et Pays d'Aquitaine) pour mettre en valeur les Offices de Tourisme :

"Office de Tourisme, metteur en scène du territoire". Voir le détail sur le site : www.metteurenscenedeterritoire.com



L'Eductour lundi 8 juin 2009

C'est une journée organisée par ITVI et offerte aux prestataires en contact direct avec la clientèle touristique : commerçants, gestionnaires de sites et d'activités, hébergeurs, restaurateurs, producteurs, etc.... L'objectif est de leur faire découvrir les richesses de notre territoire afin qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de la vallée de l'Isle. Les trajets s'effectuent en bus et les sites accueillent gratuitement les prestataires, seul le repas du midi est à la charge des participants.



Photo: Les participants chez Véronique et Didier DHAENE, propriétaires de chambres d'hôtes de charme à Saint-André de Double.

3/ Animation du territoire

L'Isle fête la randonnée à St-Aquilin samedi 23 mai : 70 marcheurs, 6 Vététistes. Balade de 7,5 km accompagnée et commentée par Joël Beyney. Les participants ont ainsi pu découvrir la rue des cailloux, le tumulus du Ventadour, le dolmen de



OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC (suite)

Peyrebrune, le château de Belet et le jardin de la maison des Dimes où s'est déroulé le ravitaillement. Au retour, chacun a pu participer à la soirée Tapas y vino tinto dans le cadre du festival "la Vallée".

La balade aux flambeaux à Neuvic dimanche 19 juillet : 118 participants. Départ rue de la font Saint Pey, com-



mentaires assurés par Jean-Jacques ELIAS, encadrement par plusieurs membres de l'OT.

Animation musicale avec un accordéoniste le long du parcours.

Arrivée au château de

Neuvic, commentaires par Myriam Poupart, soupe haricots couenne puis surprise avec la reconstitution de l'assassinat du marquis de St-Astier.

Excursion de géologie samedi 3 octobre 2009 Cette excursion découverte était guidée par Jean-Pierre TEXIER, directeur de recherche honoraire au CNRS. Le nombre de participants a été volontairement arrêté à 20 personnes pour des raisons de sécurité (voitures garées le long de la route suivant les endroits). Un dossier complet a été remis à chaque personne retraçant les différentes notions de géologie évoquées dans la journée.



Que va-t-il se passer en 2010 ?

➤ Initiatives et Tourisme en Vallée de l'Isle :



• Edition du guide "se loger en vallée de l'Isle" : gîtes classés, chambres d'hôtes, hôtels, campings et hébergements de groupes.

• Edition du guide touristique "se divertir et se restaurer en vallée de l'Isle" : Sites à visiter, activités nature et autour de l'eau, artisanat, producteurs et restaurants.



- Rapprochement avec l'Office de Tourisme de Périgueux et l'espace Tourisme Isle et Vern, avec une forte volonté de travailler ensemble, toujours dans un souci de mutualisation des moyens. 1er projet commun : réalisation d'un dépliant d'appel "Périgueux et la vallée de l'Isle" diffusé sur les salons du tourisme.
 - Participation au salon du Tourisme de Nantes avec l'Office de Tourisme de Périgueux les 22-23-24 janvier.
 - Les Rencontres du tourisme en Vallée de l'Isle dimanche 18 avril
 - L'Eductour lundi 7 juin.
 - Mise en place de propositions d'excursions à la journée pour les groupes.

> Office de Tourisme :

- Agenda des animations de mai à août 2010. Les associations seront à nouveau sollicitées pour paraître dans cet agenda, pensez dès aujourd'hui à la programmation de votre calendrier et n'hésitez pas à contacter l'OT pour éviter les doublons dans les dates.
- Réalisation de tracés GPS de chemins de randonnées à télécharger sur des sites spécialisés et visibles par tous.
- L'Isle fête la randonnée à Douzillac samedi 15 mai : randonnée pédestre courte accompagnée et commentée + randonnée plus longue.
- Circuits de découverte en minibus les mercredis 21-28 juillet, 4-11 et 18 août.
- Accueil au camping le dimanche matin avec dégustation de produits locaux : 11-18-25 juillet, 01-08-15 août.
 - Balade aux flambeaux : dimanche 8 août.
- Excursion découverte de géologie : date non encore définie.



OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC (suite)

Comme tous les ans, l'OT diffusera de la musique les jours de marché à certaines périodes de l'année et annoncera les animations organisées. Les informations seront également diffusées sur le site Internet et sur le blog de l'OT, sur le site du Comité Départemental du Tourisme et dans la fête en Périgord.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse sans laquelle nous ne pourrions réaliser toutes ces actions. Merci également aux élus du pays de Neuvic qui soutiennent et financent la structure.

N'hésitez pas à franchir la porte de l'Office de Tourisme pour obtenir plus d'informations.

CAMPING "LE PLEIN AIR NEUVICOIS" ***

Tél.: 05 53 81 50 77 - Fax: 05 53 80 46 58 E-mail: camping.le.plein.air.neuvicois@cegetel.net Site: http://www.campingneuvicdordogne.com



La saison estivale 2009 a débuté bien mal cette année, puisque le 8 Juin, le Camping s'est trouvé dévasté par cet orage de grêle qui n'a duré que 10 minutes mais suffisamment longtemps pour déchiqueter les feuilles des arbres, des haies, des jardinières et des massifs, cribler les façades des mobilhomes et mettre à terre les auvents des clients.

Alors que tout était fin prêt pour démarrer cette saison, il a fallu se retrousser les manches et tenter de réparer les dégâts (20 camions de feuilles, retailler toutes les haies, décaper les sanitaires, redresser les auvents, etc...). Après tout ça, pendant 3 semaines environ, la clientèle a dû se mettre en quête d'un peu d'ombre en attendant la repousse des feuilles car le soleil s'était heureusement installé jusqu'à la fin de l'été.

Cette chaleur providentielle a largement contribué à une très bonne fréquentation de notre établissement ; on peut aussi attribuer ce succès à une politique de tarifs abordables, sûrement très appréciés en ces temps de crise. Les médias nous annonçaient une conjoncture favorable à l'hôtellerie de plein air ; en ce qui nous concerne, la prévision s'est vérifiée.

Du point de vue de l'activité de cet été, la piscine, les promenades en bateaux électriques, les soirées grillades - karaoké, le dimanche matin (avec l'Office de Tourisme et les Producteurs régionaux), les circuits touristiques de l'OT, les randonnées de l'ANACE ont toujours été de belles réussites.

Les améliorations du camping cette année ont été les suivantes :

- Réfection des allées de l'îlot (partie comprise entre le Biacle et l'Isle). Cette année, cette partie qui était autrefois boudée par les touristes, s'est bien remplie ; en effet les haies de séparation plantée ces dernières années ont bien poussé, ce qui fait que cet endroit est devenu un véritable îlot de verdure.
 - Pose de trois fontaines dans cette zone
- Avant et après la saison touristique, la construction de l'extension des sanitaires (local bébé, handicapé et laverie) a bien avancé et devrait se terminer l'année prochaine.

La saison estivale reprendra donc le 1er Juin 2010, cependant les mobilhomes restent ouverts à la location toute l'année pour les vacanciers, et en hors saison pour les personnes en attente de logement sous la forme de location au mois à la façon des locations meublées.

LA VIE DU CHATEAU



L'un des faits marquants de cette année 2009 restera sans conteste, et pour tout le monde, l'orage de grêle dévastateur du 8 juin dernier. Les vitres cassées du château et de l'atelier menuiserie ont enfin été remplacées, et la serre de l'atelier horticole réparée.

Le plus préoccupant reste le parc botanique car il faudra vraisemblablement attendre le printemps prochain, à minima, pour voir quelles plantes auront succombé faute d'avoir pu cicatriser et se renforcer suffisamment.

LA VIE DU CHATEAU (suite)

Au rayon des nouvelles chaleureuses, citons les beaux échanges avec les Castors Juniors : plusieurs mercredis par an, nos petits passent l'après-midi avec ceux du centre de

loisirs, soit là-bas, soit au château. Parmi les bons souvenirs, un Jeu de l'Oie géant dans le parc pour favoriser le travail (ludique) en équipe et développer les capacités pulmonaires de nos chères tête blondes.



L'Office du Tourisme nous fait aussi la gentillesse de venir nous rendre visite, toujours en nombre, que ce soit pour les circuits en minibus du mercredi ou pour clôturer la balade aux flambeaux autour d'un bon casse-croûte dans les Salles Voûtées.



Enfin, la Fondation Hospice des Orphelines (propriétaire des lieux, pour mémoire) continue à évoluer : le S.E.S.S.A.D. Dordogne Ouest vient de déménager de Saint-Astier à Mussidan et suit maintenant 30 jeunes au lieu de 18.

L'I.S.E. Tourny a inauguré ses locaux réhabilités en juillet dernier, après 4 ans de travaux laborieux mais néanmoins nécessaires, pour des mises aux normes de sécurité et de confort.



Et la structure pour enfants autistes devrait commencer son activité en juillet 2010, à Champcevinel.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année 2010 et à profiter de ce bulletin pour remercier tous ceux qui nous accompagnent et nous soutiennent, de



quelque manière que ce soit, notamment la mairie et le Comité des Fêtes de Neuvic.



Agenda:

- Jardin en Fête le dimanche 25 avril.
- 13^{ème} Journée d'Etude et de Formation le vendredi 11 ou 18 juin,
- 21^{ème} Journée des Plantes le dimanche 3 octobre.

NOUVEAU RECENCEMENT DE LA POPULATION

Nouvelle population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2010

population municipale : 3545
population comptée à part : 108

population totale : 3653

Quelques définitions :

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune dans un logement ou une communauté (service de long et moyen séjour des établissement de santé, maisons de retraite, communautés religieuses, établissements militaires), les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires.

La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune comme par exemple les étudiants mineurs et les étudiants majeurs de moins de 25 ans, les personnes hospitalisées lors des opérations de recensement,

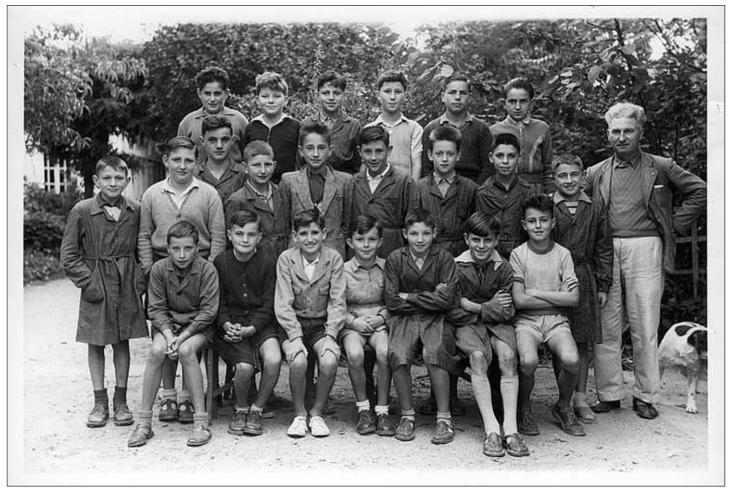
La population totale est la somme des deux. Pour tout renseignement :



Site: www.insee.fr

LES RECONNAISSEZ-VOUS?

ECOLE DES GARCONS avec Monsieur MEYNARD - Année 19......



En haut de gauche à droite :

Christian COURTADE, André HANSEN, Claude LEHOUX, Serge ZANETTI, Christian RAMBEAU, André DECOLLY.

Au centre de gauche à droite :

Michel BEAUGIER, Michel LAUTRETTE, André COURTY, Michel MERILHOU, André DECOUT, Michel SIRIEX, Michel GUILLAUMARD, Michel LAVAUD, Bernard DELEBRET, Monsieur MEYNARD.

En bas de gauche à droite :

Noêl DUPONT, Alexis COURTY, Bernard LAJARTHE, Gil DURIEUX, Claude CASSADOUR, Gérard MARTIN, Guy FONTAGNOL. Rip, le chien.

VUE AERIENNE ECOLE MATERNELLE 1967





En bas de gauche à droite

1° RANG

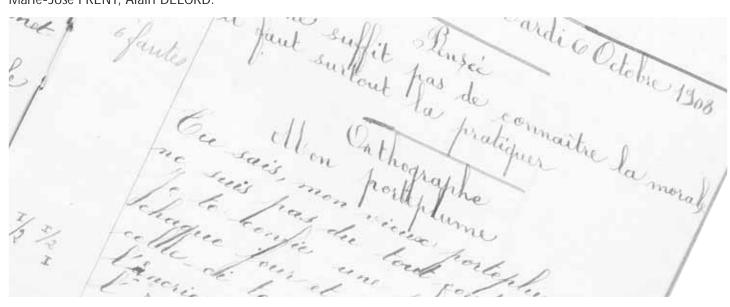
Josiane GUEDON, Geneviève BORDES, Tonny SACRISTE, Marie-Paule JEAN, Monique RONGERAS, Pascale BORDE, Jean Pierre FAURE, Philippe VILLESUZANNE, Gérard TRIMOULET.

2° RANG

Daniel FAURE, ..., Christine BACQUE, Serge DESFORET, Jean-Louis LAMBERT, Pascal MOUNET, Gérard CARRERE, Dominique DELORS, Béatrice BORDAS, Jean-Luc RENAUDIE.

3° RANG

Claudine DUTHEIL, Ghislaine GUIEYDON, Bernard LE REUN, Jocelyne BESSE, Marianne SIRIEX, Martine MILLARET, Marie-José FRENY, Alain DELORD.



SAISON FOOTBALL 1974/1975



En haut de gauche à droite :

F. BERTRAND, G. PEGORIE, J.J. CASSADOUR, CH. BOISSARIE, M. FARE, M. WEISSELDINGER, J. COUPLET, Ph. CASALIS.

En bas de gauche à droite :

P. BOGDAN, J.CI JEGOU, J. COURCELLE. J.CI DUCHENE, J. DUCHENE, R. MULLER.

VETERANS RUGBY 1975



En haut de gauche à droite :

REYNAUD, LAFON, PASCAUD, BEAUGIER, BARBEZIEUX, COULY, LAFON, CRABANAT, GRAND, RICARD...

En bas de gauche à droite :

COMBENETOUZE, ROUMAG7RE, PUYJALINET, DURIEUX, HOUYO, PRIOSET, FAURE

CLUB de TENNIS - TOURNOI d'Août 1982



Au centre : Abel BEAUDEAU, Pascal MAGNE, François ROUSSEL, Jacky MEREDIEU

A gauche : Jean Luc BOURLAND, Sophie MAGNE, Cécile....,

A droite: Guy BOULAND

TOURNOI 1982



1° rang de gauche à droite : Jean Marc BOURLAND, François ROUSSEL, Marie Noêlle RANCHOU.

2° rang de gauche à droite : Cécile...., Sophie MAGNE , Jacky MEREDIEU.

A.N.A.C.E.

Des services pour tous à :

- A ide est notre priorité
- N aissance nous transporte dans la vie
- A utonomie doit être favorisée
- C ompréhension formalise notre partenariat
- E coute demeure indispensable

Les services à la personne constituent d'après les pouvoirs publics l'un des principaux secteurs recruteurs.

La professionnalisation est stratégique et passe par un accroissement du nombre et de la qualité des formations, afin de permettre la diversification des parcours professionnels et de répondre à la demande par les clients d'une montée en gamme des services.

L'aide à domicile doit aujourd'hui être considérée comme une activité économique digne de ce nom. Au-delà de ce constat, une chose reste certaine : l'aide, les soins et les services à domicile représentent plus que jamais une valeur sociale, dans une société marquée par le vieillissement de sa population et une revendication croissante d'autonomie des personnes dépendantes, dans leurs choix et projet de vie. Ces problématiques de qualité, de professionnalisation et de financement de l'aide à domicile font partie intégrante du débat autour du 5^{ème} risque, tout comme le droit fondamental d'être aidé, soigné et accompagné à domicile.



Les Eurodéputés, tous partis confondus, ont souligné dans une résolution commune la prise en compte d'un projet pilote de recherche contre les maladies neurodégénératives et en particulier contre la maladie d'Alzheimer. Ils indiquent "l'urgente nécessité de redoubler d'efforts pour traiter les effets de ces maladies dans le contexte de vieillissement de la population".

Nous sommes confrontés tous les jours à des bénéficiaires touchés par ces maladies. Notre travail ne peut trouver sa place que si nous avons une parfaite connaissance de ces pathologies d'où des formations indispensables.

Il faut aussi que la motivation des salariés ne faiblisse pas puisque les français, dans leur grande majorité, veulent vieillir à domicile.

Le travail de modernisation du secteur de l'aide à domicile doit donc se poursuivre.

Il conviendra, en outre, de développer les gérontechnologies

- d'ériger l'accessibilité et l'adaptation des logements,
- d'adapter les transports en direction des personnes à mobilité réduite en ville et en campagne pour rendre viable le maintien à domicile.

Notre association est prête à relever ce défi pour que cette population qui vieillit et qui souhaite rester chez elle y vive dignement.



Nous n'y arriverons pas seuls et c'est en partenariat avec tous les acteurs du médico social que nous respecterons au mieux la volonté du bénéficiaire. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec des associations voisines avec qui nous voulons créer des lieux particuliers et mettre en commun nos pratiques.

Nous avons actuellement un effectif de 67 salariés en mode prestataire et nous réalisons plus de 3500 heures de travail par mois auprès de 250 bénéficiaires.

Nous intervenons auprès de 150 employeurs en mode mandataire pour 2000 heures de travail. Nous livrons à domicile entre 30 et 35 repas par jour, repas confectionnés au restaurant scolaire de Neuvic.

Toutes ces prestations peuvent être réglées par tout mode de règlement y compris par C.E.S.U préfinancé. En France, ce mode de règlement semble plébiscité. C'est 280 millions d'euros qui ont été distribués sous forme de C.E.S.U en 2008.

Les départements envisagent d'utiliser le C.E.S.U préfinancé comme moyen de paiement de l'A.P.A et de la P.C.H pour garantir une bonne utilisation des sommes versées. Cela pourrait permettre une économie de 5% du montant des allocations versées.

TOUT SAVOIR SUR LES SERVICES A LA PERSONNE

Nous proposons un éventail de services qui contribuent au bien-être de tous, à domicile :

- ◆ En les libérant de certaines tâches du quotidien, les services à la personne dégagent du temps au profit de la famille et des loisirs.
- C'est aussi une solution sécurisante d'accompagnement des proches : enfants, parents âgés, dépendants ou handicapés.
- ◆ C'est enfin un bon moyen d'équilibrer vie de famille et vie professionnelle.

DES SERVICES POUR TOUS

Enfants, jeunes actifs, parents ou seniors, les services à la personne vous accompagnent à tous les moments de votre vie.

Les services à la vie quotidienne et aux familles Entretien de la maison et du jardin, livraison des courses, préparation / livraison de repas, petit bricolage, surveillance du domicile, etc.

Les services aux personnes âgées et dépendantes Assistance aux personnes âgées et / ou handicapées, mise en beauté, accompagnement dans les déplacements (courses, démarches administratives...), etc.

Les services à la personne sont en plein développement et répondent à des évolutions à long terme de la société française.

- Des évolutions sociales, avec la nécessité de développer des emplois diversifiés et non délocalisables.
- ◆ Des évolutions démographiques, avec un regain de la natalité qui crée de forts besoins en matière de garde des jeunes enfants, et avec un vieillissement de la population, qui nécessite des mesures de grande ampleur portant sur l'assistance et l'accompagnement du grand âge.

- Des évolutions des priorités sociales, avec les enjeux du développement durable, auxquels les services à la personne peuvent apporter une contribution décisive.
- Des évolutions des mentalités avec la recherche grandissante d'une meilleure qualité de la vie.

Les services à la personne permettent à leurs utilisateurs de bénéficier d'avantages fiscaux (sous la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt) représentant 50% des sommes versées.

En cas d'hospitalisation, il convient de faire la demande d'aide ménagère auprès de l'assistante sociale de l'établissement où vous êtes hospitalisé.

Il faut préciser que vous souhaitez que ce soit l'A.N.A.C.E qui effectue les prestations car les plates-formes sont implantées loin de chez nous et ne nous identifient pas forcément par rapport au lieu d'intervention.

Le Président Jean Jacques ELIAS

L'Association Intermédiaire des Deux Vallées et l'Economie Sociale et Solidaire : un atout de proximité pour répondre à vos besoins

L'Al des 2 Vallées emploie des salariés en insertion pour effectuer des services auprès de particuliers, de collectivités et d'entreprises.

Le siège social se situe à l'Espace Solidarité Emploi, dans des locaux mis à disposition par la Mairie de Neuvic sur l'Isle. Cette structure permet à des demandeurs d'emploi du canton de Neuvic de bénéficier de missions . L'association Intermédiaire des 2 Vallées intervient également sur les cantons de Mussidan, Montpon-Ménestérol, Villamblard et Villefranche de Lonchat dans les mêmes conditions.

Le service à la personne constitue le cœur de notre métier en proposant différentes prestations :



- jardinage : tonte, taille, débroussaillage, petit bûcheronnage...
- petits travaux de bricolage : peinture, tapisserie, plomberie, électricité, maconnerie...
- entretien : ménage, lessivage, vitres, repassage, petits travaux de couture...
- garde d'enfants de plus de trois ans

- préparation et portage de repas, aide aux courses, service à table...
- aide aux transports
- aide aux déménagements (avec ou sans chauffeur)
- gardiennage
- nettoyage voitures



Notre structure est partenaire du réseau aquitain "OPUS DOMUS"

(par Internet ou au N° 0 820 620 124)



Par une démarche rapide et simple, bénéficiez de services de qualité et de proximité pour des travaux à domicile, qui facilitent votre quotidien.

Vous avez la possibilité de régler par "CESU pré-financé" (pour tous renseignements, rapprochez-vous de votre employeur) ou par CESU accordé par l'Etat dans le cadre du "plan de relance".

L'Association Intermédiaire des Deux Vallées (suite)

Le personnel permanent :

L'équipe a été quelque peu modifiée.

Depuis le 1^{er} Novembre 2009 c'est Christine RONTEIX qui en a la direction, secondée par Laurence PACK accompagnatrice socioprofessionnelle.

Notre secrétaire comptable est toujours Anne-Marie MORIN et notre agent d'entretien Claudette BOISSARIE. Patricia MOUCHES a intégré l'équipe en début d'année 2009 en tant qu'agent d'accueil et à terme d'animatrice sociale.

Cette même année, nous avons fait le choix d'embaucher un encadrant technique qui va nous permettre d'accompagner les salariés dans leurs missions.

Le Conseil d'Administration:

Françoise Bournet, présidente
Jean-Pierre Plantey, vice-président
Jean-Pierre Loubet, trésorier
Jean-François Laboucarie, trésorier adjoint
Danièle Croizier, secrétaire
André Marcel, secrétaire adjoint
Gérard Gouraud, membre
Gisèle Ladevie, membre
Marilou Brondel, membre

N'hésitez pas à nous contacter au : Siège social

ZA de Théorat - 24190 Neuvic-sur-l'Isle Tél : 05 53 81 37 46 - fax : 05 53 81 37 48 E-mail : ai.deux.vallees@orange.fr



Visite de M^{me} le Préfet, Mr le Maire et les élus locaux.

ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITES NOUVELLES

"Accompagnement vers l'emploi, environnement et textile"

ASCSN: association loi 1901 reconnue d'utilité sociale, conventionnée par la Direction du Travail pour deux chantiers d'insertion et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports. Elle est financée par le Conseil Général de la Dordogne, l'Etat, le Conseil Régional, ses fonds propres et les recettes liées aux prestations de services qu'elle fournit. Elle bénéfice également d'un agrément comme organisme de formation.

Par ses deux chantiers d'insertion (La Bobine et le Service Environnement), elle propose un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies en leur donnant un contrat de travail à temps partiel et une aide à la construction d'un projet professionnel.

En 2009, la structure a salarié 51 personnes demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux ou jeunes peu qualifiés ainsi que 7 salariés permanents. L'équivalent de 23 personnes à temps plein.

La Bobine

Située à l'Hôtel des entreprises de Neuvic, la Bobine, c'est :

- la boutique de prêt à porter de vêtements "2ème vie" de qualité et dans tous les styles, pour homme, femme, bébé, enfant, du linge de maison, des accessoires,

- le service de repassage de votre linge,
- le dépôt pressing en partenariat avec Point Net de Ribérac.
- la création et la location de costumes
- l'atelier de création couture
- des articles de mercerie et loisirs créatifs

Ces services sont ouverts à tous

Mardi 10h-12h30 et 13h30-17h Mercredi 10h-12h30 et 13h30-17h30 Vendredi 10h-12h30 et 13h30-17h

Samedi 10h-12h30

Une carte d'adhésion annuelle (1 Euro) sera délivrée pour le premier achat. Sur le même site et sur ces créneaux, vous pouvez également apporter vos dons. Merci.

En venant nous rendre visite, vous ferez un geste pour l'environnement (réduction de la mise au rebut d'articles ré-employables) et un geste pour la création d'emplois en milieu rural.



ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITES NOUVELLES (suite)

Le service environnement

Depuis 1995, ce service propose aux collectivités territoriales, en vue de l'insertion des demandeurs d'emploi, des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, des forêts, des sentiers de randonnées et des ruisseaux.

Quelques prestations 09

Entretien d'une partie des espaces verts de la commune de Neuvic, du Parc botanique,

Entretien des sentiers de randonnée pour la communauté des communes Moyenne Vallée de l'Isle,

Restauration des berges du ruisseau le Salembre pour le Syndicat de la Vallée du Salembre



Le Service Environnement c'est aussi le nouveau JARDIN de LEONE, à St-Léon sur l'Isle. Ouvert au public avec participation libre, il constitue aussi un formidable support d'apprentissage pour les écoliers.

Nouveau en 2009 : nous avons ouvert une antenne à Ribérac pour l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi du ribéracois, dans le cadre de travaux d'entretien de ruisseaux pour le compte du Syndicat du Pays Ribéracois et en partenariat avec l'Al Service.

AVEZ-VOUS PENSE AUX COPEAUX DE BOIS POUR COUVRIR VOS MASSIFS ?

Issus de bois blancs de la vallée de l'Isle, ils étouffent les herbes sauvages, maintiennent l'humidité du sol, améliorent l'aspect de vos massifs et enrichissent le sol.

Contactez nous au : 05 53 81 63 06 pour toute commande.

L'ASCSN est aussi un organisme de formation agréé spécialisé dans la sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail et Evaluation des risques professionnel).



Administrateurs

Didier HELION, président. Jean-Michel RAYNAUD, trésorier. Céline DOMARCO secrétaire. Fabienne RAYNAUD, vice-présidente. Martine LECHELLE, trésorière adjointe. Lucienne CANTARELLI, secrétaire adjointe. Solange JOLLY, Béatrice GUILLAUMARD, Nicole CANAS, Colette PEYRUHAUD, Marc HAGENSTEIN pour le Syndicat de l'Isle, Bernard GUILLAUMARD et Michel FAVARD, membres.

La démarche et les services de l'association vous intéressent, vous souhaitez agir de manière solidaire, ou vous êtes à la recherche d'un emploi et éligible au

contrat unique d'insertion

Prenez contact avec nous:

A S C S N Zone Artisanale de Théorat 24 190 NEUVIC-SUR-L'ISLE

tél : 05 53 81 63 06 fax : 05 53 82 68 64 E-mail : ascsn@wanadoo.fr



DORDOGNE DONS D'ORGANES ET DE TISSUS - Association RE VIVRE

Au cours d'une conversation, une personne qui venait de perdre un être cher a évoqué la demande qui lui a été faite à cette occasion : savez-vous s'il était favorable au don d'organe et dès lors, acceptez vous qu'un prélèvement soit effectué ?

Elle a alors répondu avoir vaguement évoqué le sujet avec ce proche, sans avoir formellement recueilli son avis et surtout, jamais réellement pensé à cette éventualité. La surprise et surtout l'émotion passé, elle a choisi avec sa famille de répondre OUI, car il y a trop de malades qui sont malheureusement en attente de greffe.

L'on compte environ 12 000 personnes à la date de 2009. Une fois le prélèvement effectué, ces personnes ont finalement ressenti une grande satisfaction de penser que, par leur geste, d'autres pourront revivre normalement grâce à ces dons.

En 2008, 237 personnes sont décédées faute de dons. COMBIEN EN 2009 ?

En parler de son vivant ne fait pas mourir, mais cela aide grandement la famille ou les proches à prendre une décision, en cas de malheur.

Aussi, que chacun d'entre nous y réfléchisse, en fasse

part à ses proches, à sa famille, ses amis, car eux seuls pourront faire part de votre accord et donner l'autorisation nécessaire!

Sur le précédent bulletin nous avions photographié l'arbre qui fut planté au centre multimédia en 2008 en remerciement d'une greffe. Je voudrais tellement que cet arbre ne reste pas seul.



DORDOGNE DONS D'ORGANES ET DE TISSUS - Association RE VIVRE (suite)

ALORS PARLEZ-EN

En vous souhaitant bien entendu longue vie, l'association RE-VIVRE vous souhaite et vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Son président MARCHAND Yves toujours a votre écoute.

Tél.: 05 53 80 69 62 ou 06 78 03 98 46

Courriel: T.gym@wanadoo.fr

Madame Lucienne CANTARELLI

Tél.: 05 53 81 51 95 ou 06 81 34 51 42

Courriel: pierrette34@aol.com

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE



Pour nous une collecte réussie, c'est une collecte qui, à la fois satisfait la demande des hôpitaux et respecte le donneur et son geste bénévole. Trois collectes en 2009 : 239 donneurs se sont présentés, félicitations et merci à tous.

Plus de la moitié des produits sanguins est utilisée par les services de cancérologie et d'hématologie.

Les patients ont donc besoin de transfusions régulières de globules rouges et de plaquettes.

Le sang étant un élément pour lequel il semble n'exister aucun substitut, les malades ne peuvent compter que sur les donneurs de sang bénévoles. Il faut donc fidéliser les donneurs occasionnels, recruter de nouveaux candidats et mettre tout en œuvre avec l'établissement français du sang (E.F.S.) tous les moyens pour leur donner l'envie de venir sur les collectes, c'est désormais un enjeu majeur de santé publique.

Le don de sang en Dordogne a toujours été dynamique, la solidarité fraternelle n'y est pas un vain mot.

Les associations de donneurs de sang, outre qu'elles contribuent à la politique de santé publique, ont le mérite de reposer entièrement sur le bénévolat qui en est le fondement même de la générosité.

Puissent ces quelques lignes renforcer au sein de notre amicale un esprit d'ouverture et d'innovation pour interpeller les jeunes. Puissent ces quelques lignes nous persuader tous que "c'est en donnant... que l'on reçoit..."

Merci à toute l'équipe de l'E.F.S de Périgueux (médecins et infirmières) pour son dynamisme et sa disponibilité lors des collectes.

Donner son sang en toute sécurité c'est :

- Etre en bonne santé,
- Avoir entre 18 et 70 ans révolus (depuis le 19 avril 2009),
- Ne pas être à jeun
- Répondre avec sincérité à toutes les questions lors de l'entretien médical qui précède le don.

L'amicale de Neuvic bouge et s'informe. Trois d'entre nous ont assisté au congrès régional à Pau (150 participants) venus de toute l'Aquitaine), dont le thème était : "la place des donneurs dans le tissu associatif".

Le loto annuel s'est déroulé dans de bonnes conditions, les joueurs ont répondu à notre appel, d'où un résultat positif.

L'assemblée générale départementale a eu lieu le 8 novembre à Hautefort, notre amicale était représentée par 11 membres.



A droite sur la photo,

M^{me} AMAT, médecin au Centre de Transfusion, M. Bernard ANCERET, représentant l'Union départementale de la Dordogne, M^{me} Jeannine WOJDALA, présidente de l'association de Neuvic, M^{me} Maryse PETIT, secrétaire et M. Bernard HUET, trésorier.

22 novembre, assemblée générale à Neuvic-sur l'Isle, en présence de Monsieur ROUSSEL, Maire de Neuvic, de Bernard ANCERET représentant la présidente départementale Janine BAZINET, depuis janvier 2009. Monsieur Alain DARCOS n'ayant pu assister à cette réunion, de Madame le Docteur AMAT, responsable de l'E.F.S. de Périgueux, Monsieur Pascal DEGUILHEM, s'étant excusé car pris par des obligations hors du département, de tous les membres du conseil d'administration et de nombreux donneurs.



A notre grande satisfaction le conseil d'administration s'est enrichi de nouveaux membres. Merci à ceux qui ont souhaité nous rejoindre.

POUR 2010 - 4 COLLECTES

3 mars : 9h30 - 13h00
8 juin : 15h00 - 19h00
14 septembre : 9h30 - 13h00
30 novembre : 15h00 - 19h00

Tous nos vœux vous accompagnent en ce début d'année.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Espace Solidarité Emploi Z.A. de Theorat Tél: 05 53 80 59 07



Notre première distribution de la campagne d'hiver 2009 /2010 a débuté le vendredi 04 décembre.

Le nombre de familles accueillies reste dans l'ensemble stable par rapport à l'année passée. Mais le nombre de personnes a légèrement augmenté. C'est-à-dire que nous avons plus de grandes familles.

Cette année encore, nous avons participé au Noël des plus jeunes des enfants, en partenariat avec la mairie de Neuvic et le secours catholique. Un spectacle de clowns était prévu à la salle multimédia, mais en raison du mauvais temps (neige, verglas), les comédiens ne pouvant se déplacer, le spectacle à été annulé.

Comme tous les ans, le goûter et la distribution des cadeaux se déroula à la Maison de Retraite de Neuvic, où nous sommes toujours bien accueillis par le personnel et les résidents. Les sourires émerveillés des enfants dans les bras du Père Noël sont notre récompense.

Nous aidons toujours les mamans en distribuant des couches, du lait, des petits pots. Nous recherchons toujours des vêtements de bébés, gigoteuses, draps, couvertures....

Nous distribuons tous les vendredis jusqu'à fin mars 2010,

- jusqu a fifi mars 2010 • 9h00 à 12h00
- 12h00 à 15h30

Tous vos dons sont les bienvenus pour les personnes accueillies. MFRCL!

MERCI à la Commune de Neuvic, ainsi que les communes limitrophes pour leurs aides.

La responsable Michèle LANDRY



Nous avons fêté les 90 ans de Madame Odette PLUCHON et nous la remercions pour son dévouement aux "resto du cœur" depuis plus de 20 ans.

SECOURS CATHOLIQUE DE NEUVIC

Le secours catholique met ses bénévoles à la disposition des familles du canton en situation de précarité, en leur apportant une aide matérielle et morale :

- Accompagnement des familles le jeudi de 13h30 à 16h30
- Friperie : les vêtements propres et réutilisables proviennent des dons. Ces ventes permettent d'apporter une aide aux bénéficiaires, ouverture le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

(ouvert à la vente pour tous les publics).

Chaque année, le Secours Catholique en collaboration avec les "Restos du Cœur" et la commune de Neuvic, organise un noël pour les enfants avec un spectacle au centre multimédia. Puis un goûter est partagé avec les anciens de la maison de retraite et une distribution de jouets est faite en présence du père Noël.

Tous les dons sont les bienvenus : pour les dons de vêtements ou autre, et afin d'éviter qu'ils ne soient dérobés, il est préférable de les apporter au local du secours catholique durant les heures d'ouverture.

Un grand merci et bonne année à tous et toutes.

CONTACT:

Arlette TRABALLONI Tél: 05 53 81 32 68

Espace Solidarité Emploi – zone de Théorat



T.D. AUX DEVOIRS

Depuis 5 ans, l'association "T.D aux devoirs" accueille, après avis des enseignants, des élèves de l'école élémentaire de Neuvic, afin de les aider dans leurs devoirs du soir.

Cette année scolaire 2008 – 2009, 4 élèves (2 de CE1, 1 de CE2, 1 de CM2) ont bénéficié de l'aide pédagogique, méthodologique, de la part de bénévoles toujours omniprésents.

Nous avons cependant, constaté que les nouveaux horaires des transports scolaires du soir ne correspondaient plus aux heures de l'aide au travail des élèves, les mardi et vendredi de 16h30 à 17h30, d'où une baisse des effectifs.

En dépit de notre problématique, les parents des élèves qui ont suivi cet accompagnement, se sont totalement investis dans cette action d'aide aux devoirs, et nous les félicitons. De même l'assiduité, la concentration des enfants a été remarquable.

Afin de reconduire l'accompagnement des enfants aux "T.D aux devoirs", pour cette année scolaire 2009 – 2010, il est nécessaire de vous rapprocher de l'Espace Solidarité Emploi au 05 53 80 86 86 afin de remplir la fiche d'inscription.

Cette démarche est indispensable pour que notre association puisse reconduire l'accompagnement des enfants dès janvier 2010.

FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE HENRI BRETIN

Le foyer socio-éducatif du collège Henri Bretin (association loi 1901) repose sur le bénévolat de quelques parents d'élèves et de quelques enseignants. Son but est d'aider les élèves et leurs familles dans le cadre des activités périscolaires qui leur sont proposées. Ses recettes proviennent des cotisations des familles adhérentes, des subventions des municipalités du canton et des bénéfices des différentes animations qu'il organise :

- Le concours de belote annuel en novembre
- Le vide grenier en mars
- Une après midi portes ouvertes suivie d'un spectacle de la chorale et de l'atelier théâtre du collège au centre multimédia
- La vente des photos de classe.

Un voyage en Normandie sur les plages du Débarquement du 06 juin 1944 pour les élèves d'une classe de troisième et des sorties pédagogiques ont ainsi pu être partiellement financés (à hauteur de 30%). Le foyer remercie chaleureusement les municipalités du canton et plus particulièrement celle de Neuvic pour l'aide financière qu'elles lui ont apportée pour réaliser ce voyage historique en Normandie

qui sera un souvenir inoubliable pour les élèves qui y ont participé.

Pour l'année 2010, il participe au financement d'un voyage en Angleterre pour la section européenne en Février, et, en avril, d'un voyage pour les Latinistes dans la Provence romaine et aidera aussi les nombreuses activités et sorties pédagogiques initiées dans le collège.

Pour continuer ses nombreuses actions en faveur des familles et de leurs enfants, le foyer fait appel à la bonne volonté de tous, parents et enseignants, et compte

beaucoup sur la présence des habitants de Neuvic et de son canton aux divers manifestations.

> La Présidente Madame SIMON Marie-Claude



LES LEBEROUS DE LA DOUBLE



Nous avons commencé l'année 2009 le 14 mars par notre traditionnel repas à thème. Cette année, nous avions choisi la poire et ce fut une découverte pour nos nombreux convives. Nous avons exécuté devant eux les danses traditionnelles de notre région qui font partie de

notre patrimoine au même titre que la langue, les coutumes, les chants et la musique.

Le 18 avril 2009, nous avons organisé au restaurant des

enfants un bal folklorique pour ceux qui aiment pratiquer les danses traditionnelles en toute décontraction. La salle était ouverte à tous, musiciens, danseurs, spectateurs, dans une ambiance amicale.



Le Comité de Jumelage NEUVIC/WHITCHURCH a fêté cette année son 30ème anniversaire et nous a demandé de participer aux animations du trentenaire du Comité le 3 mai 2009 au Centre Multimédia. Nous avons accepté avec plaisir et nous avons présenté sur scène une alternance de danses traditionnelles et de morceaux de musique joués sur des instruments anciens (accordéons diatoniques et vielles à roue).

Tous ceux qui s'intéressent aux traditions peuvent nous contacter au : 06 98 92 05 62 ou nous adresser un courriel : leberous.de.la.double@orange.fr

Nous espérons vous rencontrer nombreux à la prochaine félibrée qui aura lieu le 4 juillet 2010 à MONTIGNAC.

Bonne et heureuse année à tous.

NEUVIC ANIM' - COMITE DES FETES

OUF S'FST-IL PASSE FN 2009?

Le 7 février, Daniel LHOMOND est venu nous conter son "vide grenier" au Centre Multimédia.



Le 18 mars Carnaval avec défilé dans les rues, de "Pétassou", d'une sorcière qui a été brûlée sous les acclamations des enfants, des jeunes de l'IME et de très nombreux parents. Ensuite un goûter

sous la halle et une animation musicale ont clos cette belle journée favorisée par la clémence du temps.

Le 31 mai, vide grenier dans les rues du centre ville avec plus de 200 exposants et un grand nombre de visiteurs.

Le 21 juin, tournoi régional de pétanque en collaboration avec la Boule Neuvicoise et des matchs de haut niveau très disputés.

Le 27 juin, spectacle Music Hall avec la "Cosmopolitan Company" de Bergerac, soirée gratuite qui a ravi les nombreux spectateurs



(entre 1500 et 2000 participants). Merci à Ivantout, Intermarché, l'association des commerçants neuvicois et à la Mairie pour leur collaboration. Un loto avant le spectacle a réuni 550 personnes.

Le 14 juillet, traditionnel repas des "sans culotte" sous



la halle ; 160 convives venus déguster entres amis les haricots couennes servis par les élus neuvicois et les bénévoles du Comités des Fêtes.



Le 2 août, Bourse aux Armes avec plus de 80 exposants, la reconstitution d'un camp de la seconde guerre mondiale et plus de 1800 visiteurs : un succès qui ne se démentit pas d'une année sur l'autre.

Le 13 septembre, vide grenier avec 160 exposants, un temps exceptionnellement beau qui a amené un nombre impressionnant de visiteurs.

Le 20 septembre, rencontres autour du livre, résultat mitigé et participation du public très moyenne malgré une "belle brochette"



d'auteurs locaux et des ouvrages très intéressants.

Le 5 décembre, tombola organisée sous la halle au profit du TELETHON.

Et enfin le concours des maisons illuminées pour Noël.

Bilan 2009 : onze manifestations, une forte participation à toutes ces actions, ce qui fait chaud au cœur des bénévoles.

QUEL PROGRAMME POUR 2010 ?

- Carnaval le 7 mars
- Vide grenier et brocante le 23 mai et le 12 septembre
- Concours régional de pétanque le 20 juin
- Soirée spectacle au boulodrome le 26 juin avec une troupe régionale "LES ANNEES BOUM", rétrospectives des chansons de 1970 à 1990 : cette soirée est gratuite et sera précédée d'un loto géant.
 - Repas des "sans culotte" le 14 juillet
 - Bourse aux Armes le 1er août
- Rencontres autour du livre, Téléthon et concours des maisons illuminées compléteront ce programme.

Merci de venir aussi nombreux qu'en 2009 et si vous avez des idées, des projets, si vous désirez nous rejoindre, pourquoi ne pas téléphoner au :

05 53 80 54 10

Les Bénévoles de NEUVIC ANIM' (Comité des Fêtes)

LES MAJORETTES

Le groupe de majorettes POM POMS de NEUVIC, s'agrandit petit à petit et nous en sommes heureux.

Nous attendons toutes les petites filles qui aiment danser.

Pour s'inscrire dans notre club : 05 53 81 95 74 ou 06 77 88 79 21

Tout le club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

CHORALE AMITIE MUCISALE

"AMITIE MUSICALE" a débuté en 1993, avec 15 personnes, et elle n'a pas cessé de s'agrandir, actuellement nous sommes 34 choristes. Notre chorale se compose de 4 pupitres, cette formation chante a cappella et parfois avec accompagnement. Au fil des années, il s'est créé un vrai courant d'amitié.

A la suite de notre Assemblée générale et après approbation des comptes de l'année 2008, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

PRESIDENTE: Arlette TRABALLONI VICE PRESIDENTE: Hannah OAKLEY SECRETAIRE: Michèle BOIVIN

SECRETAIRE ADJOINTE: Jeanine MOURET

TRESORIER: Keith OAKLEY

TRESORIERE ADJOINTE: Odile ROBERT CHEF DE CHOEUR : Morag HAMILTON

Remercions notre Chef de Chœur Morag HAMILTON pour son efficacité et sa patience et continuons ensemble pour notre grande joie. On peut chanter chez soi, mais tous ensemble c'est tellement mieux.

Nos activités pour l'année 2008/2009 :

Décembre 2008 : concert de Noël à l'église de Neuvic avec l'ensemble de cuivres GUARANA au profit de l'association "France ALZHEIMER"

Décembre 2008 : concert de Noël maison de retraite de Neuvic Mars 2009 : concert à l'église de Neuvic au profit de I'association "RETINA"

Avril 2009 : concert maison de retraite de Montpon Ménestérol

Mai 2009 : concert Centre Multimédia de Neuvic

(anniversaire du Jumelage avec Whitchurch en Angleterre Juin 2009 : messe de mariage en l'Abbaye de Chancelade Juin 2009 : repas annuel de la chorale

Notre répertoire s'inspire des périodes allant du Moyen Age à nos jours, également d'auteurs contemporains, mais toujours dans le domaine classique.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de fin d'année, en espérant vous rencontrer pour cette nouvelle année 2010.

Pour vous aider dans votre décision, nous vous proposons d'assister en auditeur libre à nos répétitions au CLUB "TRAIT D'UNION", rue Arnaud Yvan de Laporte à NEUVIC, le jeudi de 19h15 à 21h30

Vous voulez simplement obtenir un renseignement :

Contactez notre secrétaire au 05 53 81 57 52 Vous pouvez également consulter notre site :

amitiemusicale.space.live.com

Site créé par notre Chef de Cœur Morag HAMILTON. Vous pourrez ainsi connaître nos activités courantes et nos projets pour l'année prochaine.

Dans l'attente de vous rencontrer. Nous vous souhaitons une très bonne année 2010





LA BANDA "LOS CAMPANÉROS"

La Banda "Los campanéros" qui, avec une poignée de passionnés et qui par le travail et l'enthousiasme, a acquis une réputation dans tout le département et dans les départements limitrophes.

Oui, la banda Neuvicoise a du talent et de la générosité. Si le talent demande des qualités innées, il a besoin aussi d'innombrables répétitions, d'efforts individuels et collectifs sous l'autorité amicale du président Patrick BRUNAUD, aidé de ses deux "professeurs" Nicolas BREME et Paul CARRILIO.

La générosité, c'est d'abord l'amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein.

Cette mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but, permet à un groupe d'évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autre le bénévolat, la tolérance, le goût de l'effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain et ni se prendre au sérieux, mais en respectant les bases élémentaires.

Il n'est pas d'anniversaires, de victoires, de fêtes locales où les pantalons blancs et bérets rouges montrent qu'ils connaissent la musique et en font profiter tout le monde.

La banda "Los Campaneros", ne peut que remercier la municipalité qui, de près ou de loin, a contribué au maintien de celle-ci,

La banda se réunit tous les mardis à partir de 20h30 pour les répétitions. Toutes les personnes voulant rejoindre le groupe peuvent contacter Monsieur BRUNAUD Patrick au: 06 78 76 38 50 ou 05 53 80 03 98



De gauche à droite

Yvette POUGET, Paul CARRILIO, Robert BORDAS, Patrick BRUNAUD, Nicolas BREME, Gislain CHOPY, Pascal BOUCHER, Boris BREME, Marie Christine MOISY, Jean Paul POUGET, Francis BOUCHER, Janick ROUSSEAU, Fabien CHOPY, Jean Paul DUMAS.

NEUVIC CINE-PHOTO CLUB

Club Neuvicois, le NCPC (Neuvic Ciné Photo Club) comporte deux activités principales de modélisme : le Train à l'échelle HO et le "Slot", voitures sur circuit électrique.



Le réseau train comporte environ 450 mètres linéaires de voies ferrées, toutes décorées de paysages locaux (le château de Mauriac, les travaux de l'A89,

le grand mur,...). Toute la gestion du trafic est automatisée grâce à l'informatique. Plusieurs acteurs de la section consacrent un temps très important à cette activité et se donnent rendez-vous chaque dimanche matin pour faire rouler les trains.

La section "Slot" (voiture à l'échelle 1/24ème ou 1/32ème avec moteur électrique sur circuit rail) est composée d'un premier circuit Carrera de 45m pour auto à l'échelle 1/32ème avec système "Davic" permettant aux



coureurs de faire changer de piste leur voiture, avec des chicanes très intéressantes, un trés beau décor et un éclairage

pour les courses de nuit. Quant à la piste destinée aux voitures 1/24^{ème}, elle est l'une des plus grandes d'Europe et permet des courses très spectaculaires, notamment par la vitesse des petits bolides dont les moteurs peuvent dépasser les 100 000 tours/minute.

Cette année, le club a terminé 6^{ème} au championnat du Sud-Ouest et 6^{ème} également au classement du championnat de France 2009 de Slot.



Pour 2010, en plus de participer à ces deux championnat, le NCPC organisera les 1er et 2 mai prochain une manche



du championnat de France, et ses traditionnelles "24h de Neuvic" les 26 et 27 juin, véritable évènement attendu par tous les "Sloteurs" de France et de Belgique ! En octobre, une manche du championnat du Sud-Ouest se déroulera également

dans les locaux de planèze, au dessus de l'ancienne cantine Marbot, juste à côté de la déchèterie.

Le club est ouvert à tous, il suffit de se présenter aux heures d'ouverture, en général chaque vendredi soir et le dimanche matin.

COMITE DE JUMELAGE NEUVIC - TESTBOURNE/PARISHES

Cette année, pour le 30^{ème} anniversaire du jumelage, les Neuvicois, qui recevaient leurs amis britanniques, se



devaient de frapper un grand coup! Ce fût fait le 3 mai avec l'aide déterminante de Monsieur ROUSSEL et de son Conseil à qui nous renouvelons tous nos remerciements.

Deux arbres ont été plantés dans le parc du Multimédia encadrant une stèle commémorative. Cette cérémonie fût conclue par les hymnes nationaux magistralement interprétés par la Banda Neuvicoise pendant que notre ami Roger PETIT procédait à un lâcher de pigeons.

Ce ne sont pas moins de 100 personnes qui se sont réunies tout d'abord pour le vin d'honneur offert par la Municipalité, puis un repas de gala dans le Centre Multimédia qui a été fort apprécié. Entre deux très belles animations par le groupe folklorique des LEBEROUS et la chorale AMITIE MUSICALE, tous les participants se voyaient remettre un diplôme souvenir artistiquement réalisé par une grande connaissance du Comité, Monsieur PRALONG. Et nos invités

recevaient une magnifique bonbonne de fruits confits... à consommer avec modération...

Ce dont nous ne doutons pas!!!!!



Lundi 4, les accueillants et leurs invités partirent dans deux bus pour ROYAN où après la visite de la cathédrale et un piquenique copieux, tout le monde embarquait pour une grande tournée en

bateau dans l'estuaire de la Gironde avant de visiter les Jardins du Monde et leurs célèbres orchidées. Une sortie très appréciée par nos amis anglais.

Pour 2010, les Neuvicois sont attendus en Angleterre du 7 au 12 mai. S'il vous dit de nous rejoindre au Comité pour les années à venir, vous pouvez contacter Jean-Pierre NICOT, notre nouveau président,

au 05 53 82 65 76 ou Jacqueline DELAMARCHE, nouvelle secrétaire, au 05 53 81 51 81 qui se feront une joie de vous accueillir.



ATELIERS NEUVICOIS

Rompre l'isolement, trouver une écoute, de l'amitié, de l'entraide, partager et échanger des expériences et des compétences, c'est ce que proposent les Ateliers Neuvicois qui fêteront leurs vingt ans en 2010.



Cette association est ouverte aux personnes de tous âges, de Neuvic et des environs.

Pour s'évader des tracas quotidiens, en plus de l'écoute et de l'accueil, les adhérentes y trouvent des ateliers de création manuelle : peinture sur bois (craquelé, fausse

marqueterie), sur tissu, sur soie, fabrication de bijoux, tableaux en 3D, carton-plume...

Les savoir-faire sont partagés au cours d'ateliers d'initiation. Ensuite, chacune choisit ce qui l'intéresse, rassurée parce qu'elle sait pouvoir trouver de l'aide auprès des autres. Tout ceci se fait dans une grande convivialité :

fête des anniversaires, sorties, repas de fin d'année...

Les adhérentes travaillent pour elles mais aussi pour le club car il faut bien renouveler et acheter du matériel. A cet effet, le Club organise une



exposition-vente le deuxième week-end de décembre, à Neuvic. Une bonne occasion de trouver des idées de cadeaux pour les petits et pour les grands. Cette exposition



connaît toujours un grand succès. Grand merci aux visiteurs et acheteurs qui permettent ainsi aux adhérentes de continuer leurs activités pour une modique cotisation. Les réunions ont lieu tous les mardis après-midi, de 13H30 à 16H30, salle de la R.P.A., rue Arnaud-Yvan Delaporte, en face de l'A.N.A.C.E. Les retrouvailles se font toujours avec le même plaisir et les nouvelles



adhérentes sont toujours les bienvenues.



Lors de l'assemblée générale du mois d'août le bureau a été reconduit comme suit :

Marise Grégis, Présidente.
Marcelle Rambaud, vice-présidente.
Pierrette Biret, secrétaire.
Annie Friant secrétaire adjointe.
Martine Huot trésorière.
Josette Cuménal trésorière adjointe.

Pour plus amples renseignements contacter la présidente Marise Grégis au 05 53 81 53 68.



ASSOCIATION MUSICALE DE LA VALLEE DE L'ISLE



Basée à Neuvic Sur l'Isle, I'ASSOCIATION MUSICALE DE LA VALLEE DE L'ISLE est une école de musique qui dispense pour tous les niveaux et tous les âges des cours de batterie, guitare (sèche, électrique et basse), piano et synthé, flûte traversière,

clarinette, saxophone, trompette, trombone...

Affiliée à la Confédération Musicale de France, l'école offre la possibilité à chaque élève d'obtenir un diplôme attestant de son niveau. Ces diplômes sont remis à l'occasion d'un petit concert offert par les enfants lors de la fête de l'école, qui a lieu chaque année en Juin.





Avec 109 élèves cette année, l'école voit le travail assidu de ses trois professeurs (Thierry Chateaureynaud, Philippe Maréchal et Caroline Sauvestre) récompensé.



II BEAURONNE

LE PIGEON VOYAGEUR

Entente NEUVIC - VALLEREUIL - SOURZAC



SiègeSocial : Mairie de NEUVIC, 24190 - NEUVIC-SUR-L'ISLE 12^{ème} REGION

Code: 24755

M. Roger PETIT

Objet élection : renouvellement du bureau de la société colombophile de Neuvic : "Le Pigeon voyageur"

Nouveau Bureau

Président : Monsieur PETIT Roger Vice Président : Monsieur ANDRIEUX Bruno Vice Président : Monsieur LIMELETTE Loïc

Adjoint: Monsieur BROUX

Secrétaire : Madame ANDRIEUX Cécile

Après délibération, il a été décidé que l'association "LE PIGEON VOYAGEUR" fédère avec les communes de Vallereuil, Sourzac, Mussidan.

En 2009, la société de Neuvic a effectué des lâchers de pigeons pour les cérémonies officielles, le 30° anniversaire du comité de jumelage (TESTBOURNE - PARISHES), et également pour les mariages.

LE CLUB DE SCRABBLE

Nous rendons hommage à Odette et Andrée deux "piliers" du club, qui nous ont quittés à quelques mois d'intervalle.



De nouvelles joueuses nous ont rejoints afin de pratiquer le jeu de scrabble sous sa forme "Duplicate". Il s'agit d'agencer au mieux les mots composés à partir de lettres qui sont les mêmes pour tous les joueurs.

Ce jeu, stimulant et enrichissant, se déroule dans une atmosphère cordiale et détendue.





Nos rencontres ont lieu tous les samedis, à partir de 14 heures, dans la salle de l'hôtel d'entreprises, mise à notre disposition par la Mairie.



AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE DÉTENTION DE NEUVIC

Durant l'année 2009, l'A.P.C.D.N a rassemblé plus de 100 adhérents. Comme chaque année, l'amicale a organisé plusieurs activités :



Le 19 décembre 2009, un arbre de Noël pour les enfants des membres de l'amicale du personnel de NEUVIC, avec un spectacle réalisé par Mandragore, le magicien "Pas comme les autres", un goûter et l'incontournable passage du père Noël.

En avril, nous avons organisé le déplacement à l'Ange Bleu. Nous sommes partis en bus et la soirée a été fort agréable. Le spectacle CHIMERES était magnifique.



En mai, nous avons organisé le déplacement au zoo de la Palmyre. Nous sommes partis en bus. La journée a été superbe et petits et grands ont été conquis. Fin mai, pour la quatrième année consécutive, a eu lieu le tournoi de badminton. Tournoi qui a encore bien marché. Nous avons clôturé la journée par un repas grillades bien mérité.



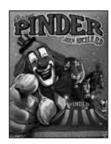
En juin, l'activité Accro Branche et canoë s'est organisée sur une journée. La journée a été très sportive et pleine en émotion. Dès le retour, malgré les courbatures, tout le monde était prêt à repartir.

A la mi août, Visite du Saint Emilion historique et petit train. La journée s'est terminée par le superbe spectacle nocturne de Castillon la Bataille.





AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE DÉTENTION DE NEUVIC (suite)



Début septembre, nous avons organisé le déplacement en bus pour le CIRQUE PINDER à Bordeaux. Autant dire que petits et grands en ont pris plein les yeux.

Vraiment sublime!

MOBILE HOME

Pour les adhérents, l'amicale propose des séjours dans plus de 50 campings de France (130 € la semaine) dans un mobile home.

DONS

L'amicale effectue des dons pour les naissances, pour les mariages et pour les décès. Ces dons concernent les adhérents. Enfin, l'amicale a reconduit son don au téléthon. $(100 \in)$.

CINEMA

L'amicale finance aux adhérents des places de cinéma :

- Cinéma de Périqueux revendu aux adhérents 5,20€
- Cinéma de ST ASTIER revendu 4€ aux adhérents
- Cinéma de Mussidan revendu 3.50€ aux adhérents.

Ces activités, ouvertes à tous, ont permis de rassembler un grand nombre de participants. Elles se sont toujours déroulées dans un esprit amical et une bonne ambiance.

L'objectif premier de l'amicale est de continuer à créer du bien être entre tous les personnels et avec leurs familles. Les activités pour cette année ont pour but une nouvelle fois de conjuguer les aspects festifs, sportifs et de découverte.

> La Présidente C. FITUQUE

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE DU CENTRE DE DÉTENTION

Sports et Action culturelle

TOURNOIS INTERNES

Février : tournoi de badmintonMai : tournoi de Ping-pong

Juin, juillet : tournoi d'été de football
Septembre: tournoi de tennis en simple

Pour tous les tournois, des lots vestimentaires sont offerts à tous les participants (gants de musculation, tee-shirts, sweat-shirts, etc... financés par l'association).

STAGES INTERNES

- Mois de mars , stage futsall encadré par le conseiller technique régional de la fédération de football Eric Chevalier, participation de 30 détenus.
- Novembre, formation initiation badminton encadrée par un éducateur diplômé.

RENCONTRES INTERNES

Rencontre de football contre le club de Douzillac

SORTIES SPORTIVES DANS LE CADRE D'UNE PERMISSION DE SORTIE



07 au 10 septembre - Montagne – stage de plein air à Argelès-Gazost (Pyrénées), rafting, VTT, randonnées haute montagne au pont d'Espagne, financé par l'association, GEPSA et le centre de détention.

Participation de 5 détenus avec le personnel d'encadrement. Dimanche 7 décembre – course à Périgueux les "10 kilomètres du canal", participation de 7 détenus avec le personnel d'encadrement (association et Gepsa)

De mars à octobre, une sortie VTT par mois a été organisée dans la vallée de l'Isle avec 4 détenus encadrés par les moniteurs de sport et le personnel pénitentiaire.

Tous les week-end, 4 détenus participent à un championnat de football en promotion de première division dans le club du "pays de Thenon" sous la responsabilité des dirigeants du club.

SPORT HEBDOMADAIRE

Chaque détenu qui ne travaille pas peut participer à 7 heures de sport en salle (musculation, badminton, pingpong, cardio) ou en extérieur (football, tennis, basket, course à pied, volley)

ACTIONS CULTURELLES

- 19 juin, concert de la fête de la musique
- 14 août, concert,
- Août, spectacle de mime, festival Mimos
- Octobre, stage de théâtre,
- 13 novembre, concert
- 16 décembre, spectacle de cirque
- 18 décembre, concert
- Atelier de bande dessinée
- Atelier de musique avec création d'un CD

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE NEUVIC

Compte rendu des activités de l'Année 2009

12 janvier 2009:

Assemblée générale après lecture du rapport moral et financier, le bureau est reconduit à l'unanimité. Renouvellement du bureau.

15 mars 2009:

Le loto qui s'est déroulé dans des conditions parfaites, réunissant un grand nombre de participants, la qualité des lots a permis un réel succès à la satisfaction des organisateurs.

19 avril 2009 :

Une délégation de l'association au congrès départemental de Mussidan.

8 mai 2009:

La cérémonie débute par un dépôt de gerbe et une minute de silence et le recueillement devant la stèle des fusillés de Théorat. Puis un défilé précédé des portedrapeaux, suivi des autorités civiles et militaires pour le monument aux morts, Place Eugène Le Roy.

Cette cérémonie fut clôturée par un vin d'honneur et un repas en commun au centre multimédia.

18 juin 2009:

Cérémonie au monument aux morts de Théorat en commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

14 juillet 2009:

Commémoration de la fête nationale Place Eugène Le Roy à Neuvic suivie d'un vin d'honneur sous la Halle de Neuvic en présence de Monsieur François ROUSSEL Maire de Neuvic.

21 juillet 2009:

Participation d'une délégation des anciens combattants avec les porte-drapeaux à la cérémonie des Martyrs de la Résistance au monuments aux morts D'ESPINASSE à Saint Germain du Salembre.

21 aout 2009:

Cérémonie à la stèle des Fusillés de Théorat en présence

de monsieur François ROUSSEL Maire de Neuvic, de Monsieur Le Député, allocution d'Anciens Résistants et dépôt de gerbe.

14 octobre 2009:

Sortie organisée par l'association des Anciens Combattants à La Rochelle, journée réussie, de nombreux participants satisfaits de cette sortie.



11 novembre 2009:

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée à Neuvic devant le monument aux morts Place Eugène Le Roy. Après envoi des couleurs ce fut le message lu par Monsieur François ROUSSEL Maire de Neuvic.

5 décembre 2009:

Délégation au monuments aux morts de Coursac en souvenir des victimes du conflit en Afrique du Nord.

Le mois de décembre est réservé aux camarades malades invalides et hospitalisés. L'association se fait un devoir de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

PREVISION D'ACTIVITE POUR 2010

Février : Assemblée Générale

8 mai : Cérémonie avec remise de décoration 18 juin : Commémoration de l'appel du 18 juin

du Général De Gaulle.

14 juillet : Célébration de la fête nationale

11 novembre : Cérémonie avec repas de l'association.



Une sortie est prévue au cours de l'année. La date et le lieu seront communiqués en temps opportun à tous les adhérents

R.A.S.C.I.N.E Rassemblement de l'Artisanat, des Services, des Commerces de l'Industrie de Neuvic sur l'Isle et ses Environs

Les commerçants et artisans de Neuvic ont accueilli les nouveaux arrivants venus compléter les activités déjà existantes : en juillet, le salon de toilettage "PIL POIL" a ouvert ses portes à la place de la "BOITE A BIJOUX" ; en septembre c'est un jeune garagiste qui réinvestit les locaux du garage VEYSSIERE sous l'enseigne "AD" ; en octobre un centre équestre s'est installé au lieu dit "Les Coutis" ; en novembre c'est "l'Auto-Ecole MICHEL" et en décembre, une nouvelle presse.

L'année 2010 ne sera pas en reste puisque dès le 4 janvier nous saluons l'ouverture du CABINET DENTAIRE au cœur même de Neuvic, à la place de la trésorerie.

La vie du bourg s'est rythmée autour des animations organisées par RASCINE : la festouille début juin, le marché nocturne en juillet pour terminer par le marché de Noël. Nous remercions la maison de retraite qui a confectionné les nœuds pour décorer les sapins extérieurs, et tous les bénévoles qui ont courageusement bravé une météo particulièrement glaciale le jour du marché de Noël.



Dans les boutiques, ce sont les bulletins de la Fédération du Commerce Rural "J'ACHETE ICI MON VILLAGE VIVRA" qui vous ont fait gagner les bons d'achat jusqu'à 100 €, et ils seront encore plus nombreux en 2010!

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2010.

Présidente : Sylvie NINEY Le P'tit Tonneau Tél. : 05 53 81 62 75 Vice-Présidente : Sandra CHONIS Charcutier Traiteur Tél. : 05 53 81 51 57

FEDERATION DES RETRAITES DES CHEMINS DE FER

L'année 2009 nous a donné l'occasion de diffuser plusieurs informations sur le plan social ainsi que sur l'organisation de notre Fédération. Chaque cheminot retraité ou veuve de cheminot, adhérent ou pas peut assister à nos réunions pour connaître les particularités et droits spécifiques à notre régime social.



Notre section organise aussi des activités telles que sorties spectacle ou autres. Toute initiative est soumise à l'approbation de tous. Le 28 novembre 2009 nous sommes allés à

Bergerac à la revue "Cosmopolitan Company" et pour la même occasion nous avons visité un domaine viticole avec dégustation et possibilité d'achat du bon vin de Pécharmant.



Notre Assemblée Générale aura lieu le 13 Janvier 2010 salle de "l'hôtel d'entreprises" à 9 heures 30. Le repas annuel est programmé pour avril 2010 à la salle du Club House de

Planèze. Comme chaque fois les sympathisants sont les bienvenus avec nos adhérents en toute amitié

Meilleurs vœux et santé pour 2010.

Le Président P. RENAUDIE



LE CLUB TRAIT D'UNION NEUVIC

Le Club TRAIT D'UNION est un club d'amitié qui propose des loisirs aux adultes quel que soit leur âge.

Au sein du Club, nous vous offrons de nombreuses activités :

- les mardis de 15h à 16h30 : GYM
- les mardis de 18h15 à 19h15 : cours d'anglais,
- les mardis de 19h30 à 20h30 : cours de français pour les anglais,
- les mercredis à 14h en hiver (le matin en période clémente): un petit et un grand circuit de randonnée,
- les jeudis de 14h à 17h : jeux de cartes et jeux de société.



Pour ces rencontres, les locaux utilisés se situent rue Arnaud Yvan De Laporte à NEUVIC (derrière l'ANACE)

Par ailleurs, nous organisons régulièrement des voyages en France et à l'étranger, des sorties, des animations et des repas.

A noter, également, sur votre agenda 2010 :



- le 18 JUILLET : le loto du club
- début DECEMBRE : le repas de fin d'année.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Une équipe dynamique vous accueillera. La bonne humeur et la convivialité vous attendent... et nous sommes ouverts à toute suggestion de nouvelles activités.





COMPOSITION DU BUREAU:

Président : Jean-Christophe ORSONI, Vice-présidente : Marie-Josèphe NICOT,

Trésorière : Jeanine WOJDALA, Trésorier-adjoint : Roger PETIT, Secrétaire : Maxima JUGIE,

Secrétaire-adjointe : Marie-Jeanne RENAULT.

Pour tous renseignements :

- Jean-Christophe ORSONI:

05 53 81 64 47 - 06 84 60 81 63

- Marie-Josèphe NICOT :

05 53 82 65 76

et tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00 rue Arnaud Yvan de Laporte.

LA GAULE NEUVICOISE

L'année 2009, comme chaque année a été bien remplie. Si notre association reste discrète, chaque membre bénévole ne ménage pas sa peine en participant aux travaux et aménagements sur nos cours d'eau. Ceci est à refaire l'année suivante car la nature ne cesse de reprendre ses droits.

Que ce soit sur les chemins de halage où le Syndicat de la Vallée de l'Isle effectue le plus gros des travaux, il reste le nettoyage des berges, ou l'aménagement des ruisseaux pépinières là où grandissent les truites "fario" qui repeupleront nos cours d'eau. Il y a beaucoup de travail et tout cela demande une bonne organisation et beaucoup d'enthousiasme.

Si nos rivières sont accessibles aux loisirs de l'eau et à la découverte de la nature, c'est en partie, grâce aux A.A.P. P.M.A. de notre département qui en sont les locataires.

Le 05 mai les gardes fédéraux ont effectué une pêche électrique afin de récupérer les truitelles dans nos ruisseaux pépinières. La récolte était moyenne à cause des inondations du début d'année qui ont perturbé le milieu aquatique de ces cours d'eau. 198 poissons de 12 à 30 cm ont été répartis dans les cours d'eau où ils vont frayer et repeupler en poissons autochtones, du moins nous l'espérons.



Avec le concours de la Fédération de la Dordogne, deux journées d'initiation à la pêche et au respect du milieu aquatique ont eu lieu en juin auprès de quatre classes de l'école de Neuvic.



Chaque enfant participant a bénéficié d'une carte gratuite pour l'exercice 2009. Nous reconduirons cette opération en 2010 si notre budget le permet.

Encore une fois nous remercions les propriétaires riverains qui nous ont permis l'accès aux berges de l'Isle pour notre concours de pêche du 09 août. 52 participants dont 4 enfants et 2 dames ont pris 40, 400 Kg de poissons. Chaque concurrent est parti avec un lot ou une coupe.

Le loto que nous avons organisé le samedi 10 octobre n'a pas attiré la foule et le travail fourni n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Nous ferons mieux la prochaine fois.

Un grand merci à tous ceux qui n'hésitent pas à répondre "présent" chaque fois que nous faisons appel à eux.

Qu'ils soient pêcheurs ou riverains, ils ont tous l'amour de la nature.

A vous pêcheurs nous vous invitons à nous signaler les anomalies ; pollution, braconnage ou autre situation anormale que vous constatez. Nous vous souhaitons une bonne année de pêche et de plaisir au bord de l'eau dans la nature.

Le président Gérard DURIEUX

AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE NEUVIC

L'association a organisé sa première bourse aux jouets et articles de puériculture le 22 novembre 2009. Au vu du succès de cette manifestation, les membres de l'amicale ont décidé de renouveler cette journée tous les ans, le 3ème dimanche du mois de novembre. Le rendez-vous est donc pris avec les enfants le 21 novembre 2010 pour vider les placards dans l'attente de la prochaine distribution du Père Noël.

D'autre part, pour marquer l'arrivée du printemps, l'amicale organisera le 5 avril (lundi de Pâques) une bourse aux vêtements.



Pensez à videz vos armoires!

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE NEUVIC

Suite à l'assemblée générale du 1^{er} août 2009 et à la réunion du conseil d'administration qui s'en est suivi, la composition du bureau a été reconduite.

A savoir:

Président : Mr Alain BEAUDEAU, Vice-présidents : Mr André MALBEC,

Mr Gilbert CRABANAT,

Secrétaire : Mr Maurice TRAYAUD,

Secrétaire-adjont : Mr Daniel DUGENET,

Trésorier : Mr Paul CRABANAT.

Le bilan de la saison écoulée reste mitigé. La présence du lapin de garenne, décimé par la maladie, reste relativement médiocre sur les territoires chassables. De nouveaux efforts de repeuplement seront à nouveau nécessaires si nous voulons maintenir la présence de ce petit gibier.

Le lièvre quant à lui, a pratiquement disparu suite à une importante épidémie. Ce sont plusieurs années d'efforts pour le repeuplement de cette espèce qui sont anéanties en l'espace de quelques mois ; tout est à recommencer;

Le grand gibier dans son ensemble se maintient à très bon niveau. La présence du chevreuil reste très importante sur l'ensemble du territoire même si le nombre de ces animaux tués sur les routes est tout aussi important, voire plus que ceux tués en action de chasse. Le sanglier commence à coloniser notre territoire, nous permettant de faire certains tableaux de chasse impossibles il y a quelques années.

SPORTING CLUB NEUVICOIS

L'année du renouveau

Un sol refait à neuf cet été, un tableau d'affichage offert par la mairie : le gymnase municipal a repris des couleurs cette année et ne désemplit pas, avec un effectif en hausse comprenant plus de 50 licenciés et 5 équipes qui évoluent dans les différents championnats.

Une nouvelle équipe sénior loisirs mixte a été créée pour pratiquer un basket ludique et sans contrainte. Avis aux amateurs, n'hésitez pas à venir voir et vous amuser avec nous.

Des jeunes présents dans les différents championnats de benjamine à cadette avec l'entente de la vallée de l'Isle, entente faite avec quatre autres clubs ; ce qui permet aux cadettes de s'entraîner et de jouer sur Neuvic.

Une nouvelle équipe dirigeante à la tête du club avec l'arrivée de Stéphane Peytouret, co-président avec Laurent Ley, de Nathalie Durand notre nouvelle secrétaire, et toujours Pierre Matignon aux finances.

Un site internet www.scneuvicbasket.com qui remplace notre blog. Vie du club, rendez-vous sportifs, compterendu des matches..., on y trouve même quelques photos d'archives.

Et toujours

Des seniors féminines motivées pour monter en championnat pré-région cette saison, après avoir remporté le championnat honneur 2008-2009 et disputé la finale de la coupe consolante de la Dordogne.

Des jeunes de plus en plus nombreux avec plus de 25 enfants (5 - 10 ans) qui viennent tous les mercredis s'entrainer assidûment pour porter haut les couleurs de notre commune les samedis après-midi.

De fidèles supporters, sponsors et bénévoles présents à nos côtés et qui contribuent au bon fonctionnement du club dans un esprit de convivialité toujours plus présent. Simone Matignon et André Carbonel officient tous les dimanches à la table de marque.

En cette nouvelle année, l'ensemble des dirigeants et des joueurs du Sporting Club Neuvicois section Basket-ball vous présente tous ses vœux de bonheur, de prospérité et bien évidemment une année très sportive à nos côtés.

L'équipe sénior féminine encadrée par les deux coprésidents lors de l'assemblée générale 2009 avec de gauche à droite : Stéphane PEYTOURET, Nathalie LEY, Damien CAELEN, Estelle MOURCIN et Judith, Nathalie DURAND, Christelle PEYTOURET, Aurélie SENRENT, Justine AURO, Lauriane COUZI, Céline PRIOSET et Laurent LEY.



Horaires des entraînements :

- enfants le mercredi de 16h30 à 18h30
- Cadettes le mercredi de 18h30 à 20h00
- Seniors féminines le mercredi de 20h00 à 21h30 (avec l'équipe loisir) le vendredi de 20h00 à 22h

Renseignements:

S. Peytouret ou L. Ley: 05 53 81 37 53 (le soir)

Une photo de nos jeunes pousses de l'école de Basket.



CLUB RUGBY USN

Equipes seniors.

Les deux équipes évoluent dans le comité du Périgord agenais en première série.

Après des années aux résultats chaotiques la saison 2008-2009 ne laissera pas un grand souvenir sur ses performances donc son classement, qui jusqu'à la fin du championnat, a laissé planer le doute sur le maintien en première série. Heureusement la chance et les maladresses de certains clubs ont permis ce maintien et même si les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés en début de saison, les enseignements qui ont pu être retenus ont permis de préparer et mettre en œuvre une année 2009-2010 prometteuse.

L'année passée a montré qu'un effectif de qualité, s'appuyant sur des joueurs capables d'évoluer à des niveaux bien supérieurs, ne suffisait pas mais qu'il fallait aussi un nombre de remplaçants important et de valeurs sensiblement égales pour jouer les premiers rôles pendant la durée de la saison et ne pas faire simplement illusion durant les 5 ou 6 premiers matchs.

La leçon étant retenue les "recruteurs" ont fait un travail remarquable pour attirer dans notre club des joueurs jeunes, pleins de talent, ayant envie de jouer et de s'amuser. Nous avons pu vérifier dès cette première partie du championnat que les remplaçants n'avaient rien à envier aux titulaires blessés qu'ils ont dû remplacer et ceci avec brio. De bons joueurs, sans un encadrement suffisant et compétent n'arrivent pas à faire une équipe qui gagne. Le recrutement de Christian Martin, entraîneur reconnu pour son expérience et sa rigueur, qui supervise et dirige d'une main de fer les entraînements dispensés par le duo Eric Eymerie et Laurent Naudon, a été judicieux.

L'équipe 2 ne s'en laisse pas compter et à l'image de l'équipe 1 se bat pour rester dans le trio de tête de son championnat. Deux entraîneurs s'occupent de cette équipe et travaillent en collaboration étroite avec le groupe 1 puisque les remplaçants sortent inévitablement des rangs de cette réserve.

Ecole de rugby.

L'école de rugby accueille les enfants, garçons et filles le samedi de 13h30 à 16h00 en période scolaire au stade de Planèze et ceci dès l'âge de 5 ans.

Aujourd'hui l'école de rugby c'est 70 enfants licenciés, encadrés par 16 adultes éducateurs et bénévoles. Le prix de la licence est fixé à 30 euros pour l'année. A l'issue de chaque entraînement, un goûter est offert aux enfants par le club. Lors des tournois les déplacements sont organisés en bus.

Bénéficiant d'un encadrement de qualité, les enfants sont initiés à la pratique du rugby par une équipe d'éducateurs diplômés dispensant un enseignement adapté avec des règles de jeu spécifiques à chaque âge.

Le rugby, école de la vie, reconnaît à chaque partenaire (jeunes joueurs, éducateurs, parents) des droits, notamment droit au respect, droit à l'expression, droit à la santé, droit au plaisir à travers la pratique sportive mais confère également des devoirs : comportement responsable, respect des règles communes, sécurité des joueurs, entre autre.

La reconnaissance de la qualité et du niveau du sport enseigné par les éducateurs va être dès cette année certifiée officiellement par la fédération puisque après avoir subi tous les tests et répondu aux critères nécessaires, la labellisation de l'école de rugby va leur être attribuée en début d'année 2010.

Pour faire vivre tout ce monde petit et grand, pour assumer les frais de déplacement, le remplacement et l'entretien des équipements, la nourriture, etc... un budget important est nécessaire. Nous remercions tous nos sponsors, membres bienfaiteurs, commerçants et artisans qui nous permettent d'assurer ces dépenses.

Bonne année à toutes et à tous et surtout n'hésitez pas à venir encourager nos équipes le dimanche.

Les présidents Serge Faure et Christine Lafon Et pour l'école de rugby Régis Bonhomme



JUDO CLUB NEUVICOIS



Méthode d'éducation physique autour de laquelle des générations de pratiquants à travers le monde ne cessent de se regrouper, le

judo est une discipline adaptée à toutes les morphologies et à tous les tempéraments.

Le judo club neuvicois propose un enseignement authentique pour un judo de loisir ou de compétition. De plus, il est affilié au club élite de Coulounieix Chamiers pour l'accès au haut niveau des compétitions.

Le judo club se diversifie en proposant des disciplines permettant de répondre aux attentes de chacun :

• Sport d'origine japonaise, le taïso représente une approche douce des arts martiaux basée sur le renforcement musculaire.



• Spectaculaire et efficace, la pratique du jujitsu exclut la brutalité et permet d'améliorer la condition physique et de développer les aptitudes à répondre à toute agression.

• Art martial japonais, l'aïkido se compose de techniques avec armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire.

Le judo club neuvicois comporte donc 4 sections dans lesquelles participent déjà une cinquantaine de licenciés :

- le judo enseigné par Aurore Petit et Roger Charles Depulle (mercredi de 16h à 19h et le samedi de 16h à 17h30)
- le taïso enseigné par Aurore Petit (jeudi de19h30 à 20h30).
- le jujitsu enseigné par Jean-Marc Chastanet (mercredi de 19 h 30 à 21 h)
- l'aïkido enseigné par Patrick Huet (mardi de 19h45 à 21h ; vendredi de 19h45 à 21h ; samedi de 10h à 12h)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président du club (Bruno Labriot) au 06 71 65 70 03 ou rencontrer un membre du bureau, au dojo, aux heures de cours.



CLUB DE BADMINTON

Fort de sa cinquantaine de joueurs dont la moitié de jeunes inscrits à l'école de bad de Neuvic, le club de badminton de Neuvic occupe le gymnase trois soirs par semaine :

- Lundi de 20h15 à 22h30 : jeu libre
- Mardi 18h30 à 20h : école de bad premier niveau et de 20h à 21h30 école de bad joueurs confirmés
- Jeudi 18h30 à 20h : entraînement des compétiteurs dirigé par Antoine Villaret, entraîneur diplômé, et de 20h à 22h : jeu libre.

Les joueurs jeunes et adultes s'inscrivent individuellement aux compétitions organisées par les clubs de la région, avec de très bons résultats :

- Sébastien Galland, champion d'Aquitaine en simple homme D,
- Fabrice Payet champion de Dordogne senior non classé,
- Laurine Sébastien, championne de Dordogne et vice-championne d'Aquitaine en poussin et remportant de nombreux tournois,

- Thibaud Jara Ureta vainqueur de Dordogne en benjamin

 Jean-Dominique Mazeau et Philippe Galland vainqueurs du tournoi de Chamiers en double NC

- Catherie Fituque et Fleure Maze championnes de Dordogne en double dame.





Les jeunes de l'école de bad sont également inscrits au circuit jeune départemental, affrontant les autres jeunes du département sur 5 journées.

CLUB DE BADMINTON (suite)

La passerelle avec l'UNSS au collège a permis d'autre part à deux jeunes élèves de cinquième licenciés au club, Nicolas Crampe et Pierre Caminel de remporter le championnat académique à La Teste dans le cadre scolaire.

Enfin, le club s'est inscrit en interclub première division permettant aux meilleurs joueurs de chaque club du département de s'affronter par équipe.

Il est possible de venir découvrir le badminton tout au long de l'année au gymnase lors des entraînements, une raquette et un volant vous seront prêtés.

Renseignements: Nicolas Caminel - 05 53 80 57 03

Site internet: http://cbnm24.free.fr



CLUB DE CANOË KAYAK USNCK NEUVIC

2009, année des premières fois...

Neuvic aux Championnats du Monde.

Qui d'autre que notre président, Jérôme Müller, pouvait avoir l'honneur d'inscrire pour la première fois les couleurs neuvicoises à un palmarès international ? Certainement personne. Cette course est l'accomplissement d'une belle carrière de sportif amateur de haut niveau.

Les championnats du monde de marathon se sont déroulés au Portugal, le 16 septembre dernier à Crestuma. Jérôme courait pour la France dans la catégorie kayak monoplace homme vétéran. Il termina 21 em au terme d'une course mouvementée. Le plan d'eau situé à l'entrée d'un port ne rendit pas la compétition facile. Anecdote amusante, la construction d'un magnifique plot d'arrivée au milieu de l'eau, fut terminée lors du départ... de la dernière course.



Une équipe aux Championnats de France de descente.

L'année dernière nous avions envoyé une bande de potes, cette année ce fut une équipe de copains qui aligna pour la première fois le nombre de 10 embarcations lors de cette compétition. Du 14 au 17 juillet 2009 les meilleurs pagayeurs hexagonaux se sont donné rendez vous à l'Argentière La Bessée, haut lieu de la communauté kayakiste, pour s'affronter dans les rouleaux de la Durance. Les neuvicois étaient présent dans 3 catégories, Cadet, Junior et Vétéran et dans 8 courses.

Les résultats sont les suivant :

- Course Classique (15min)
- Canoë Biplace HJ: Kévin Delmouly et Loïc Robillard 5ème
- Canoë Monoplace HC: Sylvain Rey 13ème
- Kayak Monoplace HJ: Loïc Robillard 21ème
- Kayak Monoplace HV : Jérôme Muller 17ème
- Course sprint (2manches 1'30):
- Canoë Monoplace HC: Sylvain Rey 10ème
- Kayak Monoplace HJ: Kévin Delmouly 50ème
- Kayak Monoplace HV : Jérôme Muller 13ème
- Course Patrouille classique (par équipe) : Kayak Monoplace HJ : Sylvain Rey, Kévin Delmouly et Loïc Robillard 10^{ème}



CLUB DE CANOË KAYAK USNCK NEUVIC

Pour cette année, le club avait également choisi un hébergement en gîte ainsi qu'un staff d'une dizaine de personnes qui gravitait autour du groupe, permettant ainsi un encadrement sportif et psychologique propice aux compétiteurs. On retiendra une belle ambiance et des images magnifiques de cette compétition au cœur des massifs alpins.



Un club fougueux

Nous avons célébré le week-end du 15 août dernier nos 20 ans ! la fête fut belle et se termina à l'aube, le temps d'une nuit nous avons surtout pensé à l'avenir.

Age de la maturité et de l'insouciance, il correspond assez aux sentiments qui animent nos projets pour les années prochaines.

Accroissement du parc à bateaux, diversification de nos activités, plus larges ouvertures aux plus jeunes et aux filles, achat d'un camion, d'une remorque supplémentaire et embauche d'un jeune professionnel des sports de pleine nature, telles sont nos envies et nos aspirations pour participer encore davantage à l'animation sportive et culturelle de notre territoire.

Animations estivales

Cette année encore la présence de permanent (Clément Gendreau et Paul Robillard) nous a permis d'augmenter de manière significative notre nombre de locations.

La descente du Canotier Gourmand (descente en canoë suivi d'une dégustation de produits locaux) semble avoir trouvé sa formule (canoë en matinée et dégustation à l'heure de l'apéritif!) et a accueilli quelques touristes passionnés (et marseillais!). Les descentes aux flambeaux sont des rendez- vous désormais bien ancrés dans la culture du club et des touristes du camping de Neuvic. Un été rempli d'anecdotes de vie, de moments intenses et surtout fait de rencontres qui ont animé journées, soirées et matinées.

Formation

Au début de l'année 2009, deux nouveaux Initiateurs sont venus renforcer l'équipe pédagogique : Sylvain REY et Kévin DELMOULY. Par ailleurs, il est important pour nous de mettre en avant l'entrée de ce dernier et de Loïc ROBILLARD en formation STAPS à l'Université Bordeaux 3.

Ce choix de parcours universitaire (et professionnel ?) résulte peut-être en partie de leurs expériences lors de leurs passages dans les filières de Haut Niveau du Canoë Kayak français, et certainement de la place du sport, de notre sport, dans leur vie.

Lifting

Avant de vous souhaiter une année de réussite, il nous semble normal de remercier la Mairie de Neuvic sur l'Isle qui vient de commencer à réhabiliter notre local d'accueil (anciens locaux Marbot). C'est un pas de plus pour l'environnement des sportifs, mais aussi des neuvicois et des touristes qui peuvent venir user de ce lieu en notre compagnie.



Bonne année à tous les neuvicois, nous vous attendons nombreux pour les prochaines animations de l'année 2010!

29 route du Grand mur - 24190 NEUVIC

Ouvert le Mercredi de 14h à 17h et le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et vacances scolaires, sorties et stages suivant le niveau du pratiquant, mais aussi tous les jours en juillet et en août.

Renseignements:

Tél: 06 74 36 28 77

E-mail: canoeneuvic@yahoo.fr

www.canoeneuvic.com

CLUB DE FOOTBALL DE NEUVIC SAINT-LEON

L'année 2009 a marqué un tournant dans la vie de l'Association Sportive Neuvic - Saint-Léon.

En effet, tout d'abord le premier semestre, qui correspond à la fin de la saison dernière, n'aura pas concrétisé les objectifs du club, puisque la montée des deux équipes Seniors n'a pas eu lieu. Bien au contraire, l'équipe fanion termine à la 7ème place de sa poule, après avoir lâché prise pour sauver l'équipe B de la descente. Grâce à ce choix, le maintien a été assuré. A noter que depuis que les Seniors A évoluent en PL, c'est le plus mauvais classement obtenu depuis plusieurs années.

La satisfaction vient des équipes de jeunes en entente avec nos voisins de Mussidan. En effet les -15 ans finissent champions de la Dordogne de 2ème division. Les -13 ans font le doublé, coupe et championnat. Et pour ne pas être en reste, les Benjamins rejoignent leurs aînés. Après un début de saison difficile, ils se reprennent en deuxième partie de championnat et se qualifient ensuite pour la finale de 2ème division, qu'ils perdront hélas. Bravo à tous ces jeunes ainsi qu'à leurs éducateurs qui ont su les diriger pour obtenir ces bons résultats.

A noter qu'à partir de la nouvelle saison, ces catégories de jeunes changent d'appellation et vont se nommer : U18 pour les anciens 15 ans, U15 pour les anciens 13 ans, U13 pour les benjamins, U11 pour les poussins et U9 pour les débutants.

Côté foot animation (poussins et débutants) les enfants ont gagné des matches avec joie, et en ont perdu d'autres avec peine. Mais la plupart du temps, ils ont pris du plaisir à jouer.

Le 11 avril 2009, Damien BONNELIE en tant que joueur, Annie et Jean-Claude THOMAS comme dirigeants, se sont vu remettre la médaille d'honneur du District. Quant à la figure emblématique du club Yves CHASTANET, il a, lui, été décoré de la médaille d'argent de la Ligue de Football d'Aquitaine lors de cette même soirée. Cette récompense est amplement méritée quand on connaît tout ce qu'Yves a pu donner et donne encore au football à NEUVIC.

Pour le deuxième semestre et donc la saison 2009/2010, le bureau a décidé de changer d'entraîneur, afin de repartir sur de nouvelles bases.

Son choix s'est porté sur Guy CLAVERIE, joueur formé à l'école du F.C. NANTES, puis devenu entraîneur. Le but étant d'apporter une nouvelle dynamique qui semblait faire défaut ces derniers temps, pour franchir une étape supplémentaire.

Des anciens joueurs du Club, partis dans des clubs voisins, sont revenus. Des nouveaux ont décidé eux aussi de tenter l'expérience au sein de nos couleurs. Et cela semble porter ses fruits puisque à la fin de l'année 2009, les deux équipes Seniors sont dans la première partie de leur championnat respectif et peuvent envisager l'avenir avec optimisme.

Depuis cette nouvelle saison, la fédération a décidé d'abandonner le courrier papier et d'informatiser tous les clubs afin de permettre les échanges de tous les documents, des informations et des demandes de licences par internet.

Nous en profitons pour remercier les dirigeants, les éducateurs qui sont toujours présents et sans qui le club n'existerait pas. Nous citerons également nos arbitres, Cyril DELAFORGE, Fabrice DUBOIS et Jean-Guy VALADE, pour leur implication dans le club.

Merci à la municipalité pour tout ce qu'elle fait pour le club, que ce soit au niveau de la subvention et des installations sportives qui nous sont enviées par beaucoup d'équipes. Enfin, merci également aux différents sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année lors de nos différentes manifestations.

Le Président, Christian REIGNIER



LA BOULE NEUVICOISE

Il y a quelques semaines tu nous quittais, tu laisses aujourd'hui un grand vide dans le petit monde de la boule Neuvicoise. Joueur exceptionnel, toujours prêt à prendre comme équipier le plus modeste des joueurs afin de le faire participer au jeu, un exemple de ton grand cœur et de ta générosité. Secrétaire puis trésorier du club pendant de nombreuses années, tu aurais dû en être le Président, tu l'as toujours refusé sûrement à cause de ta modestie.

Les Neuvicoises et Neuvicois ont perdu leur banquier "Monsieur Devesa", la boule neuvicoise a perdu Julien.

Au revoir Julien

Après un remarquable rapport d'activité réalisé par notre secrétaire Laurent et le rapport financier de nos trésoriers Emile et Stéphane nous avons procédé au renouvellement du bureau.

Ont été élus ou réélus :

- Présidents d'honneur : François Roussel Maire de Neuvic et Paul Eymery
- Président actif : Jacques Large
- Vice-présidents : Jean-Claude Coudert et François Le Reun
- Secrétaires : Laurent Troubadis et Roger Petit
- Trésoriers : Stéphane Augustin et Emilien Labails



Les membres du bureau (de gauche à droite) : 1^{er} rang : François Le Reun, Jacques Large, Stéphane Augustin, 2^{eme} rang : Emile Labails, Jean-Claude Coudert, Laurent Troubadis.

Au titre du conseil d'administration

Les membres du bureau : Mesdames Marie-Thérèse Cassadour, Suzanne Teillet, Nicole Chateauraynaud, Messieurs Jean-Pierre Pecout, Jacques Thevin, Albert Rubeaux, Roger Desfarges, Jean-Louis Ventadou, Charles Visse, Raymond Pareil et Frédéric Daniel.

Au titre de vérificateurs aux comptes Messieurs : Paul Eymery et Georges Barbosa

Championnat tête-à-tête

Cette compétition qui qualifie les joueurs pour la finale départementale aura lieu le samedi 25 Septembre 2010. Le champion de Dordogne est qualifié pour les phases finales de la ligue d'Aquitaine et celle du championnat de France, le vice-champion pour la lique d'Aquitaine.

Sylvain Bonis, un cadet d'exception

En effet Sylvain participe aux sélections départementales, puis régionales et enfin les inter-ligues à Hagetmau où avec une prestation très remarquée "il ne put être retenu dans la sélection au vu de son très jeune âge" qui lui ouvre directement les portes des inter-ligues pour la saison 2010. Il fut également invité à participer aux tournois exhibitions lors du national de Pauillac (Gironde) les 5 et 6 septembre dernier.

Encore bravo Sylvain

Les concours 2010

- Jeudi 25 mars : triplette vétérans
- Samedi 20 mars : challenge des commerçants et artisans
- Dimanche 20 avril : challenge Christian Prioset
- Dimanche 06 juin : challenge Alexis Grimaud
- Dimanche 05 septembre : challenge Henriette et Guy Baunat

Régional triplette

Le grand prix du comité des fêtes aura lieu cette année le 20 juin 2010 à partir de 10h00. Il sera comme l'an passé doté de 2 250€ auxquels s'ajouteront les participations des joueurs. Avec cette année une particularité, il se disputera en poule le matin puis par élimination directe.

Journée seniors soyez sport

Après deux ans d'absence cette compétition revient à Neuvic. Organisée par le Conseil Général de la Dordogne elle aura l'obligation de mettre en présence des triplettes avec au minimum un joueur non licencié.

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport loisir n'hésitez pas à prendre contact avec le Président au :

06 86 50 02 39

ou, rendez-vous au boulodrome tous les jours à partir de 14h00.

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NEUVIC

Depuis la rentrée de septembre, le club a repris ses activités. La majorité de nos adhérentes reste fidèle, et nous espérons en voir de nouvelles.

L'assiduité des anciennes confirme le bienfait de ces moments de détente dans une ambiance chaleureuse et amicale. Comme notre animatrice, Jocelyne Lavaud, a fait valoir ses droits à une retraite amplement méritée, nous en avons recruté une nouvelle, neuvicoise, Florence Galland qui a aussitôt conquis par sa compétence l'ensemble de nos adhérentes.

Elle assure désormais les deux cours hebdomadaires dans la salle du Sourire.

- Le lundi de 18h30 à 19h30,
- Le jeudi de 18h15 à 19h15.

Nous tenons à remercier Monsieur Roger Petit qui a assuré le deuxième cours, le vendredi, bénévolement, ce qui nous a permis de passer l'année 2009 sans difficulté et en gardant les deux cours auxquels nos adhérentes sont attachées.

Le club de GV offre donc toujours deux séances de gymnastique pour un entretien efficace, régulier et complet, en musique ; de façon attractive et variée :

- · renforcement musculaire
- souplesse et endurance

L'adhésion, de 75 euros cette année encore, se fait auprès de notre trésorière Jeanine Frentzel.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons toutes celles qui sont intéressées : il leur est toujours possible de venir voir un cours pour s'en faire une idée précise avant d'adhérer.

A bientôt Marie Claude Simon

Présidente : Marie-Claude Simon (Neuvic) Trésorière : Jeanine Frentzel (Neuvic)

Secrétaire : Marie-Claude Audebert (Saint Léon)

NEUVIC TENNIS CLUB 2009

L'école de tennis dirigée par Florent Béranger aidé de Christophe (le retour) compte 31 jeunes.

Ils évoluent les lundi, mardi et jeudi par tous les temps grâce au court couvert envié par de nombreux clubs du département. Certains de nos jeunes représentent notre club dans différentes compétitions et nous apportent de très bons résultats.

Chez les adultes l'équipe féminine très soudée coachée



par Maria s'entraîne tous les mardis sous la direction de Florent et elles se défend très bien dans les divers championnats. Anaïs et Mélanie issues de l'école de tennis ont trouvé une ambiance chaleureuse au sein de cette équipe où elles défendent bien nos couleurs.

Triste saison pour l'équipe 1 seniors qui a dû déclarer forfait suite à de nombreuses blessures. L'équipe 2 composée de jeunes de l'école de tennis et de moins jeunes du club termine la saison avec de bons résultats.



Tous les mercredis nos anciens (+60ans –de 80ans) s'entraînent dans un tennis loisir qui se termine toujours par une discussion conviviale. Ils sont toujours partants pour un bon repas au club où là l'ambiance règne.

Le tournoi a connu son succès habituel et l'équipe dirigeante a été renforcée par des membres de l'équipe féminine. Mélanie est venue pour aider Serge dans toute la programmation et les convocations pour cette épreuve. Maria et Martine ont été elles aussi très présentes pour nous aider au bon déroulement de ce tournoi qui dure 15 jours et qui accueille près de 200 compétiteurs. Nous remercions tous les membres qui ont aidé lors de cette quinzaine et comptons sur tous et plus pour édition 2010.

Le stade fait peau neuve avec la réfection des peintures extérieures et des clôtures. Cette couleur verte rentre en pleine harmonie avec la nature qui nous entoure en ces lieux de privilège pour tous. Nous remercions la municipalité pour tous les travaux réalisés en faveur du sport et surtout pour nos jeunes qui sont nombreux lors des entraînements tous sports confondus.

Lors de l'AG du club Martine Mornas a été élue secrétaire et Mélanie membre du bureau chargée des relations pour le déroulement du tournoi encadrée par son professeur Serge. Le reste du bureau est inchangé.

Avec la fermeture à clef des courts nous constatons que ceux-ci sont toujours propres et que le matériel n'est plus dégradé. Les codes sont changés tous les ans en octobre et transmis à tous les membres en règle de leur cotisation.

Pour les licences ou autres renseignements contactez J.M. Ranchou au 05 53 81 61 11 ou 06 88 82 40 85 ou par mail au : tcneuvic@free.fr

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS VENEZ NOUS REJOINDRE



RETROSPECTIVE

21 juin - Fête de la musique

Première fête de la musique organisée par la municipalité, dimanche 21 juin.

Les neuvicois sont venus nombreux écouter la fête de la musique dimanche de 11h à 14h à l'occasion d'un apéritif déjeunatoire.

Trois formations ont assuré l'animation musicale : les choristes de l'ensemble "in canto véritas", le groupe de rock'n roll de Philippe Maréchal, et une formation composée d'une vingtaine de jeunes musiciens d'harmonie interprétant des standards de jazz et de variétés anglo-saxonnes, sous la direction du chef d'orchestre Nicolas CAMINEL.

Tous ces amateurs se sont produits gracieusement "respectant ainsi l'esprit de cette fête de la musique pour laquelle le mercantilisme tend à faire oublier le principe de départ" (extrait journal SO - N. Caminel).

Qu'ils en soient ici tous remerciés en souhaitant les retrouver pour une nouvelle édition le 21 juin 2010.



Inauguration du terrain Pascal SOUR, au stade de Planèze

Samedi 20 juin 2009,

Roseline son épouse, Alexandra et Ulrich ses enfants, ont coupé le ruban de la pelouse du terrain Pascal SOUR ;

Pascal SOUR était simple et pudique à l'image de tous ces êtres remplis d'amour pour les autres. Il s'en est allé en 2007 a seulement 47 ans après des années au service de tous. Il aurait aimé la cérémonie à la fois simple et poignante voulue par la famille du rugby et la municipalité de son village.

Ils s'étaient promis de ne jamais l'oublier et ils ont tenu parole. Ils étaient nombreux parents, amis rugbymen, ou collègues de toutes générations à être venus témoigner leur reconnaissance à celui qui a été un grand joueur, un grand entraîneur, un grand président de l'U.S.N. et un homme au grand cœur. C'est tout naturellement que le maire François ROUSSEL et les co-présidents de l'USN Christine LAFON et Serge FAURE, avaient décidé que la nouvelle pelouse du complexe sportif porterait le nom de Pascal.

Roselyne son épouse, ses enfants Alexandra et Ulrick et sa maman ont dévoilé devant une foule émue la plaque officialisant ce baptême. Le discours touchant du pote "Charly", traduisant avec poésie et délicatesse le sentiment général, l'hommage de François ROUSSEL à l'homme, à l'enfant du village et à l'humaniste qu'il était, ont fait que Pascal était présent dans les cœurs de tous pour une fête du rugby empreinte de convivialité et d'émotion.



Trente ans d'amitié Franco-britanique

Dimanche 3 mai 2009, en présence des officiels, de la population des communes des deux rives de la Manche et de quelques pionniers de cet échange, une plaque commémorative a été inaugurée dans le jardin du centre multimédia après la plantation symbolique de deux arbres.



Madame Colette DUBOS, Monsieur Pierre DUBOS,..... des pionniers de cette amitié.

RETROSPECTIVE (suite)

Trente ans d'amitié Franco-britanique



Article paru dans le journal "Basingstoke Observer" du 28 mai 2009

Ce fut un plaisir de toi rencontrer encore pour François célébrer 30 ans de jumelage entre Neuvic et Whitedurch. Un énorme succés et j'al hate de nombreuses années d'association heureux Merry Christmas and a Je t'envoie voeux de Noël Happy New Year de l'Angleterre et les dons de la joie, la paix et de bonheur pour la nouvelle année et nouvelle décennce D

Meilleurs vœux de Colin

Cérémonie de remise de la Médaille de la Famille Française

Monsieur le Maire François ROUSSEL, a remis au cours d'une émouvante cérémonie dans la Salle des mariages, la Médaille de la Famille Française :

Echelon bronze:

• à Madame Henriette BAILLOU pour avoir élevé dignement ses 5 enfants, Sylvette, Philippe, Monique, Isabelle et Hervé

Echelon argent :

• à Madame Jeannine THOMAS pour avoir élevé ses 6 enfants, Christiane, Brigitte, Jean Marie, Armand, Laurent et Serge.

Cette distinction récompense depuis le 26 mai 1920 les familles qui ont eu plusieurs enfants, les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte, en leur assurant à la fois la stabilité et l'amour, nécessaires à leur épanouissement personnel, et leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société.

La loi a prévu trois niveaux de distinction :

- Médaille de Bronze pour 4 ou 5 enfants élevés,
- Médaille d'Argent pour 6 ou 7 enfants élevés,
- Médaille d'Or pour 8 enfants élevés ou plus.

Dans son discours, le Maire a rappelé combien ces familles étaient honorablement connues et estimées, et représentatives de l'histoire du village, il a rappelé également le rôle éminent des mères de famille pour l'harmonie de la vie de la Nation.



ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

- Enid Jenny Joan, née le 2 janvier au foyer de Christopher DAVIES et de Claire JEEVES
- Manon Marie Chloé, née le 5 janvier au foyer de Julien AMBLARD et de Anastasia PHILIPPE
- Camille Gabrielle, née le 11 janvier au foyer de Georges ERDOS et de Sarah PELATAN
- Abygaelle Mercedes, née le 19 janvier au foyer de Nicolas ROBERT et de Axelle BARDOU
- Maïlee Marie, née le 1^{er} février au foyer de Cédric BODARD et de Gaëlle LEMARCHAND
- Bronson VISSE, né le 20 mars au foyer de Samuel VISSE et de Claire DEQUEKER
- Esteban Enzo, né le 16 avril au foyer de Sébastien BONTEMPS et de Julie BOISDRON
- Tylian Kiéran, né le 4 avril au foyer de Olivier RONGIERAS et de Isabelle ZANATTA
- Julien Jean-Jacques, né le 9 mai au foyer de Matthieu DUPEYRAT et de Nathalie CHRISTOVAD
- Noëlla Sibylle Léa, née le 7 mai au foyer de Julien FAURE et de Andréa BOURLAND
- Maël, né le 16 mai au foyer de Cédric BONHOMME et de Valérie BROUSSEAU
- Paul, né le 19 mai au foyer de Florian BISSON et de Laetitia BERIL
- Jade, née le 30 mai au foyer de Mr et Mme Romayn DOBINSKI
- Julien Clément, né le 19 juin au foyer de Vincent MARTIN et de Mélanie LABRUE

LES MARIAGES

- Arlette CARVAJAL et Vincent SEGONZAC, le 28 février
- Gina WEISS et Roger LOUSTALOT, le 23 avril
- Marie-Claude ROLLIN et Noël VISSE, le 29 mai
- Marie-Jeanne VANAERDE et Yves NEMERY, le 25 juin
- Estelle BESSE et Erwin YONNET, le 27 juin
- Sabrina MEGE et Laurent CASENAVE, le 25 juillet





- Sidonie, née le 1^{er} juillet au foyer de Mr et Mme Fabrice VALLE MORO
- Jade, née le 23 juillet au foyer de Mr et Mme Stéphane DE SAN NICOLAS
- Liam Paul, né le 28 juillet au foyer de Mr et Mme Hakim CHABANNE
- Arjun Achille Odilon, né le 16 octobre au foyer de Mr et Mme Anthony GOREAU
- Clara, née le 26 octobre au foyer de Christopher DUFOUR et de Charlotte CAZAUBON
- Itialianna, née le 21 novembre au foyer de Nicolas PARTISOTTI et de Virginie VISSE
- Swoianna Albertina Corinne, née le 1^{er} décembre au foyer de Alexandre PENCHAUD et de Jessica TALLOU
- Lilou Laurence, née le 6 décembre au foyer de Fabien FORENS et de Ludivine PONIE
- Liam Benoît Daniel, né le 10 décembre au foyer de Mr et Mme Olivier LESNIK
- Timothy Serge Hakim, né le 10 décembre au foyer de Patrice DELAHAIGUE et de Jenny RIBEIRO DE JESUS
- Terry, né le 25 décembre au foyer de Julien CHENAUD et de Sonia FAURE.
- Emmanuelle LACOUR et Christophe FAUCHER, le 25 juillet
- Angélique VISSE et Victorino OLIVEIRA DA SILVA, le 8 août
- Catherine WILHELM et Claude VERMOTE, le 8 août
- Alexia MORIN et Louis-Antoine BASTIDE, le 8 août
- Laetitia BARRAUD et Edwige SENE, le 8 août
- Natacha DELLAC et Jannick MANDER, le 8 août
- Céline LAPLAGNE et Dominique BRUNET, le 15 août
- Noella WAISMAN et Pierre-Alexandre VIGUIER, le 29 août
- Sarah QUAGLIARA et Olivier MAGNE, le 5 septembre
- Julie BERTRAND et Yannick THUROT, le 31 octobre
- Swanny BONNEAU et Tony WINDERSTHIN, le 7 novembre

ETAT CIVIL (suite)

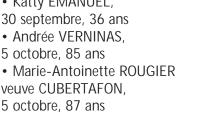
LES DECES

- Berthe LAFAYE veuve PELAT, 5 janvier, 96 ans
- Andrée GUEYDON veuve TEYSSEDRE, 8 janvier, 89 ans
- Suzanne LAROCHE veuve DUBOS, 20 janvier, 92 ans
- Marthe MALETERRE veuve FRAISSE, 17 février, 91 ans
- Marie FAURE veuve LAPORTE, 17 février, 99 ans
- René JOSEPH, 25 février, 85 ans
- Raymond LAPORTE, 1er mars, 82 ans
- Solange PICHARDIE, veuve CHOURY, 7 mars, 92 ans
- Marguerite GOINEAU, veuve FOURNIER, 8 mars, 98 ans
- Alice PARTOUCHE veuve LÉVY, 17 mars, 90 ans
- Gilles ROBYN, 24 mars, 59 ans
- Dany GAUTIER, 24 mars, 61 ans
- · Marinette RAMI Y LANAU, 1er avril, 66 ans
- Louise MADRONNET veuve DUMON, 16 mai, 87 ans
- Irène DUMAS veuve FAUCOULANGE, 20 mai, 75 ans
- Héloïse NADAL veuve SIREIX, 28 mai, 86 ans
- Jean Marius RANOUIL, 31 mai, 84 ans
- Renée KEHRSTETTER épouse RIGAUD, 5 juin, 89 ans
- Marie Jeanne MERLET, 17 juin, 83 ans
- Franck GUICHARD, 6 juillet, 35 ans
- Pierre CHARRIERAS, 16 juillet, 68 ans
- · Jean-Marc DELATTRE, 5 août, 55 ans
- · André TILLET, 6 août, 71 ans
- Hélène BACONNET veuve PRIOSET, 8 août, 97 ans
- Jean-Pierre ARDOUIN, 26 août, 65 ans
- Florence HÉDOU épouse SICAIRE, 29 août, 45 ans
- Anne Marie LOUAZI veuve BANGRATZ,

05 septembre, 83 ans

- Paulette PENNEQUIN, veuve PICONNOT,
- 19 septembre, 89 ans
- Joséphine PEYROUNY veuve MURAT,
- 22 septembre, 93 ans
- Katty EMANUEL,
- 30 septembre, 36 ans

- · Julien DEVESA,
- 8 octobre, 66 ans
- · Jean-Paul CAVILLAC,
- 22 octobre, 65 ans
- Fernande ROBERT veuve RENARD,
- 11 novembre, 93 ans
- Pierrette RENAUD veuve POITOU, 26 novembre, 80 ans
- Arlette LACOSTE veuve LAJARTHE, 27 novembre, 80 ans
- Renée Marie BARRERE veuve FAURE,
- 16 décembre, 90 ans
- Guy MAZIERES, 20 décembre, 80 ans.
- Madeleine JEANNETEAU veuve DOCHE,
- 26 décembre, 101 ans



- Franck CANTARELLI, 28 décembre, 79 ans

ETAT CIVIL - LA REFORME DU NOM DE FAMILLE

Vous attendez votre premier enfant commun, et vous êtes mariés

1° - Vous déposerez lors de la déclaration de naissance une déclaration conjointe de choix de nom

L'enfant pourra alors porter comme nom de famille soit le nom de son père soit le nom de sa mère, soit les deux noms (accolés par un double tiret) dans l'ordre que vous souhaitez.

Important: le nom choisit pour votre premier enfant sera obligatoirement le même pour tous les autres enfants à naître.

Exemple: Alexandre, 1er enfant de Monsieur Dupont et Madame Durand, pourra s'appeler :

- Alexandre DUPONT ou Alexandre DURAND ou Alexandre DUPONT - - DURAND ou Alexandre DURAND - - DUPONT
- 2° Si vous ne faites rien, l'enfant portera le nom de son père.

ATTENTION : en cas de désaccord entre les parents sur le choix du nom, l'enfant prend le nom de son père lors de la déclaration de naissance

Vous attendez votre premier enfant commun, et vous n'êtes pas mariés

1° - Si vous avez tous les deux reconnu l'enfant avant sa naissance, vous bénéficierez du même dispositif que les couples mariés, à savoir dépôt lors de la déclaration de naissance d'une déclaration conjointe de choix de nom.

L'enfant pourra alors porter soit le nom de son père,

soit le nom de sa mère, soit les deux noms accolés par un double tiret dans l'ordre que vous souhaitez.

À défaut, l'enfant portera le nom du père si vous l'avez reconnu conjointement, sinon le nom du parent qui a effectué la 1ère reconnaissance.

2° - Si la mère est seule à avoir reconnu l'enfant avant sa naissance, le père devra, pour que la règle du choix de nom s'applique, reconnaître l'enfant au moment de la déclaration de naissance.

À défaut, l'enfant portera le nom de la mère.

3° - Si aucun des parents n'a encore reconnu l'enfant à naître, une reconnaissance conjointe devant l'officier de l'état civil de votre choix (c'est à dire dans toute mairie) est conseillée, afin de bénéficier du choix de nom.

Important: le nom choisit pour votre premier enfant commun sera obligatoirement le même pour tous les autres enfants à naître possédant la même filiation.

ATTENTION : en cas de désaccord entre les parents sur le choix du nom, l'enfant prend le nom de son père (cas n° 1) ou de sa mère (cas n° 2) lors de la déclaration de naissance.

Vous attendez un enfant, mais ce n'est pas votre premier enfant commun

L'enfant à naître portera obligatoirement le même nom que l'aîné(e), sans choix possible.

NEUVIC MON HISTOIRE

LE MONUMENT AUX MORTS de NEUVIC

A Neuvic, comme dans toute les communes de France, après le choc de la "Grande Guerre", tous ceux qui en sont revenus voudront avoir un lieu de mémoire, pour se souvenir de ceux qui sont morts pour la France. Les communes vont alors ériger des monuments pour leurs rendre hommage. Il fallait aussi offrir aux familles qui avaient perdu un de leur membre dans cette hécatombe, un lieu où se recueillir, car un mort sur cinq n'ayant pu être identifié, il fut déclaré disparu au combat et "mort pour la France" Graver les noms des morts sur un monument, revenait à leur donner un peu de la gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armés françaises

C'est le 3 octobre 1920, que furent présentés au Conseil Municipal de Neuvic, le plan, le devis et le projet d'emprunt pour l'édification d'un monument aux morts de la guerre 14-18 et de la guerre 70-71.

Le plan et le devis avaient été réalisés par les Marbreries générales, 33, rue Poussin à Paris et s'élevaient à la somme de 23 700 f.



Le monument est décrit ainsi : la statue "la France victorieuse", en marbre blanc de Carrare repose sur un socle en granit rouge. Trois panneaux en marbre destinés à recevoir les noms des soldats et les inscriptions des dédicaces.

Ces inscriptions n'étant pas comprises dans le devis, c'est la commune qui les fit réaliser, soit pour la Grande Guerre, 89 noms, et pour celle de 70, 7 noms. Les inscriptions figurant directement sur le granit, de face immédiatement en dessous de la statue, le mot "Patrie" et la croix de guerre en bronze, puis les

dates "1914-1918", en dessous sur le granit poli, sera inscrite la dédicace suivante "Aux enfants de Neuvic morts pour la France". Sur les panneaux latéraux, divisés en deux colonnes, seront inscrits les noms classés par ordre alphabétique. Sur le panneau postérieur, en dessous de la mention 1870-1871 seront inscrits les noms des soldats morts durant cette guerre, puis on inscrira la mention suivante : "Ce monument érigé en 1921 est placé sous la sauvegarde des habitants de la commune". Le coût total des inscriptions : 875,80 f. En plus au bas de chaque panneau devait figurer une couronne de lauriers en bronze.

Le financement fut réalisé ainsi : 5 400 f figurant au budget additionnel de 1920, une souscription des habitants de la commune de 3 002 f et un emprunt auprès du Crédit Foncier de 17 000 f. En outre le conseil municipal

fait une demande au Préfet pour qu'il intervienne auprès des pouvoirs publics pour obtenir une subvention de l'Etat, qui serait destinée à acheter une grille pour entourer le monument. Ce monument sera édifié sur la place des Tilleuls, face à l'église.

Le 28 mars 1921, le conseil municipal décide de commander la grille et fait son choix dans le catalogue de la Maison Jouffray d'Orléans pour le prix de 1 060 f il faut également une bordure en pierre dure sur laquelle sera fixée cette grille. C'est Mr Maisonneuve, granitier à Nontron qui fournira et posera cette bordure pour un coût de 500 f.

Le 5 septembre 1921, le conseil municipal fixe l'inauguration du monument au dimanche 9 octobre, avec le programme suivant :

- 12h bénédiction du monument à l'issue de la messe
- 13h banquet par souscription
- 16h inauguration officielle à laquelle seront invités Mr le Préfet, Mr le Sous-Préfet, MMr les sénateurs Eymery et Guiller, MMr les députés Brunet et Gadaud, Mr le Conseiller général et Mr le Conseiller d'arrondissement. En outre, les enfants des écoles, le Conseil municipal, ainsi que toutes les sociétés locales y seront également conviés. Pour cette journée, le Conseil municipal vote la somme de 200 f pour frais d'affiches et publicité, ainsi que pour le pavoisement et les illuminations.

Le registre paroissial sous la plume du Curé Doyen Tocheport nous donne les détails de la cérémonie religieuse :

"Le maire et son conseil municipal, les écoles, les diverses sociétés (Secours mutuel, Vétérans, Mutilés), les fonctionnaires sont partis de la Mairie, bannières déployées, pour assister à la Grand'Messe. Sermon de circonstance très éloquent et très émouvant de l'abbé Giraudel, professeur au petit Séminaire de Bergerac, mutilé de guerre, procession au Monument avec bénédiction et absoute".

C'est à 16 heures, après le banquet qu'eut lieu l'inauguration officielle. Tour à tour prirent la parole le maire Mr Dubos, le docteur Huot, conseiller général et le député de Ribérac Mr Brunet. Messieurs Ernest Guiller, sénateur et Antoine Gadaud député de Périgueux assistaient à cette cérémonie.

En 1946, une plaque en bronze a été ajoutée, pour les morts de la guerre de 39-40. En 1965, une autre plaque fut ajoutée pour ceux d'Indochine et d'Algérie. A cette occasion, toutes les inscriptions faites lors de l'édification du monument ont été refaites à la feuille d'or fin et le monument entièrement nettoyé et rénové.

En 2000, lors de la rénovation de la place Eugène Le Roy, le monument a été démonté et reconstruit quelques mètres plus au nord, dans un environnement plus solennel.

NEUVIC MON HISTOIRE (suite)

Le 21 août 1946 fut inauguré un autre monument à la mémoire des morts durant la guerre de 39-45, édifié route de Grignols, sur l'emplacement où six combattants du groupe Soleil trouvèrent la mort lors d'un accrochage avec les allemands, le 21 août 1944 et où le même jour à Théorat trois résistants furent fusillés par les allemands.

Ce monument se trouvant sur le tracé de l'autoroute, dut être déplacé en 2003 et reconstruit à son emplacement actuel situé à une centaine de mètres du lieu primitif.

Dans le même temps où le Conseil municipal faisait ériger le monument aux morts, le Conseil de Fabrique, fit poser sur chacun des deux piliers de la nef de l'église, une plaque de marbre où figurent tous les noms des enfants de Neuvic morts pour la France durant la guerre 14-18.

En ce qui concerne les morts de la guerre 1939-1945, c'est le 27 novembre 1955 qu'une plaque fut posée à leur mémoire dans l'église.

En plus de l'édification du monument aux morts, le Conseil municipal décida le 15 octobre 1922 de construire au centre du cimetière une colonne commémorative à la mémoire des enfants de Neuvic morts durant les guerres de 1870-1871 et 1914-1918. Cet édifice en pierre de Chancelade devait faire 3 mètres de haut et son prix ne pas dépasser 3 000 f. Il est toujours en place dans le cimetière de Neuvic.

Pour compléter cette histoire de la construction du monument aux morts, nous avons voulu, dans un devoir de mémoire, identifier d'une manière plus précise tous ceux dont le nom est gravé sur ce monument.

A la suite de recherches, nous avons pu retrouver pour la majorité des noms figurant sur le monument pour la guerre de14/18, leur date de naissance, leur grade et le régiment où ils servaient, ainsi que le lieu et le jour où ils furent tués.

AUPEIX Raoul	16/03/1893 - Maréchal des logis - 21 ^{ème} Régiment artillerie DCD à Neuvic	3/12/1918
BAUGIER Emile	27/8/1888 - 2°classe- 63ème Régiment infanterie - Bras (Meuse)	18/4/1916
BAUGIER Joseph	4/9/1880 - Caporal - 8ème Régiment Tirailleurs Indigènes - Arras (Pas-de-Calais)	29/9/1915
BAUGIER Victor	6/11/1891 - 2°classe - 13ème Bataillon chasseurs alpins - Mandray (Vosges)	2/9/1914
BORNET André	9/11/1897 - 2°classe - 347ème Régiment infanterie - Craonne (Aisne)	5/5/1917
BOURDIER Louis	4/9/1894 - Caporal - 8ème Régiment tirailleurs indigènes - Arras (Pas-de-Calais)	25/9/1915
BOUYER Léon	17/8/1874 -1°classe - 367ème Régiment infanterie - La côte 304 (Meuse)	28/6/1917
BRIVAL Camille		
BRONDEL Joseph	28/2/1894 - 2°classe - 127ème Régiment Infanterie - Le Haucourt (Aisne)	17/4/1917
CALEBRET Albin	13/6/1877- 2°classe - 105ème Régiment infanterie - Avaloire (Meuse)	27/8/1917
CALEBRET Gabriel		
CAMPAGNAC Paul	2/8/1894 - 2°classe - 151ème Régiment infanterie - Hôpital de Dijon	13/2/1915
CHARRIERE François	30/4/1888 - 2°classe - 50ème Régiment infanterie - Blagny (Ardennes)	24/8/1914
CHASTANET Paul	4/4/1892 - 2° classe - 31ème Bataillon Chasseurs - N-D de Lorette	10/5/1915
COURTY Jean	16/5/1889 - 2° classe - 68ème Régiment infanterie - Hôpital de Dunkerque	15/5/1915
D'ESCODECA de BOISSE	2/2/1878 - Capitaine - 129 ^{ème} Régiment Infanterie - Baulne (Aisne)	21/10/1914
DELAGE Henri		
DUBESSET Joseph	13/7/1885 - 2°classe - 50ème Bataillon de chasseurs - Thionville (Moselle)	12/11/1918
DUBOS Joseph	24/2/1876 - Adjudant - 57ème Régiment Artillerie - Soulay (Meuse)	1/10/1914
DUMAS Joseph	31/7/1871 - 2°classe - 32ème Régiment infanterie - Hôpital Versailles (tubercul pulmoi	n) 5/11/1918
DUMONTEIL Gaston	31/03/1893 - 2°classe - 10ème Régiment infanterie - Chatelraouyld (Marne)	8/3/1917
DUMONTEIL Louis		
DUPEYRAT Victor	16/12/1893 - 2°classe - 15ème Régiment infanterie - Messige (Marne)	26/9/1915
DUPONTEIX Charles	8/01/1895 - 2°classe - 18ème Régiment infanterie - Ferme de Cuberly (Marne)	2/11/1917
FAURE Auguste		
FEYTOUT Charles	3/3/1888 - 2°classe - 127ème Régiment infanterie - Hardicourt (Somme)	5/9/1916
FOMMARTY Chéri		
FULBERT		
FRAISSE Julien	22/7/1880 - 2°classe - 326ème Régiment infanterie - Neuville St Waast (Pas de Calais)	25/9/1915
FRANC Jules	12/6/1887 - Adjudant - 100ème Régiment infanterie - Chalons (Marne)	29/9/1914
FRESSENGE Gabriel	12/3/1888 - 2°classe - 1er Régiment fusiliers marins - Hôpital Dunkerque	15/12/1915
GAILLARDON Elie	30/10/1893 - 2°classe - 412ème Régiment infanterie - Neuvic (suite blessure)	10/11/1916
GAILLARDON Paul		
GAUREL Paul	10/1/1883 - 2°classe - 50ème Régiment Infanterie - Maisons en Champagne (Marı	ne) 9/3/1917
JABEL Léonce		
JEAMMET Louis		

NEUVIC MON HISTOIRE (suite)

LACOMPE Coorgos	20/7/1907 2°classa 100ème Dégiment infantaria Suinnes (Marna)	17/4/1017
LACOMBE Georges LACOSTE Louis	20/7/1897 - 2°classe - 108ème Régiment infanterie - Suippes (Marne)	17/4/1917 2/12/1915
LACOSTE Louis LACOSTE Constant	29/9/1895 - 2° classe - 176ème Régiment infanterie - Guervairchi (Serbie)	18/4/1916
LACOSTE CONSTAINT LAFITTE Ludovic	5/7/1891 - sergent - 326 ^{ème} Régiment infanterie - Verdun (Meuse)	16/4/1910
LAFON André	7/2/1894 - 2°classe - 86eme Régiment infanterie - Verdun (Meuse)	25/2/1916
		3/9/1914
LAPORTE Joseph	15/8/1890 - 2°classe - 50 ^{eme} Régiment infanterie - S ^t Hilaire au Temple (Marne)	3/9/1914
LASPOUMAREDE Alexis		
LATOURNERIE Louis	0/2/100/ 20slesses 1220mg Dégline est infontante Coursin (Manue)	10/11/101/
LAVIGNAC Edmond	9/3/1886 - 2°classe - 123ème Régiment infanterie - Souain (Marne)	10/11/1916
LAVIGNAC Jean	28/12/1892 - Sous-Lieutenant - 412ème Régiment infanterie - Verdun (Meuse)	2/6/1916
LESTANG Raoul	14/4/1890 - Sergent - 126ème Rég. infanterie - Hôpital S ^{te} Anne d'Auray (Morbihan)	
LIETS Alexi	27/12/1892 - 2°classe - 107 ^{ème} Régiment infanterie - Souain (Marne)	3/9/1914
MAGNE Charles	5/9/1888 - 2°classe - 63ème Régiment infanterie - Joncher (Marne)	2/12/1914
MAGNE Louis	7/11/1891 - 2°classe - 50ème Régiment infanterie - Blagny (Ardennes)	24/8/1914
MAGNE Victor	9/7/1881 - 2°classe - 50 ^{ème} Régiment infanterie - Maisons de Champagne (Marne)	8/3/1917
MALLE Léon		
MANE Martial		
MARTIN Antoine	27/6/1874 - Caporal - 208ème Régiment infanterie - Ferme Manseaud (Marne)	6/10/1915
MAZE Roger	18/12/1894 - Adjudant - 8ème Régiment de Tirailleurs - Pontoise	31/5/1918
MAZEAU Albert	9	11/10/1915
MAZEAU François	18/7/1891 - 2°classe - 81ème Régiment infanterie - Fleury (Meuse)	5/8/1915
MICOINE Léon	14/9/1898 - 2°classe - 297ème Régiment infanterie - Bois de Quesnay (Oise)	30/8/1918
NABOULET Louis	26/8/90 - 2°classe - 108ème Régiment infanterie - Neuville St Vaust (Pas de Calais)	25/9/1915
PASQUET Léonce	11/7/1896 - 2°classe - 157 ^{ème} Régiment infanterie - Monastir (Serbie)	25/8/1918
PAULIN Louis	8/3/1893 - 2°classe - 108ème Régiment infanterie - Hemaumont (Belgique)	28/4/1915
PETIT Edmond	1/7/1888 - Sous-Lieutenant - 121 ^{ème} Régiment infanterie - Hôpital Périgueux (tuber pul)	
PETIT Pierre	6/7/1894 - 2°classe - DCD à Neuvic le 1/7/1918 - réformé (tuberculose pulmonain	re)
PEYRONIE Pierre	30/3/1887 - 2°classe - 25 ^{ème} Régiment infanterie - Quesnoy (Somme)	12/4/1917
PICHARDIE Emile	19/3/1897 - 2°classe - 7 ^{ème} Régiment colonial - Heurtebise (Aisne)	14/8/1917
PLANCHE Joseph	19/3/1897 - 2°classe - 58 ^{ème} Régiment Artillerie - Ambulance Froidos (Meuse)	8/7/1916
POUBLANC Maurice	1/02/1889 - 50 ^{ème} Régiment infanterie - Suippes (Marne)	18/4/1915
QUEYROI Jules	2/3/1895 - 2°classe - 418 ^{ème} Régiment infanterie - combats de Het-Sas (Belgique)	6/6/1915
RACHET Joseph	3/6/1895 - marin- Bâtiment Ernest Renan - Hôpital Sidi-Abdallâh (1	15/11/1918)
REYMONDIE Louis	17/7/1896 - 2°classe - 78ème Régiment infanterie - Joncher (Marne)	21/12/1914
ROLLAND Lucien	28/8/1873 - 2° classe - 209ème Régiment infanterie - Combles (Somme)	5/10/1916
SERVANT Marcel	30/7/1897 - Caporal - 25 ^{ème} Régiment du Génie - Hôpital Chalons (Marne)	17/7/1918
SEYRAT Charles	31/7/1877 - 2°classe - 321ème Régiment infanterie - Fort de Vaux (Meuse)	8/6/1916
SEYRAT Edmond	24/1/1896 - Caporal - 164 ^{eme} Régiment infanterie - Fou le sec (Aisne)	19/10/1918
SEYRAT Georges	25/5/1890 - 2°classe - 73 ^{ème} Régiment infanterie - Maurepas (Somme)	6/9/1916
SEYRAT Henri	2/5/1896 - Caporal - 91 ^{ème} Régiment infanterie - La Forêt de Retz (Aisne)	1/6/1918
SIORAC Maurice	28/11/1883 - Sergent Major - 31 ^{ème} Rég. inf. coloniale - S ^t Vincent (Belgique)	22/8/1914
SIORAC Charles		
SUDRE Gaston		
THOMAS Fernand		
TRONCHE Pierre	15/7/1894 - 2°classe - 208 ^{ème} Régiment infanterie - Belleray (Meuse)	25/2/1916
URGEL Louis	27/8/1889 - 2°classe - 115 ^{ème} Régiment infanterie - La Main de Messiges (Marne)	18/6/1916
VALENTIN Gabriel		
VALLIER Jules	15/9/1880 - 2°classe - 108 ^{ème} Régiment infanterie - Châtelet (Belgique)	22/4/1917
	_	

Les sources pour trouver ces informations ont été tout d'abord, le site internet SGA - Mémoire des Hommes - du Ministère de la Défense où figure la plupart des noms inscrits sur le monument. Pour ceux qui n'y figuraient pas, les registres des actes de décès de la commune pour les années allant de 1914 à 1919 contiennent les transcriptions de décès de ceux qui ont trouvé la mort au combat. Cela a permis de compléter une partie des renseignements qui

manquaient, mais pour dix neuf d'entre eux, rien n'a été trouvé, et pourtant si leur nom figure sur le monument, ils sont sans aucun doute "Morts pour la France".

A un courrier adressé en août dernier, au Ministère de la Défense avec la liste de ces dix neuf soldats, il a été répondu : "Le Service historique de la Défense ne détient aucun dossier au nom de ces personnes".

NEUVIC MON HISTOIRE

Mais dans un courrier tout récent, daté du 4 décembre, le Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, à qui on avait fait suivre ma demande, signale que "les recherches effectuées ont seulement permis d'identifier messieurs Gabriel Valentin et sous réserve, Auguste Faure, sous le prénom d'Augustin. Une fiche a été trouvée au nom de chacun de ces militaires dans le fichier réservé aux militaires auxquels la mention - Mort pour la France - n'a pas été attribuée".

Cette réponse peut laisser perplexe et mériterait sans doute d'être suivie de recherches pour savoir pourquoi certaines victimes de la Grande Guerre n'ont pas mérité la mention "Mort pour France".

En fin de compte, il reste dix sept soldats dont les noms figurent sur le monument aux morts dont nous n'avons pu trouver, pour l'instant, aucune indication sur le régiment où ils servaient, ni sur le jour et l'endroit où ils ont trouvé la mort

Par contre en relevant les transcriptions ayant été faites sur les registres des décès de la commune, on trouve le nom d'un soldat dont le décès a été inscrit avec la mention "mort pour la France" et qui ne figure pas sur le monument aux morts, il s'agit de :

BOULENZOU Auguste 19/101893 - 2°classe - 50^{ème} Régiment infanterie Blagny (Ardennes) - 24/8/1914

Ce soldat figure sur le site SGA du Ministère de la Défense avec comme lieu de naissance Neuvic. Alors on peut supposer que bien que né à Neuvic, son lieu de résidence avait changé et c'est sans doute la raison pour laquelle il n'est pas inscrit sur le monument.

Pour l'histoire il faut ajouter que dans les archives du presbytère, nous avons retrouvé un courrier adressé au chanoine Tocheport, curé de Neuvic, par le curé de Jouy-sous-les-Côtes par lequel il lui annonce la mort de l'adjudant Dubos, originaire de Neuvic, tué le 1er octobre 1914 par un obus allemand et inhumé religieusement le 2 octobre dans le cimetière de Frémeréville (Meuse).

La première victime neuvicoise de cette guerre fut SIORAC Maurice, Sergent Major au 31eme Régiment d'infanterie coloniale. Il trouva la mort lors des premiers combats qui opposèrent les troupes françaises aux allemands, le 28 août 1914 à Saint-Vincent en Belgique. Plusieurs soldats neuvicois trouvèrent durant cette guerre la mort en territoire Belge, ce sont : Paulin Louis le 28 avril 1915, à Hemauont, Queyroi Jules le 6 juin 1915 à Het-Sas et Vallier Jules le 22 avril 1917 à Châtelet. D'autre trouvèrent la mort bien plus loin de la mère patrie, dans la lointaine Serbie, ils faisaient partie de ces régiments qui ont participés à l'expédition tentée à Salonique. Ce fut la cas de LACOSTE Louis qui fut tué au combat le 2 décembre 1915 à Guervairchi et de Pasquet Léonce le 28 avril 1915 à Monastir en Serbie..

La dernière victime neuvicoise ayant trouvé la mort au combat, le 19 octobre 1918 à Fou-le-Sec dans l'Aisne, fut Seyrat Edmond, caporal au 164ème Régiment d'infanterie. D'autres neuvicois "morts pour la France" dont les noms figurent sur le monument, décédèrent après cette date et même après l'armistice du 11 novembre 1918; des suites de leurs blessures.

Pour plusieurs d'entre eux les causes du décès sont mentionnées "tuberculose pulmonaire", en réalité ils avaient succombés à la suite de l'inhalation des gaz de combats.

L'année la plus meurtrière pour nos soldats fut 1915 durant laquelle on dénombre 17 tués, 13 trouvèrent la mort en 1916, 12 en 1917, 11 en 1918, 11 en 1914 et 1 en 1919. Les lieux de combats les plus meurtriers furent la Marne où 16 neuvicois trouvèrent la mort et la Meuse où on en dénombre 11.

Parmi les 65 victimes de cette guerre dont nous avons pu trouver des renseignements, 53 servaient dans l'infanterie, 3 dans l'artillerie, 3 dans les tirailleurs indigènes, 3 dans les chasseurs, 1 dans le génie et 2 étaient marins. On dénombrait 48 soldats, 7 caporaux, 4 sergents, 3 adjudants, 2 sous-lieutenant et 1 capitaine.

Pour mémoire nous citerons le nom des soldats ayant trouvé la mort durant la guerre de 1870-1871 qui figurent sur le monument.

AYMARD Auguste - LAFON Martin - LAPORTE Jean MERLET Alphonse - MICOINE Antoine PEYTOUREAU Delphin - VERGNAUD Frédéric.

En ce qui concerne la guerre de 1939-45, les archives des victimes des conflits contemporains ne seront disponibles sur le site du Ministère de la Défense qu'en 2012. Il faut donc pour avoir des informations faire des recherches par d'autre voies. Mais confrontant les listes des morts qui figurent sur les deux monuments, celui du bourg et celui de Théorat, on observe des différences. En effet si sur le monument de Théorat, on met à part les six combattants du groupe Soleil qui ont trouvé la mort lors des combats du 21 août 1944, nous trouvons 14 noms de soldats ayant trouvé la mort durant ce conflit. Alors que sur le monument du bourg nous n'en trouvons que 13. Mais ce qui est encore plus curieux c'est que deux noms figurant



sur le monument de Théorat ne figurent pas sur le monument de la place Eugène Le Roy et un nom qui figure sur ce monument ne figure pas sur celui de Théorat.

NEUVIC MON HISTOIRE

Voici la liste des victimes de la guerre 39-45 qui figure sur le monument de Théorat avec les indications que nous avons pu trouver :

FOMMARTY Robert Jacques a trouvé la mort au bois du Mont des Dannes (Haute Loire) le 26/9/1944. ALLEMANDOU Henri a trouvé la mort le 24 novembre 1944 à Fribourg (Allemange).

DOCHE Louis tué à Saint-Martin-du-Puy (Dordogne)

REYMONDIE Pierre - Adjudant-chef au 108ème Régiment d'infanterie, tué au combat le 17mai 1944

à La Capelle Biron (Lot et Garonne)

MENJOULOU Yves tué le 4 mars 1944, au Pont Saint-Mamet Beauregard et Bassac (Dordogne)

MAZEAU Joseph fusillé à Théorat, le 21 août 1944 SCHUZTER Albert fusillé à Théorat le 21 août 1944 FLIEG Fernand - fusillé au 35ème à Périgueux le 19 août 1944 DUBOIS Robert

RAMBAUD Auguste

FREY Roger

REYNAUD Noë - fusillé à Théorat le 21 août 1944 FOMMARTY Abel - lieutenant au 21^{ème} RC ALM décédé le 26 juin 1940 à Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme) COLINET Pierre

Suivent les noms des combattants du Groupe Soleil qui ont trouvé la mort lors de combats du 21 août 1944

BESSARD Daniel (Domme) - GODFROY Pierre (Reims) GARAT Marcel (Paris) - GAVOF Lucien (SL CF Ville) TABASSE Joseph (Marseille) - VERIN Henri (Saint-Astier)

Sur le monument de la place Eugène Le Roy on trouve le nom de J. DUTOUR qui ne figure pas sur le monument de Théorat, sur lequel trouve les noms de DUBOIS Robert et FOMMARTY Abel qui sont absents du monument aux morts du bourg. Pourquoi ? A ce jour je n'ai rien trouvé pour l'expliquer.

Par contre j'ai découvert une victime de cette guerre qui ne figure sur aucun de ces monument, il s'agit de : MATHIEU Louis sodat de 1ère classe né le 17/1/1911, décédé le 11 juin 1940 à Zuydcote (Nord). Cela s'explique car la transcription de ce décès, avec la mention "mort pour la France", n'est arrivée à la mairie de Neuvic que le 18 mars 1947, alors que la plaque sur le monument aux morts et le monument de Théorat étaient en place depuis plus de un an.

Il reste quatre noms pour lesquels je n'ai pas eu le temps de faire de plus amples recherches pour savoir où ils avaient trouvé la mort durant cette guerre. Par contre pour les deux neuvicois qui ont trouvé la mort dans les combats "d'opérations extérieures" on trouve les informations suivantes :

MOUTY Pierre - 4-12-1927 - 2° classe- 1er RCP 29-07-1948 - Yen Chau (Tonkin)

CAILLE Claude - 22-03-1936 28-03-1958 - Algérie

On remarquera que les informations sur les morts au combat pour l'Algérie sont beaucoup plus succincts que pour ceux de la guerre d'Indochine, où n'apparaissent ni le grade, ni l'unité où ils servaient, ni le lieu du décés.

Par des recherches, pour l'instant incomplètes, j'ai voulu faire sortir de l'anonymat ces noms gravés sur le marbre, c'est un devoir de mémoire de connaître qui ils étaient et où ils ont trouvé la mort.

Ils ont donné leur vie pour la France, c'étaient des enfants de Neuvic, c'est une manière de leur rendre hommage.

Jean-Jacques ELIAS Moulin de la Veyssière - Neuvic Ancien élu, membre du conseil des sages



Monument érigé dans le cimetière.

SOMMAIRE

• Editorial	As CL
 Informations pratiques	• (• • • (• • • • (• •
VIVRE A NEUVIC	,
 Bienvenue à Neuvic	As
LA VIE DES ASSOCIATIONS Associations de solidarité	• •
 A.N.A.C.E	F (

Association diverses, culturelles et de loisirs

Collège - Foyer Socio Educatif du collège	
Lébérous (groupe occitan)	
Comité des Fêtes - Neuvic-Anim'	46
• Majorettes Pompoms de la vallée de l'Isle	46
Chorale "Amitié Musicale"	47
Banda "Los Campanéros"	47
• N.C.P.C Neuvic Ciné Photo Club Modélisme	
• Comité de Jumelage – Neuvic-Tesbourne	
Ateliers Neuvicois	
• Association musicale de la vallée de l'Isle	
• Société Colombophile de Neuvic-Vallereuil-Sourz	
Scrabble	
• Centre de détention - amicale du personnel5	0-51
• Association socioculturelle du centre de détention	on .51
Anciens Combattants	52
• Association des Commerçants et Artisans	52
de Neuvic - RASCINE	
• Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fé	er53
Club Le Trait d'Union	53
• Société de Pêche - "La Gaule Neuvicoise"	
Amicale du personnel de la commune	
Association des propriétaires et chasseurs	
A sociation accept of an object of association	00

Associations sportives

Basket - Sporting Club NeuvicoisRugby - USNJudo	56
Badminton	57-58
Canoë Kayak	58-59
Football	
 Pétanque – La Boule Neuvicoise 	61
Gymnastique	62
• Tennis	62
Rétrospective	63-64
• Etat Civil	65-66
La réforme du nom de famille	
Neuvic, mon histoire	
Sommaire	72

Bulletin d'Informations Municipales - Janvier 2010 Directeur de la publication : François ROUSSEL

Rédaction : Equipe municipale, associations et clubs Neuvicois Crédit photos : Mairie, Nicolas CAMINEL,

clubs et associations Imprimerie : IOTA Saint-Astier

Page de couverture :

Cette crèche réalisée par M. Jean Claude DURIEUX et M^{me} Marie-Claude FOULARD, 12 rue de la Mazille au village de Planèze à Neuvic, fait chaque fin d'année l'admiration de nombreux visiteurs venus parfois de très loin. (*décembre 2009*)

